L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1149 - VENDREDI 20 JANVIER 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES
* Selon conditions générales et particulières.
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

Sommaire



Cette semaine avec votre journal
Le Barème d'entraide

P 06 **Actualité** Côte d'Or
Sommet du végétal Dijon: Les Congressistes sur le terrain

P 08 **Actualité** Nièvre
Marché au cadran de Moulins-Engilbert: «Le chiffre d'affaires a connu un bon en avant en 2011»

P 10 **Actualité** Yonne
Emploi : Des métiers qui s'écrivent aussi au féminin

P 11 **Actualité** Bourgogne
Installation des jeunes agriculteurs: Des aides essentielles au dynamisme des structures

P 12 **Actualité** France Europe
Santé animale : Mobilisation internationale contre l'excès d'antibiotiques

Viticulture et arboriculture

La nature n'aime pas les hivers trop doux



La douceur persistante des températures affole les bourgeons, que ce soit en arboriculture ou en viticulture. En dépit des gelées matinales constatées ces derniers jours, se dirige-t-on comme en 1956, vers un hiver très doux ponctué d'un fort coup de gel catastrophique pour les cultures ? *p.09*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00
▷ BOLS Mélangeurs
CONDITONS MORTE SAISON MAXI sur toute la gamme
▷ DÉSILEUSES Pailleuses 5570
NOUVEAU
2 bottes ø180 ou 3 bottes ø150
*sous réserve d'acceptation du dossier
G. BUCHEZ
03 86 20 17 38
KUHN

Garage du MOUESSE
Agent POLARIS
500 SPORTMAN FOREST
VENTE
QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
6 510 € HT*
* Offre jusqu'au 31/01/12
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 Nevers - Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

l'Agenda

Côte d'Or

Formation Raisonner sa fertilisation azotée de façon autonome

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une formation sur la fertilisation des cultures et l'application de la Directive nitrates (3 demi-journées sur janvier 2012 ou février 2012). L'intérêt est certain pour se préparer à d'éventuels contrôles sur la Directive Nitrates et la mise en oeuvre des plans de fumure prévisionnels.
Objectifs de la formation : maîtriser la méthode des bilans pour raisonner sa fertilisation azotée et réaliser des économies, connaître la réglementation spécifique des aides liées au second pilier, savoir enregistrer ses interventions conformément à la réglementation.
Contenu : calcul des besoins azotés de chaque culture et estimation des fournitures du sol de façon à établir le résultat du bilan, calcul de la disponibilité des éléments N,P,K apportés avec les effluents d'élevage et gestion des épandages pour une valorisation maximale, calcul du bilan global azoté sur l'exploitation, les différents outils d'enregistrement permettant de se faciliter la tâche et de répondre à la réglementa- tion.
Méthodes pédagogiques : mise en situation et travail à partir des données de l'agriculteur.
Dates : Dijon (Becquerel): 13 janvier, 20 janvier et 24 janvier de 13h30 à 17h30
Pouilly (pôle agricole): 2 février, 7 février et le 13 février de 13h30 à 17h30
Renseignements et inscriptions : A. Hermant (Responsable de stage) Tél. 03 80 28 81 29

Maraîchage bio Optimiser ses itinéraires techniques

1 à 3 jours, Lieu : Semur en Auxois (21). Intervenant : Elie Dunand (Cybèle Agro Développement)
- Qualité des semis et des semences - lundi 16 janvier - durée : 7 h
- Fertilité en maraîchage biologique - mercredi 1er février - durée: 7 h
- Gestion du climat sous abri - mercredi 22 février (matin) - durée : 3,5 h
- Itinéraires techniques des cucurbitacées (concombre, melon) sous abri et aubergine - mercredi 22 février (après-midi) - durée : 3,5 h
Contact SEDARB : Alexandre Brejean (03 80 28 80 45, 06 77 30 30 27, alexandre.brejean@sedarb.org)

Colloque international *«Le droit de bien vieillir»*

Le 4ème Colloque international *«Le droit de bien vieillir»* se tiendra à Dijon les 25-26-27 janvier au Palais des Congrès à Dijon. La MSA Bourgogne est partenaire et soutient cet évènement. L'accueil et l'enregistrement se dérouleront entre 8 heures et 8h45. Quelle est la place de la personne âgée dans nos sociétés ? Dans quelles conditions ont-elles le droit de vieillir ? Quelle est la portée de ce pouvoir gris qui émerge ? Ces questions sont au coeur des présentations et des débats du 4ème colloque organisé par le Réseau d'étude international sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration (Reiactis) et le Pôle de gérontologie interrégional de Bourgogne et Franche-Comté (PGI).

Permanence de l'Aropa sur les dossiers retraites

Pour permettre d'accompagner les salariés des filières agricoles et leurs retraités sur leurs démarches de gestion de leur dossier : évaluation des pensions, assurance complémentaire santé, perte d'autonomie, dossier réversion en cas de décès… une permanence se tiendra le 8 février de 10h00 à 12h00 dans les locaux de la Chambre d'agriculture, salle Narcisse, 11 rue Béquerel à Dijon. Pour contacter les représentants de l'Aropa (Association des retraités des organismes professionnels agricoles) durant cette permanence, vous pouvez appeler au 03 80 28 81 20. Les personnes intéressées devront se munir de leurs documents concernant les sujets à aborder.

GDS Assemblée générale le 30 janvier à Sombernon

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or tiendra son assemblée générale le lundi 30 janvier à la salle Cinéma de la Marie à Sombernon. A L'ordre du jour , notamment : l'utilisation des antibiotiques en élevage : le programme national de lutte contre l'antibiorésistance. En jeux et perspectives par le Dr Etienne Petit et de la FRGDS Bourgogne et du Dr Thierry Virely du GTV de Côte d'Or.

MSA Instants santé

Les prochains Instants santé MSA à la salle polyvalente de Flammerans (pour le canton d'Auxonne du 6 au 10 février), à Fontaine-Française (du 13 au 15 février à la salle de la communauté de communes de 7h30 à11h30) et à Mirebeau-sur-Bèze (à la mairie du 20 au 22 février).

Cesser son activité : comment faire les bons choix ?

Le Point Info Transmission Association (P.I.T.A.) vous propose de participer à une journée de formation pour commencer à réfléchir à votre cessation d'activité. Que vous ayez 55 ans ou plus, un repreneur ou non ; cette formation vous permettra d'anticiper les principales démarches. Durant cette journée plusieurs points seront abordés :
- Quels scénarios puis je envisager pour ma cessation d'activité ?
- Quelles en sont les principales étapes ?
- Quels aspects juridiques dois je aborder ?
3 sessions vous sont proposées en 2012 sur 3 lieux différents.
Les jeudi 9 févier à Fauvernay, 26 avril à Baigneux les Juifs et 20 septembre à Pouilly en Auxois. Le nombre de place est limité.
Inscriptions et informations au 03 80 68 67 84 (Alexis Parent).

MSA Conférence le 31 janvier

Le stress dans le monde agricole Pour démasquer, comprendre, mieux prévenir… Afin d'aborder et transmettre les éléments de compréhension des situations de stress, la Caisse Régionale Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne, en lien avec son réseau d'élus, et en partenariat avec le Groupement de Professionnels de Santé de l'Auxois Sud organise une Conférence – Débat :
Mardi 31 janvier 2012 à 14h
Espace Patriarche - Salle Polyvalente
Pouilly en Auxois
animée par M. François Régis Lenoir, psychologue et exploitant agricole.
Avec le concours du réseau SATI 21, cette conférence sera accessible à la même heure en multi-diffusion :
• A la Maison Familiale Rurale de Baigneux les Juifs,
• Au CFPPA (lycée viticole), 8 Avenue du Parc à Beaune,
• Au centre SATI, 14 rue de la Libération à Châtillon sur Seine,
• A la Maison des services, rue des Saucis (anciennes Halles SNCF) à Pontailler sur Saône.
Dans un contexte de fortes évolutions de la société, cette conférence est le point de départ d'une action d'informations, de sensibilisation, de mobilisation de la population agricole et du monde rural autour de situations de mal être.
L'objectif étant de convaincre de l'intérêt de ne pas rester isolé en cas de difficultés, de réfléchir ensemble à la mise en œuvre d'actions qui favorisent la création de liens au sein des villages, et replace l'humain au centre de nos préoccupations.
Cette conférence est gratuite est ouverte à tous !
Pour plus de renseignements, contacts : 03.80.90.13.05 ou 03.80.64.48.30 ou 03.85.39.52.19

10 ans de gestion des déchets en Bourgogne

Le jeudi 2 février la Chambre régionale d'agriculture organise la présentation du bilan de 10 années de gestion des déchets agricoles en Bourgogne. De déstockage à la mise en place de filières pérennes, c'est le bilan d'une organisation durable et responsable qui sera dressé. L'occasion aussi d'envisager les perspectives de l'activité et des filières.
Jeudi 2 février à 14h, à la Coopérative agricole et viticole Bourgogne du Sud, 41 route de Seurre à Beaune.

Nièvre

CER France Permanences aides ovines

Les télé-déclarations pour les aides ovine et caprine doivent être déposées avant le 31 janvier 2012, pour des effectifs supérieurs à 50 brebis ou 25 chèvres éligibles. CER France Alliance Centre propose des permanences dans ses agences pour accompagner gratuitement les éleveurs dans leurs télédéclarations (internet). Les rendez-vous prévus sont Luzy les 20 et 25 janvier (Laure Laudet au 03 86 30 00 32), Châtillon en Bazois le 23 janvier (Laure Laudet au 03 86 84 05 00), Nevers le 27 janvier (Sophie Deneuve au 03 86 71 92 50), St Léger des Vignes le 25 janvier (Sophie Deneuve au 03 86 71 92 50 ou au 03 86 25 41 47), Corbigny le 25 janvier (Sabine Goulinet-Pécault au 03 86 26 82 85), Prémery le 30 janvier (Sabine Goulinet-Pécault au 03 86 68 07 66) et Cosne-sur-Loire le 26 janvier (Sabine Goulinet-Pécault au 03 86 26 82 85).

Formation La réglementation sur l'exploitation

La Chambre d'agriculture organise un stage d'une journée, le 31 janvier, sur le thème *«Appréhender la réglementation sur l'exploitation»*. Elle s'adresse à tout exploitant sollicitant des aides Pac soumis à une réglementation complexe et évolutive. L'objectif est d'identifier les réglementations propres à l'exploitation et savoir comment les respecter en établissant un plan d'amélioration. Contenu: la conditionnalité des aides, le stockage des matières dangereuses, les contrôles...
Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Enchères Reproducteurs à vêlage facile

La vente aux enchères de 51 reproducteurs charolais évalués à la station d'évaluation du Marault, spécialisée vêlages faciles, se déroulera le jeudi 16 février à 14h (présentation des animaux à partir de 9 heures). La mise à prix est fixée à 2500 euros par animal. Des offres d'achat à distance sont possibles en remplissant le formulaire disponible sur le site www.charolaise.fr ou en contactant le 03 86 21 08 60 ou le 06 33 93 16 40.

Formation Un second souffle à sa vie professionnelle

Le 23 février 2012, débutera une formation de six jours (deux en février, deux en mars et deux en avril) organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sur le thème « donner un second souffle à sa vie professionnelle ». Ce stage permet de clarifier son projet professionnel en adéquation avec ses objectifs personnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives.
Contenu: « une pause pour réfléchir » (exprimer ses aspirations, identifier ses freins et ses moteurs de changement, se fixer des critères de réussite, identifier ses compétences) et « élaboration de son projet » (clarifier ses objectifs de vie professionnelle, identifier des possibles, entrevoir des perspectives d'adaptation, évaluer des hypothèses, élaborer un plan d'action). La méthode allie interactivité et créativité, travail personnel et apports théoriques.
Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32.

Yonne

Apecita Permanence le 26 janvier

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 26 janvier à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

FDSEA 89 Réunions cantonales

Prochaines réunions cantonales :
Cantons de Cerisiers et Villeneuve l'Archevêque : mercredi 25 janvier, de 10 h à 16 h 30, salle Pasteur à Villeneuve l'Archevêque
Cantons de Pont sur Yonne et Sergines : jeudi 26 janvier, de 10 h à 16 h 30, salle des Fêtes, rue de l'ancienne poste, au centre ville, à Pont sur Yonne
Canton de Coulanges la Vineuse : vendredi 27 janvier, de 14 h à 17 h, salle de la Communauté de Communes de Coulanges la Vineuse, Zone des Glénardes, à Val de Mercy

L'électronique en élevage laitier

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise à l'attention des éleveurs laitiers, une formation sur 1 journée à Tonnerre, jeudi 26 janvier, de 9 h 30 à 17 h 30, sur le thème de *«L'électronique en élevage laitier»*
Objectifs : Découvrir les nouvelles technologies d'aides à la gestion
Renseignements au 03 86 94 22 42

Formation Agir pour améliorer la qualité du lait

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise à l'attention des éleveurs laitiers, une formation sur 1 journée en Puisaye, mardi 31 janvier, de 9 h à 17 h, sur le thème de « Agir pour améliorer la qualité du lait»
Objectifs : Améliorer la qualité du lait dans le but d'optimiser la rentabilité de l'atelier lait
Renseignements : Guillaume Durand, de la CAIAC, au 03 86 92 36 40

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Les trophées de l'installation

Les Trophées de l'installation, organisés par Jeunes Agriculteurs, le Ministère de l'Agriculture en partenariat avec des médias et organisations professionnelles se consacreront en 2012 à la vigne et au maraichage. Si vous êtes jeune maraîcher ou viticulteur, installé depuis moins de 5 ans, n'hésitez pas à poser votre candidature. Le jury, composé de l'ensemble des partenaires, choisira les vingt meilleurs parcours. Ces vingt nominés feront l'objet de reportage vidéo et papier, diffusés dans des revues professionnelles et le magazine Jeunes agriculteurs. Ils seront également publiés sur Internet, sur le site www.trophees-installation.com. Le grand public devra alors voter pour son agriculteur préféré. Les 4 lauréats (2 en vigne, 2 en maraichage), recevront un chèque de 1500 € et d'autres lots. Chaque participant recevra un lot. L'année dernière, TF1- Jean-Pierre Pernaut avait réalisé cinq reportages chez des candidats. Il est intéressé pour renouveler ces reportages en 2012. Chaque JT, c'est 7 millions de téléspectateurs, idéal pour faire parler de l'agriculture d'une façon positive ! Contact : Emmanuelle Thomas,Journaliste VITI- Culture Légumière /Groupe ATC Tél : 03 85 76 90 14.

Orama en congrès les 18 et 19 janvier à Dijon

Lever tous les obstacles à la production

En congrès à Dijon, les 18 et 19 janvier, les représentants des grandes cultures insistent pour que soient levés tous les obstacles à la croissance de la production en France, qu'ils s'agissent des biotechnologies, de l'irrigation, des produits phytosanitaires ou des contraintes qui pourraient être imposées par la prochaine Pac.



Les décisions tardent aussi à venir dans le domaine des création de retenues pour le stockage de l'eau.

En 2011 à Marseille, le congrès d'Orama s'était clairement prononcé sur la relance de la production céréalière. Cette année à Dijon, Philippe Pinta, le président d'Orama remet l'ouvrage sur le métier. En un an, l'ambiance nationale n'a guère évolué surtout à l'approche des prochaines échéances électorales décisives. *«Nous avons le sentiment que la France incite les autres pays du monde à produire plus et à produire moins chez nous»*, déplore amer le président d'Orama, Philippe Pinta. Alors que le G20 présidé par Nicolas Sarkozy s'est prononcé solennellement sur la nécessité de produire davantage de matières premières agricoles pour satisfaire des besoins alimentaires croissants, la France paraît en retrait et multiplie les embûches, estiment les représentants des grandes cultures. Et Philippe Pinta de pointer un certain nombre de dossiers sur lesquels les pouvoirs publics pourraient mieux faire. Sur les capacités de stockage de céréales, par exemple, pour lesquelles la profession céréalière a lancé un programme de 5 millions de tonnes. *«Nous sommes dans l'attente de retombées concrètes en réponse à nos demandes d'assouplissements réglementaires et de rapidité d'instruction des dossiers»*, observe-t il. Idem sur la création de retenues collinaires pour le stockage de l'eau, les homologations de produits phytosanitaires ou les biotechnologies. L'annonce par les ministères de l'Écologie et de l'Agriculture de publier un nouvel arrêté visant à interdire la culture du maïs OGM de Monsanto ne passe vraiment pas, notamment chez les maïsiculteurs.

Enfin les représentants des grandes cultures sont très remontés contre le dogmatisme de l'administration en matière d'aires de captage des eaux d'alimentation et de mise en œuvre de la démarche Ecophyto 2018. *«Nous sommes à l'opposé du produire plus»*, constate Philippe Pinta.

Marche trop élevée

Un sentiment identique prévaut vis-à-vis de Bruxelles et les propositions de Dacian Ciolos en matière de réforme de la Pac. Malgré l'ambition proclamée de soutenir la production, *«les mesures proposées ne vont pas dans le sens de l'augmentation de la production»*, estiment les céréaliers. Pire, les 7 % de surface d'intérêt écologique *«remettent physiquement en cause le potentiel de production des exploitations de grandes cultures»*, estime Orama. De même la sanctuarisation de toutes les prairies permanentes *«ne peut que jouer contre les terres labourables»*, ou l'obligation de diversification des cultures. Sans oublier les 30 % d'aides liées au verdissement que Philippe Pinta considère comme *«trop élevés»*. Le président vise également la proposition du commissaire sur la convergence des aides au niveau communautaire qu'il considère comme *«trop violente»*. S'il ne remet pas en cause l'objectif de convergence, il souhaiterait *«y aller progressivement»*.

Seule réelle satisfaction dans le projet Ciolos, le maintien du budget de la Pac. Mais à condition, bien entendu, qu'il ne fasse pas les frais d'arbitrages défavorables dans le processus de négociation à venir. Ce que redoutent au plus haut point les céréaliers.

En bref

Céréales La baisse de l'euro dope l'export

Dopée par la baisse de l'euro par rapport au dollar, les exportations de blé ont été très dynamiques pendant la première moitié de la campagne, en particulier vers les Pays tiers, avec 5,6 Mt réalisées, dont 47% à destination de l'Algérie, 21% pour l'Afrique sub-saharienne et 19% vers le Maroc. La baisse de l'euro permet aux blés français de concurrencer la Russie et l'Ukraine, à jeu égal sur les prix.

Fiscalité Le casse-tête de la TVA à 7%

La loi de Finances rectificative pour 2011 introduit un nouveau taux réduit de TVA à 7 %. Il s'applique depuis le 1er janvier 2012 à la plupart des produits et services qui bénéficiaient d'un taux réduit de 5,5 % sauf les produits destinés «de façon indiscutable» à l'alimentation humaine qui conservent un taux de 5,5 %. Concrètement donc depuis le 1er janvier 2012, quatre taux différents peuvent s'appliquer aux produits vendus par les agriculteurs : 5,5 % pour les produits destinés à l'alimentation humaine, 7 % pour les produits agricoles non transformés et non destinés à l'alimentation humaine (céréales pour l'alimentation animale ou les biocarburants, pomme de terre pour la production d'amidon, par exemple), 2,10 % pour les animaux vivants de boucherie vendus à des non assujettis, 19,6 % pour les alcools, le tabac. La principale difficulté porte sur le taux de TVA à appliquer, 5,5 % ou 7 %, selon la destination des produits. Les agriculteurs ne savent pas toujours au moment de la vente si les céréales qu'ils produisent par exemple sont destinées à la fabrication du pain ou à l'alimentation animale. En cas de doute, sur la destination du produit, c'est le taux de 7 % qui peut être appliqué. Mais une instruction ministérielle devrait clarifier les choses dans les semaines qui viennent.

Clin d'œil



Comment retrouver le chemin de la croissance et conjurer la crise ? De tous bords, patronat, syndicats, PME, commerce, font assaut d'idées et de propositions pour mieux recruter, relancer leur compétitivité et faire tourner plus activement la machine économique. En plaidant à nouveau pour une TVA emploi censée alléger le coût du travail, la FNSEA, en tout début d'année, a voulu montrer que l'agriculture n'est pas en reste. Mais ce dispositif fiscal n'est qu'un élément parmi d'autres. Interrogés, les responsables de grands secteurs de production agricole sont persuadés que leurs filières peuvent faire mieux : recruter, exporter plus, créer plus de valeur ajoutée. Mais à condition que l'on desserre certains étaux qui les contraignent : normes environnementales, non refusées par principe mais souvent jugées plus contraignantes que chez les voisins de l'UE, droit de la concurrence, etc.

C'est peut-être cela l'idée d'un nouveau contrat : *«Allégez nos contraintes et on vous fera de la croissance»*.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Distinctions

Une double reconnaissance pour Jean et Denise Legrand

François Sauvadet, ministre de la Fonction publique et président du Conseil général, vient de remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à Jean Legrand et d'Officier du Mérite agricole à Denise, son épouse.



C'est un parcours de couple exceptionnel et de deux parcours professionnels remarquables qui ont été récompensés le 06 janvier.

Le 6 janvier dernier, la famille Legrand a été doublement honorée lors de la remise des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à Jean Legrand et d'Officier dans l'ordre du mérite agricole à son épouse Denise Legrand. Au travers de ces distinctions, c'est la reconnaissance d'un parcours de couple exceptionnel et de deux parcours professionnels tout aussi exceptionnels, que François Sauvadet, ministre de la Fonction publique, président du Conseil général de Côte d'Or, a tenu à marquer.

Jean Legrand a porté tout au long de sa carrière professionnelle les intérêts de la profession agricole au niveau départemental, régional et national. *«Homme de conviction»*, comme l'a qualifié François Sauvadet, il s'est engagé au plus haut niveau dans le syndicalisme agricole et dans la coopération agricole. Président de la FDSEA de 1978 à 1987, il a également assumé la présidence de la FRSEA. Un engagement syndical qui le portera tout naturellement à la vice-présidence de la Chambre d'agriculture. Son engagement au service de la coopération régionale sera tout aussi fructueux. Mais son parcours professionnel est aussi celui d'un précurseur puisqu'il a créé en 1967, avec quatre autres agriculteurs, le Gaec *«Sans Fonds»*, qui perdure aujourd'hui 45 ans plus tard.

Précurseur il l'est resté et pas seulement dans son activité agricole, puisque de 1988 à 2008, ses responsabilités de maire de Noiron-sous-Gevrey, lui ont permis de mener à bon terme de nombreux chantiers qui ont favorisé le développement de la commune.

Son épouse Denise Legrand n'est pas en reste, puisqu'à l'époque où les exploitantes travaillaient dans l'ombre de leur époux et peinaient à trouver une reconnaissance professionnelle, elle a choisi la lumière en s'impliquant dans les mouvements de jeunesse. Un engagement militant qui a favorisé sa rencontre avec Jean et qui s'est enrichi de nouvelles responsabilités départementales, régionales puis nationales. Son premier combat a été celui de la reconnaissance de la place des femmes et des Gaec.

Convaincue de la nécessité de placer l'économie de l'exploitation comme pivot de son développement, Denise Legrand a présidé le Centre de Gestion et d'Economie rurale pendant 11 années. Son engagement dans la défense des Gaec, l'a portée à la présidence de l'Union nationale des groupes d'exploitations agricoles (UNGEA). Ce qui lui permettra de mettre ses compétences et son dynamisme au service des exploitations de groupe, qui se sont vues dotées d'un cadre juridique assurant leur avenir en cas de reprise.

François Sauvadet l'a ainsi distinguée comme *«la meilleure ambassadrice des structures dont la profession agricole s'est dotée ces dernières années»*, non sans préciser que *«au travers de ces deux médailles, c'est à l'ensemble de la profession que nous rendons hommage aujourd'hui»*.

A-M.K

Vœux des présidents

François Willermoz Président de la Fédération départementale

Avec la nouvelle année, les vœux sont l'occasion de nous projeter dans l'espérance d'un avenir meilleur. N'oublions pas pour autant les aspects positifs de l'année écoulée.



La Fédération départementale de Côte d'Or, forte de ses 33 caisses locales, reste attachée à véhiculer les valeurs d'appui du mutualisme.

Notre réussite est le fruit de notre engagement auprès de nos sociétaires. Déterminé à être actif et innovant, Groupama est fait pour durer. Pour cela les élus et collaborateurs de Groupama se mobilisent tous les jours au service des sociétaires.

Dans cet esprit, nous cultivons l'écoute et l'accompagnement des hommes et femmes qui nous font confiance.

Bonne année à toutes et à tous !

MSA Bourgogne - Site de la Côte d'Or

Vœux et médailles de la MSA

La traditionnelle cérémonie des vœux de la Mutualité Sociale Agricole s'est déroulée début janvier à Dijon. A l'issue de leur discours, le président Dominique Bossong et le directeur Jean Boissière ont remis les médailles du travail à 18 salariés. Or (35 années de service) : Jacques Caille, Elisabeth Chassard, Maryline Couffet, Jacques Farges, Martine Garnier, Christian Gilbert, Régine Milot, Chantal Petigny, Jean-Marie Poillot. Vermeil (30 années de service) : Marie-Odile Buisson, Patrick Chaudron, Jean-François Gros, Nadine Macaire, Régine Maurais, Danièle Perrin, Sylvie Thomas, Murielle Violay. Argent (20 années de service) : Anne Cardot. Bernard Virely, président délégué du site de la Côte d'Or, s'est félicité du travail réalisé par le personnel : *«Malgré les contraintes, les mutations et la pression, les salariés restent très longtemps à la MSA et ont toujours le souci d'être au plus près de l'adhérent»*.



Pour 2012, Bernard Virely évoque la mise en place de permanences *«beaucoup plus accrues»* à Châtillon et Semur (passage d'un rendez mensuel à un rendez-vous hebdomadaire). Autre attente pour la nouvelle année : celle de la plateforme téléphonique qui va considérablement améliorer les services rendus aux adhérents. Bernard Virely rappelle enfin la date du 31 janvier : une conférence-débat sur le stress dans le monde agricole sera organisée à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois à 14 heures.

AG

Groupement de défense sanitaire

«Un signe fort de l'État, pour savoir où l'on va»

Pascal Martens, président du GDS de Côte d'Or, fait le bilan des récentes réunions cantonales. FCO et tuberculose alimentent la discussion.

Quel message voulez-vous faire passer au sujet de la FCO?
«Il faut absolument vacciner le cheptel de souche. Il y a deux ans, nous l'avons fait à 80%. L'année dernière, à seulement 20%... La tendance est à la baisse alors que la maladie est encore là. Nous devons faire en sorte qu'elle s'exprime le moins possible. Pour cela, il faut vacciner. Si la FCO se manifeste en 2012, ce sera probablement au mois de juillet. Il faudra alors reprendre toutes les bêtes dans les prés et une des conséquences sera la fermeture des marchés vers le Maghreb et les pays tiers, pour au moins deux ans... Il faut vacciner cette année pour que la période réglementaire de trois ans sans cas de FCO soit validée. Il n'y aura alors plus besoin de vacciner les bovins à l'export».

Le prix du vaccin est souvent revenu dans vos propos....
«Je regrette que l'État n'ait pas jugé bon de suivre le conseil du GDS en mettant le vaccin au PSE, le Plan sanitaire d'élevage. Cela aurait permis d'avoir un prix standardisé intéressant. Le prix peut être un frein à la vaccination. Dans mon cas, le prix du vaccin a augmenté de 70% cette année. L'augmentation n'est pas négligeable. Malgré tout, les éleveurs doivent comparer cette augmentation à la plus-value réalisée avec les broutards exportés dans les pays tiers. Il faut bien comprendre que si nous avons un nouveau cas de FCO, les marchés vers ces pays seront fermés et nous retomberons dans les anciens prix... La vaccination est donc nécessaire pour la commercialisation».

La FCO n'est malheureusement pas le seul sujet qui a animé les réunions
«Concernant la tuberculose bovine, une mauvaise nouvelle est arrivée vers la fin des cantonales, à la mi-décembre. Deux cerfs ont été retrouvés positifs dans la zone sud et plus précisément dans la vallée de l'Ouche. Ces deux cerfs s'ajoutent à quatre sangliers également positifs. Dans la zone nord, à proximité de Précy-ous-Thil, un blaireau a été retrouvé positif à 10 km de tout foyer tuberculose. Il y a donc une extension de la zone et cela confirme ce que l'on avait annoncé l'année dernière : la maladie se déplace par la faune sauvage».

Il y a quelques mois, vous demandiez une réaction de l'État sur le blaireau. Qu'en est-il aujourd'hui?
«Les Pouvoirs publics sont en train de prendre conscience de la situation. On commence à parler d'un plan blaireau ambitieux. Je pense que nous avons marqué un essai, mais maintenant, il faut le transformer. Nous avons besoin de mesures concrètes pour le blaireau, mais aussi pour la faune sauvage en général. Autre chose : notre grosse crainte concerne le financement de la prophylaxie des prochaines années. Nous arrivons au terme du plan de 3 ans dans lequel la part de l'État s'élevait à 3 euros par bovin. Ce montant est assuré jusqu'au 30 juin mais après, on ne sait pas du tout ce qui va se passer. Nous attendons un signe fort de l'État pour savoir où l'on va».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST



Le président du GDS conseille de vacciner contre la FCO. Pour la tuberculose, il attend toujours un plan blaireau *«digne de ce nom»* et une annonce de l'Etat sur le financement des prophylaxies.

Zoom sur...

Rendez-vous le 30 janvier à Sombernon
L'assemblée générale du GDS de Côte d'Or se tiendra le lundi 30 janvier à Sombernon. L'utilisation des antibiotiques en élevage et le programme national de lutte contre l'antibiorésistance seront notamment au programme.
IBR
Le GDS conseille très vivement aux éleveurs de s'engager vers la qualification IBR. Celle-ci devient une nécessité pour la plupart des marchés.

Session nationale viticulture à Beaune

Les JA nationaux arrivent mercredi

Une trentaine de Jeunes agriculteurs se réunissent en session nationale à Beaune durant trois jours. Le Côte d'orien à l'initiative de ce rendez-vous espère des retombées et la constitution d'un véritable groupe JA orienté «viti».

Benoît Lahaye est viticulteur à Pommard, village situé à quelques centaines de mètres de Beaune. Cela fait deux années que ce jeune de 28 ans participe au groupe *«viticole»* de JA national. Lors de la session 2011 organisée dans le Var, il lui a été proposé d'organiser ce rendez-vous d'échanges et de réflexion dans le secteur beaunois. *«L'idée m'est apparue très bonne. Organiser cette session, c'est l'occasion de faire connaître notre région qui, pour l'instant, ne compte aucun JA Bourgogne orienté vers la viti»* souligne Benoît Lahaye. Le Côte d'orien ne cache pas son souhait de créer un véritable groupe *«viticulture»* chez les JA : *«Ce serait vraiment bien et j'espère que les nouveaux installés seront motivés. Il est important que les jeunes possèdent un syndicat de défense. En Bourgogne, nous avons le GJPV (Groupe des jeunes professionnels de la vigne) mais celui-ci n'est pas reconnu au niveau national. S'il y a quelque chose à porter en projet, c'est la CAVB (Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne) qui agit, et non un groupe jeunes».*

Échanger et se faire entendre

La session débute mercredi et durera jusqu'à dimanche pour ceux qui participeront à la Saint-Vincent Tournante. Ces trois, voire quatre jours, seront l'occasion pour les JA d'échanger sur différentes thématiques viticoles. *«Un exemple? Il y a notamment la défense des droits de plantations»* indique Benoît Lahaye, *«pour planter une vigne, une demande doit être faite auprès de l'INAO. Mais l'Europe demande que ces droits soient totalement libérés d'ici 2015. Autrement dit, on planterait de la vigne, là où l'on veut, quand on veut... Même si nous ne sommes pas trop concernés en Bourgogne grâce à nos AOC, certains marchés pourraient exploser à l'échelle de l'Europe... Une autre problématique? Dans le Beaujolais, les viticulteurs peuvent arracher les Gamay pour les replanter en Chardonnay... Ils peuvent faire du crémant de Bourgogne ou des vins blancs Bourgogne. Cela impacte un peu le marché».*



La taille occupe le quotidien de Benoît Lahaye depuis fin novembre. Le jeune viticulteur de Pommard posera son sécateur durant trois jours pour recevoir des JA de plusieurs départements.

Partenaires actuels : CAVB, BIVB, Chambre agriculture 21, Bourgogne du sud, Groupama, Crédit Agricole, John Deere, Bourgogne viti service, Ideal, tonnellerie Damy, Domaine Lucien Rocault, Domaine Lahaye, Restaurant Le Bouchon, Domaine Pigneret, Hotel la Closerie, Cave de Hautes côtes de Beaune, CCI de Beaune, BO club, Lycée viticole de Beaune.

AURÉLIEN GENEST

Zoom sur...

Candidature à l'Unesco

Quel est l'avis de ce jeune Côte d'Orien sur les Climats de Bourgogne et leur candidature à l'Unesco ? Benoît Lahaye se montre assez enthousiaste mais tempère sur différents points : *«On nous a présenté une étude réalisée dans la vallée du Rhin. Après son classement à l'Unesco, le nombre de visiteurs du site a augmenté de 30%. Oui, c'est énorme et ce serait très intéressant pour les viticulteurs. Après, le transport fluvial de la vallée du Rhin a sans doute joué un grand rôle dans cette hausse. Nous, il n'y a que l'autoroute».* Pour Benoît Lahaye, la candidature est encore loin d'être acceptée : *«il y a la problématique des parcs éoliens qui sont en projet. Pour être classés à l'Unesco, les climats ne doivent pas avoir de gènes visuelles à 15km à la ronde ! On ne sait pas encore ce que cela va donner».* Le JA a t-il peur que la réglementation évolue si les Climats sont classés? *«Non»* répond-il, *«la seule modification concerne les murets qui doivent être impérativement en pierre sèche. La Côte de Beaune est déjà soumise à cette réglementation. Ce n'est malheureusement pas le cas de la Côte de Nuits pour laquelle certains travaux seront certainement coûteux».*

Sommet du végétal à Dijon

Les congressistes sur le terrain

En marge du Sommet du Végétal qui vient de se dérouler à Dijon, une visite d'exploitation a été organisée par la FDSEA, mardi, avec les responsables d'Orama.

C'est au Gaec Franet, à Hauteville-lès-Dijon, que le Sommet du végétal 2012 aura commencé. La FDSEA de Côte d'Or a convié les responsables d'Orama à se rendre sur des terres à faibles potentiels, en amont du Congrès national qui s'est déroulé mercredi et jeudi. Bertrand Franet a exposé les différentes problématiques du secteur à une délégation emmenée par Philippe Pinta, le président d'Orama. Faibles rendements, exploitation affaiblie par le bilan de santé, sujette aux risques climatiques, réglementations environnementales très contraignantes.... : par sa présentation, l'agriculteur côte d'orien a mis en avant le contexte général des productions végétales du département en zone intermédiaire. Il a été fortement appuyé par Fabrice Faivre, président de la FDSEA, Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture et Jacques de Loisy, président de la commission «productions végétales» de la FDSEA. Plusieurs interventions ont suivi avec Philippe Dubief (Cipan), Luc Babouillard (bassins d'alimentation de captage), Véronique Laville (plusieurs thèmes dont Ecophyto 2018) et Nicolas Michaud (irrigation). Ce rendez-vous a été l'occasion pour les responsables d'Orama d'aborder le Congrès en connaissance de cause. Retrouvez le compte-rendu du Sommet dans la prochaine édition de Terres de Bourgogne.

AURÉLIEN GENEST



Philippe Pinta, président d'Orama, en discussion avec Pierre Guez, directeur de Dijon Céréales et Fabrice Faivre, président de la FDSEA.



Zone intermédiaire, Cipan, bassins d'alimentation de captage, Ecophyto 2018, irrigation...différents thèmes ont été abordés par Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture et par plusieurs membres de la FDSEA.



Bertrand Franet et Jacques de Loisy devant les caméras. On parlera beaucoup de la Côte d'Or ces jours-ci dans les médias, avec le compte-rendu d'Orama.

«Nous ne sommes pas des abrutis»



Jean-Francois Isambert, secrétaire général de l'AGPB et d'Orama, a participé à la visite d'exploitation. Cet agriculteur parisien s'est indigné des mesures arbitraires subies par le secteur agricole. «*Nous sommes dans un métier ou il faut être extrêmement pragmatique. Nous ne sommes pas des abrutis, nous cherchons à mesurer ce que l'on fait. Les agriculteurs veulent répondre aux besoins de nos concitoyens. Tant qu'on n'arrivera pas à le faire comprendre, on restera dans un rapport de force qui favorisera la décroissance*». Pour les cultures intermédiaires pièges à nitrates, Jean-François Isambert indique: «*des Cipan à 100% c'est impossible. C'est une question de bon sens. Oui à des Cipan raisonnées et raisonnables, non à celles qu'on voudrait nous imposer, sans savoir ce qu'il en est. Tout dépend des terres et des reliquats !*». Concernant les bassins d'alimentation de captage : «*il faut éviter toutes les mesures qui seraient arbitraires et qui consisteraient à vouloir retirer un partie des terres de la production. C'est une mauvaise façon d'aborder les débats. Je crois vraiment qu'il est possible de trouver des solutions dans le cadre d'une agriculture de production. Orama et les instituts techniques vont mettre en place des actions ces prochaines semaines*». Sur l'irrigation : «*c'est complètement idiot de ne pas essayer de capter une partie de l'eau qui tombe du ciel en hiver.... Les projets de retenues d'eau sont pourtant intéressants: d'une part pour l'agriculture, d'autre part pour l'environnement...*». Enfin, Jean-François Isambert se prononce sur le Grenelle et en particulier sur Ecophyto 2018 : «*Moins 50% de produits phyto? C'est absurde. C'est comme si le secteur de la santé enlevait la moitié des médicaments. Encore une fois, les démarches arbitraires n'ont aucun sens. Certaines années, selon les conditions climatiques, il va avoir beaucoup traiter. D'autres années, il n'y aura rien à faire ou presque. Il faut être pragmatique. Nous avons besoin d'indicateurs qui nous permettent de mesurer la pression sur les maladies, sur les adventices. En fonction de cette pression, nous verrons par région si les agriculteurs traitent trop ou pas assez. A partir de là, on pourra mettre en place des actions correctives ou non. Nous serons alors dans des démarches raisonnées et intelligentes*».

Céréaliers, éleveurs, valorisez votre exploitation en développant un atelier volailles !



SOREAL Au cœur de votre réussite
DIJON CÉRÉALES
110 BOURGOGNE

recherchent de nouveaux producteurs partenaires dans le cadre de filières organisées : poulets, dindes, canards et pondeuses.

Contact SOREAL :
Johan Marcon (Côte d'Or, Yonne) 06 85 93 29 72
Hervé Morey (Côte d'Or, Saône et Loire) 06 88 05 87 32

LDC BOURGOGNE · Laguillaumie · CDPO · C.P.A.S.L. Coopérative Production Aviole

Visite ministérielle

Bruno Le Maire aujourd'hui à Saint-Thibault

Le ministre de l'Agriculture profite de sa participation au Sommet du végétal organisé à Dijon pour visiter la région. Après son intervention hier à Orama, Bruno le Maire s'est notamment rendu dans le secteur viticole (à Corgoloin au domaine Gachot-Monot puis à Beaune pour une réunion agricole). Aujourd'hui, c'est au tour de l'élevage. La FDSEA, les JA, la Chambre d'agriculture et le GDS l'accueillent sur l'exploitation du Gaec Lechenault frères à Saint-Thibault, dans le canton de Vitteaux. Christophe, Thierry et Vincent Lechenault feront visiter leur ferme de 200 mères charolaises. Contacté par téléphone mercredi, Thierry Lechenault n'avait pas encore en sa possession le programme précis de la visite. Mais l'éleveur aura à cœur d'aborder les problématiques du département, tout comme les OPA qui seront présentes. La visite débutera à 9h15 et s'achèvera à 10h05. Un autre ministre, celui de la Fonction publique, en la personne de François Sauvadet, président du Conseil général, sera également présent. AURÉLIEN GENEST

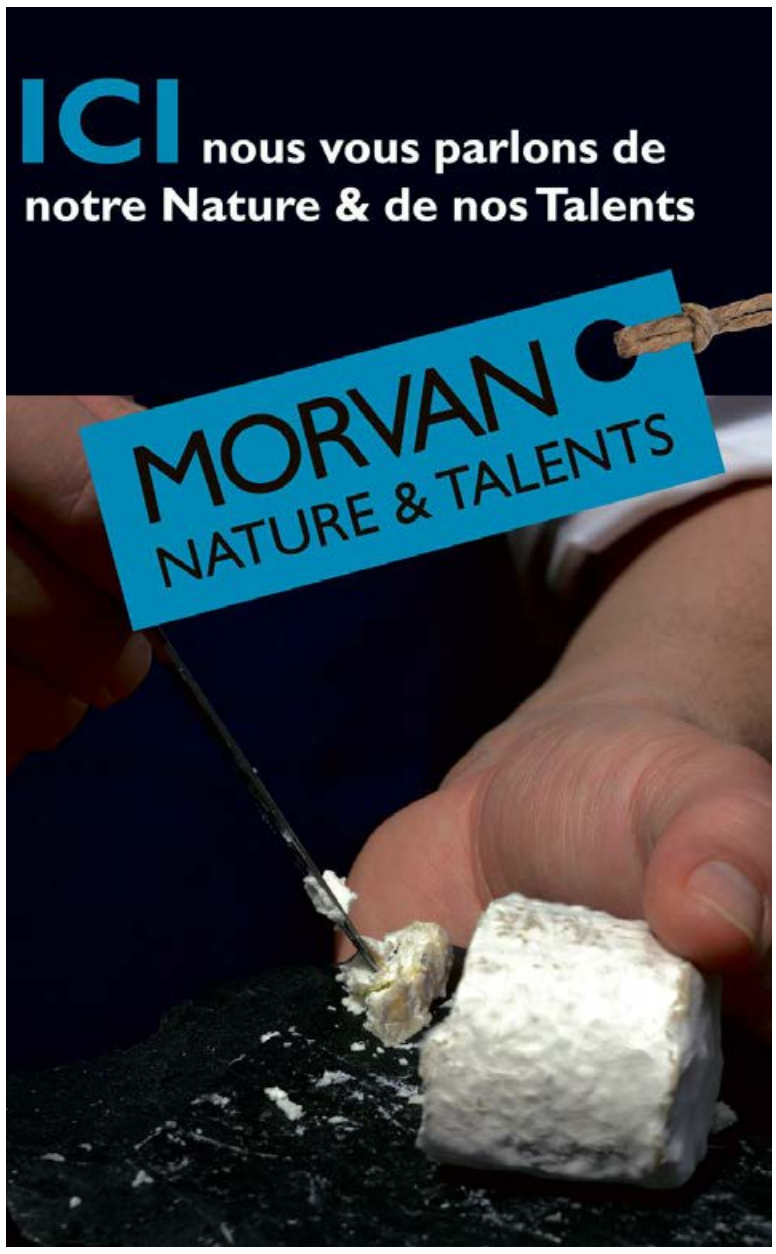
Communication et force de vente

Une signature collective pour les producteurs du Morvan

La présentation officielle n'interviendra que le 17 février mais la marque est déjà déposée à l'Institut national de la propriété intellectuelle depuis août dernier. *«Morvan, Nature et Talents»* sera la nouvelle déclinaison collective et identité visuelle des produits, événements et services touristiques proposés par les producteurs du Parc.

A ce jour, quatre producteurs de sapins de Noël et un scieur morvandiaux ont bénéficié du nouveau logo créé par le Parc naturel régional et quatre autres associations de producteurs. C'était pendant les fêtes de fin d'année, au plus fort de l'activité commerciale des vendeurs de sapins, afin de mettre en valeur l'origine territoriale de leur production. Tout comme les producteurs de sapins, les agriculteurs, les artisans, les hôteliers-restaurateurs et les créateurs d'événements issus du Morvan vont bientôt pouvoir valoriser leur spécificité territoriale, auprès des consommateurs locaux comme des touristes, ainsi que leur savoir-faire particulier, voire original, tout en mettant l'accent sur leur engagement pour la préservation de l'environnement et des solidarités humaines.

Le concept, auquel travaille le Parc depuis le printemps dernier, se décline sous la forme d'une marque (déposée à l'INPI) ou plutôt d'une signature et d'une identité visuelle. Une étiquette bleue portant la mention *«Morvan, Nature et Talents»* ornera bientôt leurs miels, fromages, viandes, meubles ou maisons en bois, ainsi que leurs documents de communication (dépliants, autocollants, affiches, sacs en papier...). Par cette signature, sur laquelle l'agence de communication dijonnaise Cap Horn a planché pour un budget de 30 000 euros, les producteurs garantiront le caractère spécifiquement morvandiau de leur travail ou prestation.



Des visuels déclinant la signature collective vanteront les mérites des différentes filières de production présentes dans le Morvan. Des documents de communication pourront être adaptés afin de faire figurer la signature.

Comité d'attribution

«Ce qu'on veut éviter, c'est que le Parc réinvente sa marque» anticipe Emmanuel Clerc, l'agent du Parc initiateur de cette démarche de communication. Si Morvan, Nature et Talents est bien une marque enregistrée comme telle, ses créateurs préfèrent parler de signature. Il s'agira en effet d'une identité visuelle adaptable à tous les types de produits éligibles dans un cahier des charges et non pas, comme la marque Parc, d'un support de vente collectif.
Révélateur d'un état d'esprit plutôt que d'une entité commerciale. L'une complémentaire de l'autre. Après candidature des producteurs intéressés, un comité d'attribution, composé des représentants du Parc naturel régional, de l'association Morvan Terroirs, de l'association Artisans Bois Morvan, de l'Association française des sapins de Noël naturels et de la Maison du tourisme du Parc, délivrera ou non l'autorisation d'utiliser cette nouvelle signature.

Les étiquettes bleues pourront se retrouver attachées sur les sapins (frais de fabrication à la charge des producteurs) mais aussi sur les bocaux de miel ou de boeuf, les fromages, les meubles en bois, les affiches annonçant un événement ou les cartes des restaurateurs. Des visuels vantant la typicité morvandelle seront également imprimés, qui une main donnant du grain à une oie, qui pétrissant une boule de pain, qui coupant un fromage au couteau, qui sortant une truite de l'eau... Car c'est le geste que l'agence de communication veut mettre en valeur, symbolique du savoir-faire ou plutôt des savoir-faire pratiqués dans le PNR. Pour bénéficier de cette signature, les producteurs morvandiaux devront répondre à certains critères d'éligibilité. Conseillés dans un premier temps, par les animateurs des filières agriculture, bois et tourisme du Parc, ils auront quelques obligations à suivre. Par exemple, pour les producteurs de produits carnés : avoir leur siège social dans le Morvan, détenir des bovins nés en France mais élevés dans le Morvan, et abattus puis transformés en Bourgogne... Pour de plus amples renseignements, contacter l'accueil du Parc naturel régional au 03 86 78 79 00.

EMMANUEL COULOMBEIX

Vœux de la Chambre d'agriculture

«Pour un bout de revenu, de temps en temps»

Éric Bertrand, le président de la Chambre, a officiellement présenté les voeux de l'institution à son personnel, ainsi qu'aux représentants des organisations professionnelles nivernaises le 12 janvier.

Avant de dresser la liste des nouveaux salariés de la chambre d'agriculture, arrivés nombreux en 2011 et de trinquer autour d'une galette des rois, Éric Bertrand a présenté ses voeux le 12 janvier dans le hall d'entrée de la Chambre d'agriculture. Le personnel de l'institution, ainsi que les représentants des organismes professionnels du département avaient été réunis de manière informelle pour fêter la nouvelle année. *«J'ai souhaité que nous nous retrouvions avec les représentants du CAF car cela permet des échanges plus efficaces, souvent sur des mêmes dossiers, que l'on peut ainsi régler plus vite»* a rappelé le président. S'adressant à chacun, il a formulé le voeu que «vous puissiez trouver la réussite dans vos projets personnels parce qu'ainsi vous êtes plus disponibles pour faire avancer nos voeux à nous». Souhaitant *«une bonne année à l'agriculture nivernaise»*, Éric Bertrand s'est fendu d'une envolée très remarquée: *«un bout de revenu de temps en temps, ce n'est pas idiot non plus !»*
Enfin, s'adressant plus particulièrement aux salariés de la Chambre, le président a voulu remercier leur *«engagement en 2011 : l'agriculture vous doit un grand merci! Les agriculteurs ont su passer des caps plus ou moins difficiles car ils ont su faire appel à nos organisations»*.

E.C.



CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département **BATIMENTS AGRICOLES**
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Crédit agricole Centre Loire

Cinq vœux pour 2012

Le président de la Caisse régionale du Crédit Agricole de Centre Loire, entouré du directeur, Pierre Derajanski et du vice-président, Dominique Thibault, a adressé ses vœux lundi aux représentants économiques et politiques de la Nièvre.

La cérémonie s'est déroulée lundi soir dans les locaux de la banque verte, à Varennes-Vauzelles, en présence d'une centaine d'invités. Dans un exercice assez personnel, François Thibault s'est adressé aux représentants du monde économique, associatif, agricole, administratif et consulaire. Dans son message, le responsable a délivré cinq souhaits pour 2012. Les mots-clés étaient les suivants: *«discernement, engagement et combattivité, coopération, solidarité, fierté de notre territoire»*. Et François Thibault n'a pas oublié de préciser qu'en dépit d'une conjoncture morose et incertaine, *«la banque mutualiste au service des territoires et des Nivernais»* qu'il préside, serait encore *« présente cette année pour accompagner le financement de l'économie locale, départementale et régionale »*. Et, avant qu'à son tour le directeur n'intervienne, le président du Crédit agricole Centre Loire a insisté sur les atouts du département: *«espaces naturels, qualité de vie, proximité de Paris, réflexion sur l'opportunité du TGV»*... en formulant un 6ème voeu plus intime: *«la tolérance, qui fait appel à l'intelligence et à la responsabilité, une sorte de bienvaillance éclairée qui n'exclut pas le jugement et la condamnation... mais une première condition au vivre ensemble»*.

E.C.



Le président du Crédit Agricole Centre Loire, François Thibault, a présenté lundi soir ses voeux au tout-Nivernais.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Marché au cadran de Moulins-Engilbert

«Le chiffre d'affaires a connu un bon en avant en 2011»

Qui dit nouvelle année, dit bilan. A Moulins-Engilbert, les responsables du marché au cadran sont satisfaits. L'activité s'est envolée en 2011, sous l'effet conjugué, au deuxième semestre, de nouveaux débouchés et d'une météo plus favorable. Mais, côté résultats, la Sicafome dresse un tableau en demie-teinte pour ses adhérents, qui subissent la hausse des charges.



Martial Tardivon, Angélique Douard et Bernard Gauthier dressent un bilan positif de l'activité de la SICAFOME en 2011.

Bernard Gauthier, président de la Sicafome, le dit tout net: *«En 2011, nous avons connu un bond en avant en terme de chiffre d'affaires»*. Aussi bien les ovins que le bovins se sont retrouvés plus nombreux sur le marché et se sont également mieux vendus. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, à l'orée d'une année 2012 *«qui devra confirmer l'embellie»*. Les ovins d'abord. 25 749 d'entre eux ont été présentés au marché au cadran en 2011. Et 25 176 ont été vendus, soit un taux de vente de 98%, ce qui représente une hausse d'un point par rapport à 2010. De même, les moutons ont été mieux valorisés avec un prix moyen de 100 euros, soit 4 euros de plus qu'en 2010. La relance ovine et la contractualisation produisent leurs effets bénéfiques sur le marché. Cet essor, Bernard Gauthier et Martial Tardivon, le chef des ventes, le mettent au crédit d'une meilleure prolificité, de nouveaux apporteurs et d'un temps plus sec (qui a par ailleurs inquiété les éleveurs bovins), lui-même mieux adapté à l'élevage ovin.

Les éleveurs qui ont apporté des moutons en 2011 font la satisfaction des responsables du marché au cadran: *«la qualité proposée est très bonne et en amélioration, et surtout en adéquation avec la demande»* dit Martial Tardivon. Les apporteurs viennent de la Nièvre et des départements limitrophes, avec des débouchés en Rhône-Alpes et en Région parisienne, qui ont connu de grands pics de demande au moment des fêtes musulmanes (1/3 des ventes en octobre). *«Les charollais et les croisés Texel que l'on trouve à Moulins-Engilbert sont relativement lourds et correspondent bien au marché»* expliquent-ils. Ainsi, le chiffre d'affaires des moutons s'établit à 2 523 094 euros, soit une augmentation de 327 307 euros par rapport à 2010.

Bovins: + 4,8 millions d'euros

Les moutons ne sont pas les seuls à avoir tiré leur épingle du jeu l'an dernier. Le chiffre d'affaires des bovins, qui reste l'activité principale de la Sicafome, a lui aussi connu un grand saut en avant. *«Il s'établit à 54 324 420 euros. C'est 4,858 millions de plus qu'en 2010»* souligne Martial Tardivon. 63 209 bovins ont ainsi été présentés, soit une augmentation de 2 533 individus et surtout 57 867 d'entre eux ont été vendus, ce qui représente une augmentation de 3 323 individus. *«Le taux de vente s'est situé à 92%, au lieu de 90% les autres années»* ajoute Bernard Gauthier. De quoi donner le sourire aux responsables, d'autant plus que *«les ventes ont représenté 94% des volumes présentés sur les six derniers mois, car les tarifs étaient plus en rapport avec les espérances des éleveurs et la météo plus favorable à des animaux de meilleure qualité»*. Pour les éleveurs, la valorisation a elle aussi confirmé l'embellie, avec un prix moyen de vente sur l'année de 939 euros, soit une hausse de 32 euros par animal. *«Le premier semestre a été difficile commercialement parce que le processus de développement des débouchés au Maghreb s'est heurté aux révolutions du Printemps arabe»* explique le président du marché qui ajoute que *«la sécheresse du printemps n'a pas arrangé les choses»* mais qui constate qu'au deuxième semestre, *«les débouchés export se sont confirmés en Tunisie, au Maroc et en Algérie et que le marché turc s'est ouvert»*. Ce qui a eu pour effet bénéfique de tendre les cours.

Bémol sur les ventes

«2011 a été la meilleure année depuis 2008, aussi bien en terme de volumes cumulés que de taux de vente» se réjouit Martial Tardivon. Autant dire que, en dépit d'interrogations sur les aménagements que doit envisager la Sicafome (agrandissement du parc) et qui restent soumis à la loi et aux investissements à réaliser, les responsables voient l'avenir avec sérénité. Bernard Gauthier tient toutefois à apporter un bémol à l'enthousiasme partagé: *«D'abord, parce que comme toute entreprise, le marché au cadran, c'est-à-dire les éleveurs adhérents, se trouvent soumis à une forte hausse des charges (carburants, intrants, mécano, véto...). Ensuite, parce qu'on ne peut pas exclure que, face à cette conjoncture et à cause de la sécheresse qui a entraîné des achats de paille et d'aliments, certains éleveurs ont peut-être décapitalisé précocement et anticipé sur les ventes de 2012»*. Selon le président, *«il y a des situations individuelles un peu tendues qui atténuent l'enthousiasme pour les cours pratiqués au marché»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Zoom sur...

Une nouvelle animatrice à la Sicafome

Angélique Douard est bien connue des éleveurs nivernais, pour ses responsabilités antérieures. Depuis le 9 janvier dernier, elle est embauchée par la Sicafome en tant qu'animatrice à mi-temps, afin d'apporter un nouveau service aux adhérents: accompagner le volet administratif de la gestion d'une exploitation. Angélique va par exemple aider les éleveurs dans le cadre du passage au zéro papier pour les télédéclarations Pac 2012, mais elle pourra également intervenir sur les cahiers d'épandage et de fumure, le carnet sanitaire, le PMBE, la mise aux normes dans les zones vulnérables, la prise de décisions économiques, les formalités administratives et les outils d'information des adhérents. Son poste, qui a vocation à devenir permanent, sera financé par un service à la carte, avec une partie gratuite en fonction du type d'apports (ceux qui vendent 80% de leur production sur le marché) et une partie payante.

Arboriculture et viticulture

La nature n'aime pas les hivers trop doux

La douceur persistante des températures affole les bourgeons, que ce soit en arboriculture ou en viticulture. En dépit des gelées matinales constatées ces derniers jours, se dirige t-on comme en 1956, vers un hiver très doux ponctué d'un fort coup de gel catastrophique pour les cultures ?



Un peu trop de «vert» dans les rameaux à pareille époque !

La nature a horreur du vide et se satisfait pleinement d'un rythme saisonnier bien équilibré. La douceur exceptionnelle enregistrée en novembre et décembre passera-t-elle l'hiver, avec le risque d'en payer le tribut par des gelées tardives et printanières ? Aujourd'hui, la nature s'affole. Pour preuve : le bourgeonnement précoce constaté en arboriculture et en viticulture dans l'Auxerrois.

Alain Duruz est exploitant céréalier et arboriculteur à Jussy et souhaite ne pas revivre le scénario catastrophe de 2003, année de son installation : *«je ne peux que m'en souvenir, les gels de printemps avaient anéanti 95 % des arbres !»*. Plus loin dans le temps, son collègue Patrick Barbotin se souvient des dires de anciens, citant le terrible hiver 1956 : *«un début d'hiver très doux, suivi d'un des pires coups de gel qu'ait connu le pays tout le mois de février. On entendait les arbres partis en sève éclater. La quasi-totalité de la production de noix de Grenoble avait alors disparue»*.

Pour l'heure, Alain Duruz constate une tendance de certains cerisiers et autres nectariniers à vouloir *«débourrer»*, trompés par ce qu'ils croient être l'arrivée du printemps : *« normalement l'hiver venu, l'arbre se met en repos végétatif, une fois son feuillage perdu. Une forme d'hibernation jusqu'à ce que les bourgeons commencent à regonfler fin février, début mars. Et là, on constate en taillant que la sève continue à circuler dans les rameaux, empêchant l'arbre de bénéficier d'un effet dormant*. L'autre conséquence étant que, du fait d'une activité solaire plus faible à cette période, l'arbre puise dans ses réserves sans pouvoir les reconstituer grâce à la photosynthèse. Une forme *« d'essoufflement »* qui le rendra moins résistant à tout aléa climatique ou parasitaire. Pour Patrick Barbotin, aucun doute : *« d'une façon générale, quand on a une saison qui n'est pas là au moment où il faut, c'est toujours une source d'inquiétude. Le rythme saisonnier est rassurant »*.



Dans les vignes aussi, la douceur hivernale n'est pas sans conséquence

Le risque d'une pression des maladies au printemps

Dans les vignes aussi, la douceur hivernale n'est pas sans conséquence, comme le rappelle Christophe Ferrari, viticulteur à Irancy : *«l'incidence principale étant que, faute de voir les œufs d'hiver tués par le froid, certains insectes parasites subsistent et accentuent la pression des maladies au printemps»*. Installé depuis 25 ans, lui non plus ne se souvient pas avoir connu une douceur des températures aussi étalée dans le temps. Avec pour autre conséquence d'avoir remarqué en taillant, des premiers bourgeons *«gonflés»*, même si le phénomène reste limité. Le scénario météo idéal ? *«Du froid le matin, comme on a eu ces derniers jours, bien sec, avec un vent nord, nord-est qui assèche et fait redescendre la sève et des températures qui ne remontent pas trop dans la journée»*.

Même constat pour son collègue de Coulanges-la-Vineuse, Jean-Pierre Maltoff qui, contrairement à d'autres viticulteurs adeptes d'un ralentissement de la taille dans les vignes, par crainte que la sève montante ne les fasse *«saigner»*, continue à jouer du sécateur : *«une fois le rameau taillé, forcément, cela va sécher et nécroser, empêchant la sève de couler. Un peu comme une amputation»*. Lui aussi souligne *«l'effet prophylactique et aseptisant sur les organismes se cachant généralement sous l'écorce des ceps»*, que peuvent avoir 10 ou 15 jours de températures négatives consécutives. L'autre conséquence à ses yeux d'un hiver doux, étant que : *«tout ce qui est gratté, que ce soit dans les champs ou les vignes, tout ce qui a subi un labour d'hiver, a besoin de cette explosion des éléments d'eau engendrée par le gel, rendant une terre arable fine et délicate»*. Pour l'heure, dans les vignes, l'après-midi, ça *«pâte»* un peu… !

DOMINIQUE BERNERD

Vœux et médailles du travail à la MSA

Moment de convivialité pour de nombreuses entreprises, la traditionnelle cérémonie des vœux est aussi l'occasion d'effectuer un retour sur l'année écoulée et une projection sur celle qui débute. La Caisse régionale de MSA de Bourgogne n'échappe pas à la règle et c'est devant une assistance nombreuse que le directeur général, Jean Boissière, a présenté ses vœux aux salariés icaunais de l'organisme et dressé les perspectives pour 2012.
Retenu par un deuil familial, le président Dominique Bossong était représenté à la cérémonie, par Pierre Allard, administrateur.
La cérémonie des vœux a aussi été l'occasion cette année encore, d'honorer les nouveaux médaillés du travail de l'entreprise (promotions du 14 juillet 2011 et du 1er janvier 2012). Ont ainsi été distingués :
Médaille d'Or : Marie-Claude Pradine et Daniel Jacquiet
Médaille de Vermeil : Yvette Bernard, Béatrice Chanteloube, Isabelle Courtois, Annie Etienne et Laurence Hugot
Médaille d'argent : Corinne Borderelle, Véronique Laurent, Sylviane Milon, Fatima Ouariba et Fabrice Gressent.

DB



Jean Boissière, directeur de la caisse régionale de MSA Bourgogne et Pierre Allard, entourés des médaillés du travail du site icaunais, présents à la cérémonie.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1149
VENDREDI 20 JANVIER 2012

Concours général agricole

Les vins de l'Yonne entrent en lice

La présélection des vins de l'Yonne pour le 121ème Concours Général Agricole a réuni 80 dégustateurs à Beine, pour 325 échantillons présentés. Un record !



Un jury composé de viticulteurs, restaurateurs et consommateurs.

La présélection des vins icaunais pour le Concours général agricole 2012 s'est tenue à Beine le 11 janvier dernier. Fort de son succès croissant, le Concours a séduit cette année 96 viticulteurs, coopératives ou négociants du département, qui ont présenté pas moins de 325 échantillons, toutes appellations confondues. Un chiffre record, en hausse de plus de 30 % par rapport à 2009. A l'exception des Grands Crus et des Crémants, les vins présentés étaient tous obligatoirement millésimés 2010.

Seul à être organisé sous le contrôle de l'Etat, le Concours général agricole a pour ambition de sélectionner et de récompenser les meilleurs vins. Créé en 1870 par le ministère de l'Agriculture, il réunit aujourd'hui au niveau national, une équipe de 60 collaborateurs régionaux (Chambres d'agriculture départementales ou régionales, agents de l'Etat, syndicats viticoles). Attendu des professionnels et du grand public, reconnu en France comme à l'étranger, il est le rendez-vous annuel incontournable pour la viticulture icaunaise. Véritable vitrine du savoir faire, il permet de valoriser les productions, de mieux faire reconnaître les terroirs et de se faire référencer sur un marché de produits de haute qualité. Les enjeux pour le département sont incontestables.

A l'échelle de l'Yonne, la Direction départementale des territoires était jusqu'alors en charge de l'organisation du concours de présélection. L'année 2012 est une période de transition, avant la passation complète en 2013 de cette mission à la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Pour cette édition, le travail a été partagé : la DDT enregistrant les inscriptions et la Chambre d'agriculture collectant les échantillons. A savoir : 2 bouteilles pour la pré-sélection, 1 bouteille pour l'analyse dans un laboratoire certifié Cofrac et 2 bouteilles pour la finale à Paris si le vin est retenu.

Cette année, 80 jurés ont participé à cette pré-sélection. Composés de viticulteurs, de restaurateurs et de consommateurs, les jurés sont répartis par table de 3 à 4 personnes. Chaque table devant juger une ou deux appellations, sur des critères définis par une grille de notation commune comprenant une note sur le visuel (4 points), sur les qualités olfactives (6 points) et gustatives (10 points). A partir de ces grilles, une moyenne est réalisée par échantillon et par table. Les meilleurs vins, soit environ la moitié des vins présentés, étant retenus pour la finale à Paris qui se déroulera le 26 février prochain dans le cadre du Salon de l'agriculture

En 2011, la remise officielle du diplôme aux médaillés avait eu lieu lors de la Foire saint Martin, à Auxerre.

▶ Appellations présentées

Bourgogne Blanc (Chitry, Vézelay et Côtes d'Auxerre), Bourgogne Blanc, Bourgogne rouge (Côtes d'Auxerre, Chitry, Côtes Saint-Jacques, Coulanges la Vineuse, Epineuil), Bourgogne Rouge, Irancy, Tonnerre Blanc, Bourgogne aligoté et rosé, Saint-Bris, Petit-Chablis, Chablis, Chablis 1er Cru, Chablis Grand Cru, Crémant de Bourgogne

Emploi

Des métiers qui s'écrivent aussi au féminin

L'édition 2012 du *«Carrefour des Carrières au Féminin»* a cette année encore montré par l'exemple à un public de collégiens et lycéens en recherche d'orientation professionnelle que d'autres métiers sont possibles pour les femmes, sans être réservés aux hommes. Notamment en milieu agricole.

Dès le second trimestre de l'année scolaire, l'orientation est un sujet de réflexion pour les collégiens de 4ème et 3ème et leurs parents. Les statistiques ont montré que les filles avaient tendance à se limiter dans leur choix, se dirigeant majoritairement vers un nombre restreint de métiers : santé, social, secrétariat, enseignement… Les professions exercées par les femmes sont en fait peu nombreuses, 75 % d'entre elles se dirigeant vers une quinzaine de métiers, là où le même pourcentage de garçons se répartit sur une centaine. Elles n'utilisent pas autant que les garçons l'éventail des possibilités offertes, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur insertion professionnelle à l'âge adulte, qui connaît davantage le chômage et le manque de qualification. L'objectif du *«Carrefour des Carrières au Féminin»*, organisé samedi dernier à Appoigny par l'association FETE (Femme Egalité Emploi), est de leur rappeler que d'autres métiers sont possibles, ni plus ni moins difficiles à exercer et souvent plus valorisants.

Parmi la quarantaine de professions présentées : peintre en bâtiment, responsable de travaux, conductrice de train, contrôleur des douanes, viticultrice… Ou bien ingénieure de l'agriculture, avec le témoignage d'Alexandra Cherifi, aujourd'hui directrice de l'exploitation agricole du lycée la Brosse. Les débuts n'ont pas toujours été faciles reconnait-elle dans un sourire : *«il faut dire que je cumulais… Femme, jeune, petite, pas du milieu agricole, pas de la région !»* Et les septiques nombreux *«on pensait que j'allais faire couler la ferme et ne resterais pas deux ans»*. Pas de quoi



Lyne Marchive, viticultrice chablisienne, à la tête du Domaine des Malandes.

décourager la volonté et la ténacité d'Alexandra, aujourd'hui bien ancrée dans le paysage agricole icaunais : *«globalement, ça a évolué, même si certains hommes, on ne pourra jamais les changer, machistes ils resteront, toujours perturbés de voir une femme dans l'agriculture»*. Et tant pis s'il arrive encore parfois à *«Madame la directrice d'exploitation»*, (dont la taille est inversement proportionnelle à la fonction !), d'être confondue sur des manifestations ou des salons avec les élèves qu'elle accompagne !

Vigneronne et fière de l'être !

Profession..? *«Propriétaire viticultrice, exploitante du Domaine»*. Lyne Marchive, propriétaire du Domaine des Malandes à Chablis a depuis toujours revendiqué un statut d'exploitante à part entière. Pas question d'être perçue comme *«femme de…!»* Aujourd'hui à la tête d'une exploitation de 28 ha et d'une équipe de 12 salariés, elle commercialise 220 000 bouteilles à l'année, principalement à l'export. Avec pour bagages de sérieux atouts : des vins de qualité, un travail sérieux et une élégance toute naturelle teintée de *«french touch»*. Aujourd'hui reconnue de ses pairs, les débuts n'ont pas toujours été faciles pour elle non plus : *«lorsqu'en réunion, je voulais dire quelque chose, j'avais intérêt à ce que ce soit bien réfléchi, on ne m'aurait rien laissé passé et tout le monde aurait éclaté de rire en me ridiculisant, là où on aurait accepté les propos s'ils avaient été tenus par un homme !»* La volonté et la persévérance ont payé. Force a été pour un monde majoritairement et historiquement masculin, de constater que vigneron pouvait aussi se décliner au féminin. La condescendance des débuts, façon *«Marie-Antoinette à la vigne»* manifestée par quelques collègues plus anciens a vite laissé place à une certaine admiration, voire un peu d'appréhension : *«trente ans après, ils s'aperçoivent qu'on est encore là, qu'on a fait notre place, prenant en passant un peu de leur exclusivité, pour un métier autrefois réservé aux hommes»*. De la ténacité avant tout, même si : *«en cas de coup dur, type gros coup de gel ou de grêle, on s'interroge parfois… C'est dur et carrément injuste, après avoir bossé toute l'année !»* Pas une raison suffisante pour Lyne Marchive, aujourd'hui membre de l'association *«Femmes et vins de Bourgogne»*, de remettre en cause le métier qu'elle a choisi et assume avec passion : l'égalité même devant l'adversité !



Chaque année, le *«Carrefour des carrières au féminin»* attire plus de 500 jeunes collégiennes et lycéennes, accompagnées le plus souvent de leurs parents.

DOMINIQUE BERNERD

Installation des jeunes agriculteurs

Des aides essentielles au dynamisme des structures

Dans le prolongement du recensement agricole 2010, Agreste Bourgogne revient sur 20 ans d'installation en Bourgogne. Les jeunes exploitants sont bien aidés. Des jeunes qui suivent en majorité les traces de leurs aînés mais cherchent aussi de nouvelles pistes de valorisation. Un enjeu à moyen terme pour l'avenir du potentiel agricole bourguignon : la succession des exploitants âgés de 50 ans ou plus, ce qui concerne 57% des exploitations bourguignonnes.

Les nouveaux installés bénéficiant d'une aide à l'installation (70% des cas) dans les exploitations de Bourgogne sont majoritairement jeunes (moins de 41 ans), de sexe masculin, bien formés et établis dans sept cas sur dix en société.

Vers de nouvelles pistes de valorisation

Ils reproduisent le plus souvent les activités traditionnelles de la région : les installations en élevage bovin sont ainsi les plus nombreuses devant les grandes cultures et la vigne. Ces trois orientations concentrent 68% des installations aidées. Cet ordre s'inverse chez les jeunes non aidés dont un tiers s'installe en viticulture, contre 20% en céréales et 19% en élevage allaitant.

En Bourgogne plus de huit jeunes éleveurs laitiers sur dix bénéficient de la DJA, alors que moins de six jeunes vignerons sur dix peuvent en bénéficier, du fait du fort potentiel économique de certaines exploitations viticoles qui peut en effet les exclure des aides. Les jeunes développent des pistes de valorisation différentes de celles de leurs aînés. L'installation de jeunes agriculteurs s'accompagne ainsi d'une réorientation progressive des systèmes de production vers la mise en place de stratégies de valorisation des produits agricoles, tout tailles et systèmes confondus.

Sur l'ensemble des exploitations moyennes et grandes, les élevages d'herbivores attirent le plus les jeunes si l'on considère les installations aidées. Une majoration incitative de ces aides en zone de handicap conforte l'attractivité de ces productions. En revanche, les grandes cultures, qui bénéficient d'une part importante de DJA, comptent plus de 70% d'exploitations sans jeune, contre 68% sur l'ensemble régional.

Quel avenir pour la Bourgogne

Globalement, les exploitations aidées ont des surfaces plus grandes que les autres (160 ha en 2010, contre 96 ha pour les non aidées). Le cheptel bovin moyen est également supérieur au sein d'un élevage aidé avec 88 vaches contre 71. Les exploitants de 30 ans au plus ayant bénéficié d'une DJA disposent de structures légèrement plus importantes que leurs aînés, ce qui dénote un léger agrandissement des structures.
Dans son étude, Agreste Bourgogne s'interroge sur l'avenir des exploitations bourguignonnes. 57% des exploitations recensées en 2010 compte au moins un exploitant âgé de 50 ans ou plus. L'enjeu de la succession est donc de taille.

Le défi à relever consiste à maintenir des actifs dans un territoire régional déjà marqué par la dévitalisation et à créer de la valeur ajoutée permettant de générer un revenu. L'agrandissement des structures et leur modernisation, note Agreste, conforte le potentiel agricole bourguignon, en dépit d'une baisse de 20% des actifs en dix ans. A moyen terme, 14% des exploitations présentes en 2010 pourraient disparaître du paysage bourguignon.

D'APRÈS AGRESTE BOURGOGNE

Zoom sur...

Une population à part : les femmes

Quelle que soit l'orientation de la production, l'installation des jeunes femmes semble moins favorisée que celle des jeunes exploitants. La part des bourguignonnes n'est que de 11% au sein des bénéficiaires de la DJA, alors qu'elles représentent 15% des jeunes agriculteurs. Les femmes s'installent le plus souvent (45%) en élevage ovins et caprins (6 installations sur 10 sont aidées). Les jeunes agricultrices représentent 20% des installations en viticulture, maraîchage horticulture, élevages hors sol. En grandes cultures, les jeunes femmes ne représentent que 7% des installations aidées et en viande bovine, seulement 8%. Le niveau de formation semblent expliquer en partie les écarts entres les jeunes femmes installés et leurs homologues masculins. Les installations tardives (après 40 ans) concernent également plutôt les femmes, sur des fermes en majorité de petite dimension. Dans le cadre des ces installations tardives 40% des femmes travaillent seules, le conjoint arrivant en appui dans 54% des cas.

Emplois agricoles

L'Anefa accompagne les seniors

Un nouveau dispositif intéresse directement les seniors qui occupent un emploi salarié dans l'agriculture : un accompagnement gratuit de 10 heures sur deux ans leur est proposé dès l'or qu'ils sont âgés de 49 ans au minimum. L'Anefa (Association nationale Emploi formation en agriculture) est chargée de l'animation et de la gestion de ce dispositif.

Plus de 200 000 salariés de 49 ans et plus travaillent dans la production agricole, ce qui représente 17,5% de la population active dans cette branche.

Ce chiffre augmente de 3 à 5% chaque année. En dix ans la part des seniors dans l'emploi agricole a fait un bond de 45%.

Les partenaires sociaux de l'agriculture, représentants les employeurs comme les salariés, ont donc décidé de répondre à cette évolution sociologique en sécurisant le parcours professionnel des salariés seniors, afin d'optimiser leur emploi en regard de leur expertise et de veiller à leur assurer un avenir professionnel, par exemple quand la pénibilité du travail demande un aménagement de poste.

Un «*dispositif senior en agriculture*» pour façonner son avenir professionnel

Le dispositif senior en agriculture s'adresse à tout salarié de 49 ans et plus, avec un an minimum d'ancienneté chez son employeur et ayant travaillé cinq ans dans le secteur agricole.
Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement gratuit de dix heures sur deux ans, assuré par un expert agréé : l'accompagnateur. Ce dernier est sélectionné sur sa connaissance des métiers de l'agriculture et des dispositifs de formation professionnelle continue, ainsi que sur sa maîtrise des techniques de recherche de l'information.
L'objectif étant que le salarié senior en phase de questionnement sur son avenir professionnel puisse bénéficier de toutes les informations utiles sur les métiers et les parcours de formation, afin de bâtir son projet professionnel avec l'aide de l'accompagnateur.

L'Anefa apparaît comme la cheville ouvrière du dispositif car, comme le précise son président Gilles Duquet, *«elle est l'outil de communication des partenaires sociaux.*
La présence de son réseau de proximité, composé d'associations régionales et départementales, permet de relayer l'information et de sensibiliser directement les salariés seniors».

AMK D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Comment s'inscrire dans le dispositif ?

Pour bénéficier de l'accompagnement, il suffit de :
1. Télécharger le formulaire de demande d'autorisation préalable, avec sa notice.
2. Choisir son accompagnateur sur la liste des accompagnateurs.
3. Remplir le dossier avec son accompagnateur et l'envoyer à :
Anefa – Service seniors, 6 rue de la Rochefoucauld – 75009 Paris.
Pour en savoir plus sur le dispositif : www.anefa.org/seniors

En chiffres

490 000 exploitations agricoles en France métropolitaine, une chiffre en diminution de 3% par an.

17% du travail dans les exploitations agricoles est assuré par des salariés permanents.

970 000 personnes travaillent sur les exploitations agricoles en France Métropolitaine :

- 604 000 chefs d'exploitation et co-exploitants
- 207 000 actifs familiaux (conjoints, etc.)
- 155 000 salariés non familiaux.
Chaque année l'agriculture recrute plus de 50 000 salariés permanents et près de 860 000 saisonniers.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Santé animale

Mobilisation internationale contre l'excès d'antibiotiques

Plan de réduction drastique de la consommation d'antibiotiques dans les élevages allemands. Programme de lutte contre les résistances aux antibiotiques par la FAO.



CE

L'année 2011 était celle des vétérinaires. En ce début d'année, les thématiques de santé animale sont encore à la une.

Après la France qui a lancé au mois de novembre un plan de réduction de 25% de la consommation des antibiotiques en élevage, c'est l'Allemagne qui s'apprête à mettre en place un vaste programme de lutte contre l'antibiorésistance dans le secteur de l'élevage. Le gouvernement allemand veut légiférer pour restreindre *«au strict minimum»* l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage et augmenter les contrôles, a annoncé le 10 janvier le ministère de l'Agriculture et de la protection du consommateur. L'Allemagne est le premier producteur de porc et le troisième producteur de volaille de l'Union européenne. Ces deux filières d'élevage sont les plus consommatrices en antibiotiques.

La nouvelle loi va être soumise aux Etats régionaux et aux fédérations professionnelles concernées avant le lancement du processus législatif. Elle devrait restreindre principalement l'usage des antibiotiques utilisés en médecine humaine. En France, le plan de lutte contre l'antibiorésistance met lui aussi l'accent sur les céphalosporines et les fluoroquinolones, des molécules dites critiques.

La ministre allemande de l'agriculture Ilse Aigner a indiqué vouloir renforcer *«de manière substantielle»* les pouvoirs des Etats régionaux, les Länder, chargés du contrôle de l'utilisation des antibiotiques par les éleveurs. Elle souhaite aussi limiter les prérogatives des vétérinaires, qui ont le droit de distribuer directement des antibiotiques. Au menu de la présidence danoise de l'UE La Commission européenne a fait, le 17 novembre dernier, douze propositions afin de lutter contre les résistances aux antibiotiques, parmi lesquelles le secteur de l'élevage est particulièrement visé. Ce dossier a été mis à l'ordre du jour de la session des 18 et 19 juin des ministres de l'agriculture de l'UE par la présidence danoise. Un projet de conclusions du Conseil pour la mise en place d'un plan d'actions européen devrait être étudié. Le parlement européen souhaite pour sa part arrêter progressivement l'usage des antibiotiques à des fins prophylactiques dans toute l'Union européenne.

Les organisations internationales mobilisées

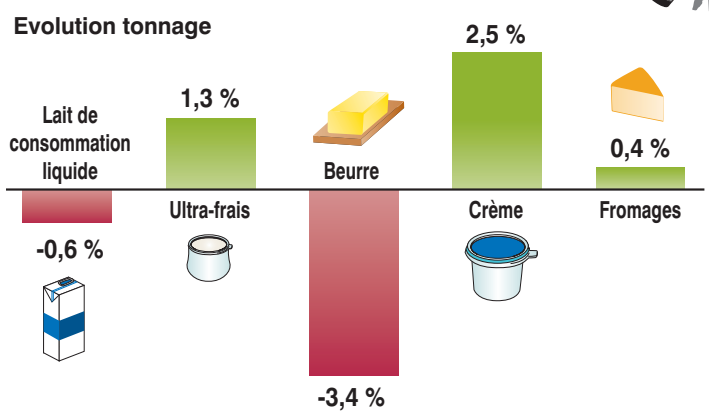
Pour sa part, l'OIE (organisation mondiale de la santé animale) a rappelé la nécessité de lutter contre l'antibiorésistance lors d'une conférence de presse qui se tenait au siège de l'organisation à Paris le 11 janvier. *«En 2011, un accord a été signé entre l'OIE, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et la FAO (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) sur la réduction des risques biologiques dans le monde»*, a rappelé le docteur Bernard Vallat, directeur général de OIE, lors d'une conférence de presse qui se tenait à paris le 11 janvier. L'antibiorésistance dans les élevages est un dossier prioritaire pour l'organisation qui rappelle qu'il n'est pas question d'interdire les antibiotiques dans l'élevage, sans quoi il y aurait des problèmes de disponibilité en protéines nobles dans le monde. seulement, *«il est nécessaire de mettre en place un suivi en permanence de l'usage prudent des antibiotiques»*, poursuit Bernard Vallat. Pour 2012, l'OIE appelle à la solidarité des pays membres : l'action doit être mondiale pour être efficace. De fait, il y a des transferts transfrontaliers qui nécessitent un contrôle permanent de la circulation des antibiotiques. L'OMC (organisation mondiale du commerce) est en partie chargée du contrôle aux frontières. Par ailleurs, des efforts doivent porter sur la lutte contre l'usage massif de médicaments falsifiés. *«Les ventes à la sauvette sont fréquentes dans les pays en voie de développement, mais elles se développent aussi dans les pays développés»*, insiste Bernard Vallat. Par exemple, la vente directe sur Internet est un phénomène répandu.

Enfin, l'accent sera mis sur la formation des vétérinaires, mais aussi des éleveurs. Il s'agit de préparer les experts en leur donnant accès à une formation de base et/ou continu pour l'usage prudent des antibiotiques, mais aussi d'*«améliorer la gouvernance des services vétérinaires»*.

Le chiffre de la semaine

Stabilité pour les produits laitiers

Achats des ménages de produits laitiers
cumul du 27 décembre 2010 au 25 décembre 2011/2010



Source : FranceAgriMer / Panel Kantar Worldpanel

La consommation de produits laitiers reste stable. Les professionnels de la filière lait auraient sans doute préféré des chiffres plus dynamiques pour la consommation de produits laitiers par les Français. C'est une stabilité qui a été constatée. A l'intérieur de cette moyenne les produits ultra-frais progressent entre 1 % et 2 %, les crèmes de 2,5 %. A l'inverse, le lait frais est en baisse de 5,3 %, le beurre de 3,4 %, et le fromage à raclette de 3,3 %.

Le point sur les prix alimentaires

Baisse en décembre mais moyenne annuelle record

La FAO vient de publier son dernier indice 2011. Résumé sur la situation de l'an passé.



ONU/Ocha/D.Ohana

L'indice des prix alimentaires de la FAO a atteint le niveau de 211 en décembre 2011. Ceci représente une baisse de 2,4%, ou de 5 points, par rapport à l'indice de novembre. C'est aussi 11,3%, ou 27 points, de moins que son plus haut niveau atteint en février 2011. Le recul de l'indice s'explique par une détente des prix mondiaux sur les céréales, le sucre et les huiles, à un ralentissement de la demande mondiale et à une remontée du dollar face à l'euro. Ce qui aboutit aux conclusions globales suivantes : d'abord, l'indice, après avoir grimpé au premier semestre de l'année écoulée, n'a cessé de baisser ensuite ; ensuite, en moyenne annuelle, l'indice FAO a atteint son plus haut niveau depuis sa création en 1990 : 228 points. Il dépasse le record précédent de 2008, à 200 points. En 2011, l'indice FAO des prix céréaliers s'est établi en moyenne à 247 points (+ 35% par rapport à 2010). Celui des prix de la viande a dépassé de 16% celui de 2010 et celui des produits laitiers de 10%. Les experts de la FAO reconnaissent qu'il est bien difficile de se prononcer sur l'évolution des prix durant les prochains mois, en raison de multiples incertitudes (économie mondiale, devises, énergie…).

T. Michel

FDSEA de la Nièvre

Premier conseil de l'année

Le Conseil d'Administration de la FDSEA s'est tenu le 6 janvier à Sermoise dans les locaux du GDS.



Le premier conseil de l'année 2012 s'est réuni autour d'une trentaine d'administrateurs. Le président Jean-Pierre Condamine a ouvert le conseil en souhaitant que l'année 2012 soit meilleure que la précédente. Avec un ordre du jour plutôt chargé, les élus ont commencé à faire le point sur les enjeux environnementaux auxquels les agriculteurs font face. Les membres du conseil ont bien noté les inquiétudes qui sont remontées à ce sujet et en partage les préoccupations. Par exemple, la cartographie des cours d'eau est au centre de nombreuses conversations et a suscité une vive inquiétude des administrateurs qui entendent être présents sur le terrain dès début 2012 et l'achèvement des travaux sur les bassins de la Colâtre, de la Canne et du Nohain. Par ailleurs, le conseil s'est vivement offusqué des pratiques de l'administration en matière environnementale, avec la tenue en décembre dernier d'une réunion en DDT visant à définir un réseau de référents ayant des connaissances en environnement et à laquelle aucune OPA n'était conviée.

Sécheresse 2011

Après l'apaisement de la salle, le conseil a pu aborder le dossier *«sécheresse 2011»*. Sur le sujet, ce n'est pas moins de 12 millions d'euros qui vont parvenir au département de la Nièvre. Sous l'action conjuguée de la FDSEA et des JA, le département a été reconnu en intégralité en zone sinistrée. Ainsi, deux zones ont été retenues avec des taux de pertes annuels estimés de 47% correspondants aux régions d'Entre Loire et Allier et au Morvan et un taux de perte de 37% pour le reste du département. Par conséquent, un certain nombre de dossiers déposés au mois d'août, et qui jusqu'ici n'avaient obtenus aucune aide, devraient être rattrapés. De même, le Conseil régional a annoncé le déblocage d'un million d'euros pour les dossiers non éligibles au fond.

Horizon 2012

Un point a enfin été fait concernant la prochaine assemblée générale. Après Pouilly sur Loire en 2011, le conseil d'administration a émis le souhait que l'édition 2012 soit organisée dans le Sud-Est du département.

Les administrateurs ont tenu à signaler la nécessité de pérenniser l'action syndicale dans le but de continuer, de la meilleure façon qu'il soit, la défense des intérêts de l'agriculture nivernaise, qui plus est, face à des syndicats minoritaires s'agitant stérilement à l'approche des élections Chambre.

Avant de se quitter, les administrateurs ont rappelé la tenue de quelques événements agricoles qui se dérouleront dans notre département courant 2012, avec notamment la finale nationale de labour à l'ancienne organisée par le CCJA de Corbigny.

FDSEA 58



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1149
VENDREDI 20 JANVIER 2012

Conférence régionale grandes cultures

L'agronomie au cœur des métiers et

La première conférence régionale Grandes cultures vient de se tenir au lycée agricole de la Brosse à Venoy, dans l'Yonne et le moins que l'on puisse dire, c'est que le thème *«Systèmes de cultures innovants, Ecophyto 2018, 0 herbicide ?»* était porteur, au point de remplir le grand amphithéâtre au-delà de sa capacité.



Pour le colza associé, le gel est arrivé "in extremis" cette année…

C'est un vaste chantier que ce programme régional de recherche, qui réunit sous l'impulsion de la Chambre régionale d'agriculture, les Chambres d'agriculture et leurs partenaires, le Cetiom, le Sedarb, Arvalis-Institut du Végétal, la FRCuma de Bourgogne, les lycées agricoles de Dijon-Quétigny et de La Brosse, Agro-sup Dijon et l'Inra, des groupes de développement agricoles et des agriculteurs… tous déterminés à préparer l'avenir en testant au champ de des itinéraires techniques innovants, de nouvelles techniques ou des combinaisons de techniques inédites.
Cette recherche de systèmes de cultures innovants s'explique par la nécessité de faire face aux enjeux majeurs de production et de compétitivité économique et environnementale, qui changent radicalement la donne actuelle.
Les exposés techniques et les interventions d'agriculteurs engagés dans ces démarches ont justement montré qu'il ne s'agissait pas d'appliquer de nouvelles recettes, mais au contraire de s'engager dans la voie de nouvelles réflexions agronomiques, qui impactent l'ensemble du système d'exploitation.
La problématique de la gestion des adventices est apparue centrale et fédératrice du fait de la diminution des matières actives disponibles et de l'augmentation importante des charges dans les systèmes classiques, pratiquant des rotations de type colza-blé-orge, en techniques culturales simplifiées, caractéristiques de la région. La gestion des adventices, comme le rappellent les intervenants, *«est un des piliers du capital agronomique des champs cultivés»*, c'est aussi une orientation majeure des recherches en agroécologie menées à l'Inra Dijon et expérimentées à Bretenière. Pour Marie-Sophie Petit de la Chambre régionale d'agriculture, c'est également le moyen de remettre *«du bon sens agronomique»* tout en maîtrisant ses charges et ses coûts de production pour rester compétitif, sur le plan économique comme sur le plan environnemental.

Colza associé : à la recherche des combinaisons gagnantes

La première présentation a rendu compte des résultats d'essais menés depuis deux ans sur les effets de l'implantation d'une culture de colza associée à une ou plusieurs autres plantes. Objectifs attendus : concurrencer les adventices, amener de l'azote, favoriser l'implantation racinaire du colza et accessoirement perturber l'activité des ravageurs d'automne.
Les expérimentations ont montré que le colza associé peut améliorer la productivité du colza à condition de choisir les bonnes associations et de semer toutes les plantes en même temps. Autres observations : la technique du colza associé profite à des systèmes de cultures pratiquant des rotations longues sur des parcelles peu sales. Le colza associé a tendance à réduire la production d'adventices et surtout à en limiter le développement. Mais la technique n'est pas recommandée dans les systèmes à rotations

▶ Zoom sur...

Bruno Chauvel (chercheur à l'Inra)

Et si l'on ne désherbait plus ?

Invité à donner son point de vue au terme de la présentation des différentes expérimentations, Bruno Chauvel, chercheur à l'Inra-Dijon (TGU-agroécologie) a considéré la problématique des adventices sous un angle nouveau et réaffirmé le rôle pivot de l'agriculteur.

« *Et si l'on ne désherbait plus ?»* La question est volontairement provocante ; après plusieurs heures de présentation des résultats d'expérimentations, Bruno Chauvel, chercheur à l'Inra-Dijon *«spécialisé dans les mauvaises herbes»*, a résolu de secouer l'auditoire. D'abord il fait un constat : aucune étude n'existe sur la nuisibilité réelle des mauvaises herbes, en qualité comme en quantité.
Le réservoir est pourtant important, 250 espèces pas moins et quelques nouvelles à venir, car *«les mauvaises herbes réagissent et s'adaptent aux systèmes mis en place»*. Les risques de résistance augmentent et certaines pratiques favorisent involontairement leur prolifération, en créant un milieu propice.
S'il n'existe pas de références spécifiques sur leur nuisibilité, on sait qu'elles peuvent à la fois constituer un réservoir intéressant pour la faune auxiliaire des cultures et un réservoir à *«bioagresseurs»*. De fait, beaucoup de variables peuvent influer sur leur plus ou moins grande possibilité de nuire.
«Peut-on se passer des herbicides ?» la question posée par Bruno Chauvel demande réflexion. *«Avant la réponse était non»*, aujourd'hui la réponse est plus mesurée «c'est oui, mais il faut rajouter de l'*agronomie dans les systèmes»*.
Si l'on considère cette question sous un autre angle, on peut aussi se demander : *«le problème est-il dans les mauvaises herbes ou dans les pratiques de désherbage ?»* La réponse est complexe, car en matière de désherbage et de gestion des adventices, il n'y a pas de solution toute faite, affirme le chercheur. On peut s'adapter au cycle de la mauvaise herbe et le labour, aujourd'hui en désuétude, représentait une alternative intéressante.
Mais c'est l'agriculteur qui doit trouver la solution qui lui convient le mieux, en raisonnant de façon globale son système de culture, ce qui l'amènera à développer des règles de décision et à adapter ses pratiques à sa problématique spécifique. Quant au désherbage mécanique, il introduit encore plus de complexité et nécessite de raisonner là encore de façon systémique.
Pour Bruno Chauvel, l'innovation consiste actuellement *«à imbriquer d'une façon nouvelle des systèmes et des pratiques»*. La décision finale résulte nécessairement des contraintes de l'exploitation, de sa situation, de la nature des sols, des conditions pédo-climatiques et surtout du choix de l'agriculteur. Etant entendu pour le chercheur que *«l'innovation viendra des agriculteurs qui travaillent quotidiennement sur le terrain»*. La recherche a sa place, mais les essais doivent trouver leur expression sur le terrain, c'est la combinaison des essais de la recherche et des essais terrain qui fait progresser et assurera l'avenir des thématiques actuelles.
Les recherches sont très orientées *«environnement»*, mais quid de la biodiversité ? Pour le chercheur, les règles actuelles traduisent un conflit entre environnement et biodiversité. Si l'on considère que les mauvaises herbes font partie intégrante de la biodiversité et concourent à son expression, à quand, plaisante Bruno Chauvel, une prime pour les sauvegarder ? La boutade n'en est pas une, puisque cette prime existe déjà en Allemagne, précise-t-il. Sans attendre un provocant *«plan de sauvegarde des mauvaises herbes»*, le chercheur prévoit qu'en matière d'écologie, *«l'échelon de la biodiversité sera encore plus difficile à franchir pour les agriculteurs que celui de l'environnement»*.

AMK

t des systèmes

courtes sur des parcelles trop infestées. Dans de bonnes conditions, les gains de rendement avec colza associé sont réels mais ne sont pas systématiques. A la floraison, la quantité de matière sèche produite par le colza associé est souvent supérieure à celle produite par le colza seul et la qualité de l'enracinement du colza se trouve améliorée en fonction des espèces associées (ex : colza + féverole). Ce qui permet d'envisager des réductions de doses d'azote (jusqu'à 30 unités).
Une contrainte cependant, les cultures associées doivent être détruites par le gel, ce qui peut poser quelques problèmes en fonction des conditions climatiques. Cette année, Eric Boulet agriculteur à Saint-Privé (89), qui expérimente la technique du colza associé dans un système de rotation longue (colza-blé-orge-maïs-pois) avoue *«avoir eu peur, mais là c'est bon le gel est bien arrivé !»* Il apprécie l'économie d'un système qui réduit les coûts d'implantation. En implantant colza-féverole-vesce, il a constaté que la féverole restructure le sol tandis que la vesce apporte de l'azote au colza. Le pois au contraire concurrence trop fortement la culture principale et attire fortement les mulots.

Désherbage mécanique : un raisonnement à l'échelle du système d'exploitation

Autre expérimentation terrain menée sur le territoire bourguignon : le désherbage mécanique et mixte. La mise en œuvre de cette technique s'avère plus complexe qu'un simple changement de matériel et de pratique. En fait, elle nécessite une réflexion, voire une révision du système de cultures et de l'organisation du travail. Le témoignage de Michel Rameau, agriculteur en polycultures-élevage dans la Nièvre est éloquent. Il est d'abord passé d'une rotation classique colza-blé-orge, à une rotation plus longue, avec introduction de cultures de printemps au moment où il s'est orienté vers des techniques culturales simplifiées. Des problèmes de salissement et la contrainte de parcelles situées sur un point de captage, l'ont amené à contracter une MAE et à investir dans une herse-étrille . Un choix économique autant qu'agronomique (*«les pois d'hiver se désherbent bien à la herse étrille»*. Le désherbage mécanique l'a amené à reconsidérer ses dates de semis et à adapter son rythme de travail aux contraintes de l'outil (plages de travail réduites et contexte climatique). Son objectif initial de *«conserver le même rendement de cultures»* a été atteint avec un avantage : l'arrivée de la herse étrille a favorablement amélioré l'organisation du travail sur l'ensemble des ateliers.

Les différentes expérimentations menées sur ce programme ont globalement montré que *«le désherbage mécanique se raisonne à l'échelle d'un système»* et doit être utilisé en complément des autres leviers agronomiques (allongement des rotations, faux-semis, décalage de la date de semis sur céréales), la lutte chimique étant intégrée dans le programme global de désherbage et pas comme un simple rattrapage. A cette condition, l'utilisation des herbicides diminue et les doses en sont réduites.

Agriculture biologique : effet variété et pratiques culturales sur les blés tendre d'hiver

Tous les systèmes sont concernés par ces expérimentations à la recherche d'itinéraires techniques innovants : l'agriculture conventionnelle, comme l'agriculture biologique. En système bio, la rotation, la génétique des variétés, les associations végétales et la fertilisation constituent les piliers de l'agriculture biologique. Le programme régional s'est donc attaché à tester le comportement des variétés de blé (anciennes et nouvelles), à tester la concurrence de ces variétés vis-à-vis des adventices, en fonction des différents types de fertilisation azotée et à tester la réponse de l'azote exogène. Observations : en blé tendre d'hiver, le nombre de grains par épi est un critère discriminant et déterminant pour élaborer le rendement. La disponibilité en azote influe sur le niveau de fertilisation retenu et sur son efficience, dans certains cas l'apport d'azote peut favoriser les adventices (ex : le vulpin profite bien mieux que le blé d'un apport d'azote). Les blés hauts et étouffants produisent moins de rendement que les courts peu recouvrant, dans de bonnes conditions de disponibilité d'azote, mais ils permettent une meilleure gestion du salissement grâce à la compétitivité du couvert.
En agriculture biologique, la gestion des adventices mobilise donc le système de culture, la génétique, les pratiques culturales et la recherche de cultivars de blé *«bio et ébio plus»* pour aider les agriculteurs dans leurs choix et pour répondre aux attentes des filières.
Dans notre prochaine édition nous reviendrons sur la présentation des premiers résultats d'expérimentations des systèmes de cultures innovants, menées par les Chambres d'agriculture de Bourgogne et les lycées agricoles de Dijon-Quétigny et La Brosse Venoy, en collaboration avec l'Inra, le Cetiom, Arvalis-Institut du végétal, agro-Sup-Dijon, la Draaf-SRAL et le RMT Systèmes de culture innovants.

ANNE-MARIE KLEIN

Phytosanitaires

Pour une utilisation optimum des produits

Suite à une demande de ses adhérents du canton de Brienon, la FDSEA a mis en place une formation sur le procédé des « Bas Volumes ». La formation a été assurée par la Société Agri-Conseil, spécialiste reconnu au sein de la profession. Cette méthode a pour objectif d'optimiser les doses de produits phytosanitaires.



La méthode des bas volumes repose sur des principes simples mais exige une grande vigilance pour être efficace.

Nombre d'agriculteurs ont à répondre à un double objectif : répondre à des exigences environnementales de plus en plus drastiques, tout en optimisant leur coût de revient. C'est à cet effet et suite à une demande des adhérents du canton de Brienon, que la FDSEA de l'Yonne a organisé une session de formation sur la méthode des *«bas volumes»*. Pour rappel, cette méthode a pour but de diminuer les doses de produits phytosanitaires utilisés pour le traitement des cultures tout en conservant leur efficacité.

La dizaine de participants à la formation, en dépit de l'hétérogénéité de leurs pratiques phytosanitaires, souhaitait pouvoir appliquer rapidement les principes de cette méthode sur leur exploitation, bien conscients des difficultés potentielles. D'autant que certains ont leurs exploitations en zones de Bassins d'Alimentation de Captage (BAC) et sont contraints par la législation à diminuer voire supprimer l'utilisation de pesticides. En préambule, l'intervenant a choisi de rappeler quelques fondamentaux de la réglementation, ainsi que les sites et documents où trouver les produits et mélanges autorisés. L'essentiel de la méthode est basée sur des principes simples :

- une bonne observation des parcelles afin d'optimiser les interventions car seules de petites doses sont utilisées,
- de bonnes conditions météorologiques par le respect d'une d'hygrométrie en visée suffisante (au moins 80 %),
- avoir des outils adaptés : être vigilant sur le choix des buses et des filtres,
- le respect d'un PH optimal correspondant au produit utilisé par l'utilisation d'une eau la plus neutre possible (eau de pluie si possible).

L'utilisation des bons adjuvants avec les bons produits est un point essentiel pour s'assurer de la réussite de la méthode. Leurs effets sont multiples : pénétrant, humectant ou adhésif. Ils permettent d'optimiser l'action des phytosanitaires sur la cible visée, insectes ou plantes. Il faut toutefois être vigilant : les adjuvants ont une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) et ne sont homologués que pour un type de traitement défini : désherbage, insecticide ou fongicide.
Une fois les principes de la méthode acquis, encore faut-il mélanger les produits utilisés dans un ordre précis pour espérer obtenir les résultats escomptés. En effet, certains produits ou certaines formulations peuvent être incompatibles entre eux physiquement (phénomène de floculation, de gélifraction ou de solidification).
Tout au long de cette journée de formation, les échanges entre les participants ont été denses, du fait notamment de la palette d'expériences vécues par chacun sur son exploitation. Pour toute personne intéressée par une formation de ce type, contactez la FDSEA de l'Yonne au : 03 86 49 48 10.

SANDRINE VATINELLE,
ANIMATRICE SECTION VÉGÉTALE
DE LA FDSEA DE L'YONNE



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1149
VENDREDI 20 JANVIER 2012

Journée laitière régionale de Sombernon (21)

Nouveaux outils, nouveaux indicateurs et maîtrise des coûts

Le 15 décembre, Côte d'or Conseil Elevage et la Chambre d'agriculture ont organisé la 3ème journée lait régionale. De nombreux thèmes techniques ont été abordés permettant aux 70 participants d'être informés des dernières nouveautés.



L'alimentation a été au cœur des débats avec différents exposés techniques. Philippe Gillet du Comité National des Co-Produits (CNC) a fait un point sur deux concentrés couramment utilisés en élevage : tourteau de colza et drêche de blé. Une synthèse d'analyses récentes a été présentée, confirmant l'intérêt de ces matières premières mais surtout leur forte variabilité.

Denis Chapuis (Chambre d'agriculture de Saône et Loire), a présenté deux essais sur le tanin de châtaignier et la luzerne déshydratée à 26% de Mat. Le premier devrait permettre de valoriser un excès d'azote soluble, alors que la luzerne 26 permet un gain significatif en quantité et en composition du lait.

Deux pratiques alternatives, encore peu usitées dans la région, ont également été détaillées : d'une part les couvertures végétales des silos dont une étude récente confirme l'absence d'impact sanitaire et d'autre part, l'utilisation de laine de bois, pratique intéressante pour la préparation de la mamelle.

Les robots de traite ont fait l'objet d'une analyse basée sur les premières installations bourguignonnes. L'impact technique et économique apparait variable et fortement lié aux conditions d'implantation et d'élevage.

Enfin, deux études nationales et européennes auxquelles participe Côte d'Or Conseil Elevage ont été présentées. Phénofinlait aborde la composition fine du lait et analyse notamment l'impact de l'alimentation sur les différents acides gras du lait. Optimir met au point, à partir d'une simple analyse de lait, de nouveaux critères pour déterminer l'état physiologique de la vache : gestante, apte à l'insémination …)

Au-delà de ces nombreux sujets techniques, la journée avait commencé par un exposé économique. Après la présentation des évolutions sur les campagnes passées et la prévision pour la campagne encours, un zoom particulier a été fait sur le coût de production du lait. Ce nouvel indicateur permettant d'apprécier l'ensemble des charges de l'atelier laitier révèle une situation moyenne relativement équilibrée : la reprise du prix du lait permet actuellement de couvrir les coûts. Néanmoins 30% des éleveurs présentent une situation très critique (déficit de 65€/1000 l.) et ce chiffre serait bien supérieur si la conjoncture venait à fléchir. Diagnostiquer ses charges, et déterminer des pistes de progrès semble donc primordial. Les Chambres d'agriculture, les organismes de Conseil Élevage et les FDSEA proposent donc, avec le soutien financier de Vivea et France Agrimer, des formations sur ce thème sur les quatre départements de Bourgogne et ce, dès Février : contactez vos conseillers. Et inscrivez-vous !

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Groupe de travail Saulieu Liernais

S'initier au diagnostic de gestation

Le groupe d'éleveurs de Saulieu-Liernais est en activité depuis maintenant près de deux ans. Sur sa demande, une formation sur la reproduction en élevage allaitant a été organisée cet hiver. L'objectif : acquérir quelques gestes pratiques pour diagnostiquer une gestation et améliorer ses résultats *«repro»*.



Travaux pratiques pour les éleveurs qui ont pour l'occasion revêtu la blouse blanche et pratiqué des dissections de matrices au collège de Saulieu.

Lors d'une réunion au printemps 2011, les éleveurs du groupe ont décidé de lancer un travail sur la reproduction. En élevage allaitant, elle se compose de trois phases : mise à la reproduction / gestation / phase de retour à la normale (involution utérine) de l'utérus pour préparer un nouveau cycle. Chacune de ces phases peut être ponctuée d'évènements qui perturbent la fertilité de la vache et la productivité du troupeau : non délivrance retardant la reprise du cycle, non retour des chaleurs pour la mise à la reproduction, mortalités embryonnaires ou avortements pendant la gestation, etc. Mais comment détecter efficacement ces anomalies ou problèmes de *«repro»* ? Quels en sont les facteurs de risques ? Comment intervenir ? La demande du groupe était alors d'acquérir quelques gestes et réflexes pratiques pour détecter rapidement les problèmes et diagnostiquer les gestations, afin d'améliorer ses résultats au vêlage.

Une formation *«pratico-pratique»*

La première journée s'est déroulée au collège de Saulieu. La matinée s'est concentrée autour de rappels théoriques sur l'anatomie de la vache et les étapes du cycle sexuel. Des discussions ont permis d'échanger sur les expériences de chacun et d'identifier les facteurs de risques des différents problèmes liés à la reproduction. Pour les non-délivrances (ou rétentions placentaires) par exemple, l'alimentation et la race vont intervenir dans les facteurs de risque. Mais une non-délivrance lors d'une lactation précédente et l'exploration vaginale systématique après le vêlage vont également augmenter ce risque. En race allaitante, le critère d'alerte se situe au dessus de 3,5% de non délivrance sur une période de vêlage. Les éleveurs ont ensuite réalisé des dissections de matrices pour visualiser l'ensemble et apprendre les premiers gestes à mettre en pratique lors d'un diagnostic de gestation. La fin de la journée a été consacrée à des exercices pratiques. Grâce à un matériel pédagogique adapté, chacun a pu s'entraîner à fouiller des vaches *«mannequins»*.

La 2ème journée de formation s'est déroulée à Migennes. La bouverie de l'abattoir a été mise à disposition des éleveurs. Accompagné de l'intervenant, chacun a pu concrètement appliquer les gestes appris lors de la précédente journée en fouillant les vaches présentes.

Les éleveurs du groupe devraient poursuivre le travail en mettant en pratique les enseignements de la formation directement sur leurs propres élevages. Un bilan de suivi du groupe sera fait au printemps pour récolter les retours d'expériences !

Cette formation peut être reconduite sur le département. Si vous aussi vous êtes intéressés par le sujet, n'hésitez pas à nous contacter : Elise Pillant CA 21 – pôle agricole Pouilly en Auxois 03 80 90 89 09.

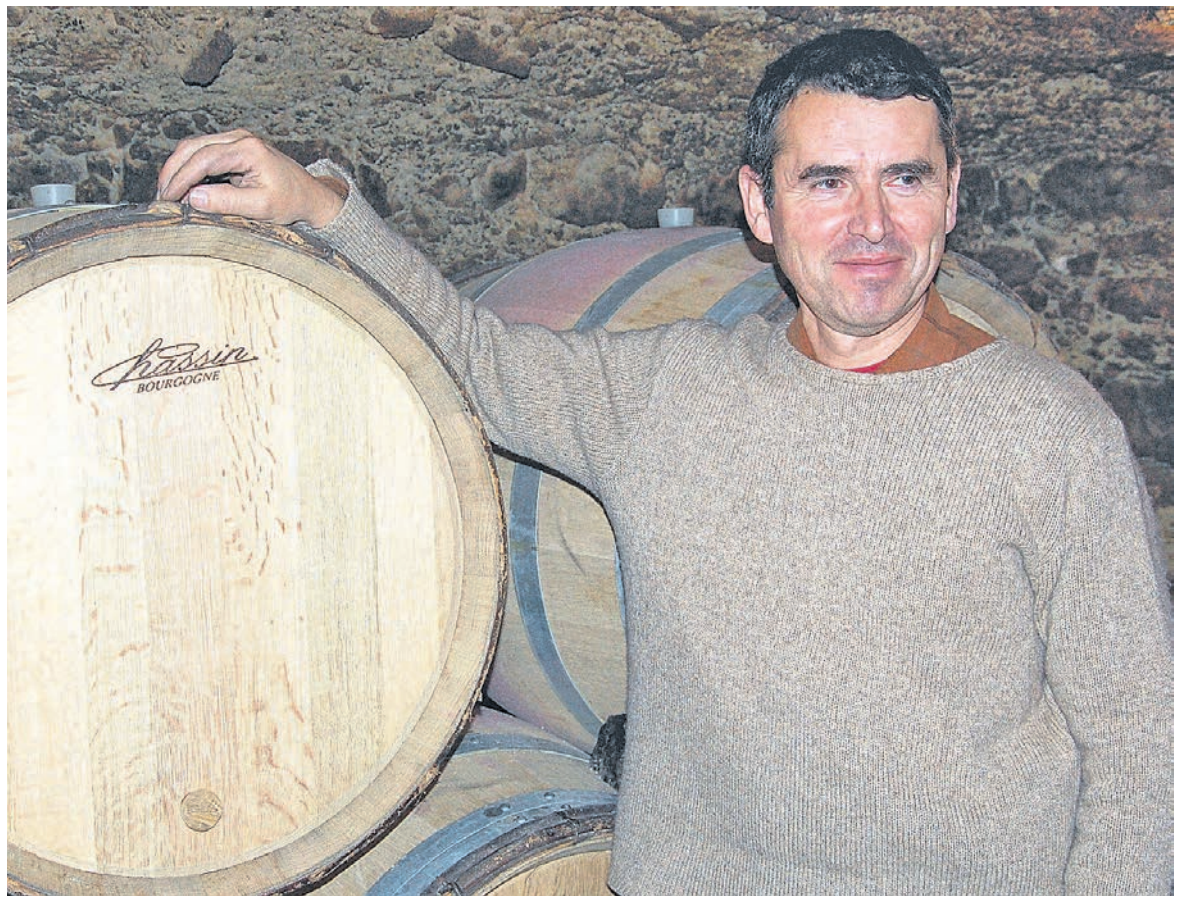
ELISE PILLANT CA 21



Viticulture bio

Des conversions qui se multiplient

Alors que viennent de se tenir à Beaune les «*Rencontres de la viticulture biologique*», le président de la section viti à la Confédération des Agrobiologistes de Bourgogne, Jean-Hugues Goisot, viticulteur à Saint-Bris-le-Vineux, répond à nos questions.



Jean-Hugues Goisot, viticulteur certifié bio et biodynamie, à Saint-Bris-le-Vineux et président de la section viticole à la CGAB.

Le Grenelle de l'environnement avait fixé l'objectif d'atteindre 6 % de surfaces en agriculture biologique à l'horizon 2012. Un pari déjà dépassé fin 2011 dans l'Yonne et en Bourgogne, avec des surfaces respectives de 8,1 % et 7,5 % de la SAU. Des résultats dus en grande partie à l'essor des conversions en viticulture bio. La région totalise 264 producteurs en conversion ou certifiés AB, qui se partagent 2 300 ha de vignes.

Le département de l'Yonne compte pour sa part 41 viticulteurs en conversion ou certifiés, parmi lesquels, Jean-Hugues Goisot, exploitant à Saint-Bris-le-Vineux en bio et biodynamie et président de la section viti à la Confédération des Agrobiologistes de Bourgogne (CGAB)

TdB : Comment est-on perçu aujourd'hui par la profession quand on se «lance» dans le bio ?
J.H Goisot : *«Autant il y a 30 ans, on était perçu comme des marginaux, plutôt en retard par rapport à l'évolution, autant maintenant on reconnaît à la viticulture bio un aspect avant-gardiste. Il est à noter que depuis les origines, il y a une trentaine d'années, il y a toujours eu dans la viticulture bio, une approche du vin qui allait bien au-delà d'un état de fait et d'une façon de vivre et qui se souciait du produit fini. Avec la trame de techniciens qui s'est mise en place au fil des années, il y a un tel accompagnement aujourd'hui en bio que si la personne fait bien son métier de vigneron, cela se réalise très bien».*

La différence entre le bio et la biodynamie ?
«Déjà, être en biodynamie impose d'être passé plusieurs années par une conversion bio. Après, pour faire court, on peut dire qu'en biodynamie, on ne va pas apporter une réponse à une maladie donnée, par rapport à la vigne, mais plutôt stimuler ses autodéfenses pour lui rappeler qu'elle porte en elle les moyens de contrer la maladie. La difficulté et c'est vrai aussi en bio, étant que cela nécessite une présence beaucoup plus grande sur le terrain du fait de réponses très différentes entre les parcelles».

Dans l'Yonne comme dans le reste de la Bourgogne viticole, le nombre d'exploitants certifiés ou en conversion est en hausse permanente
«Oui et ce qui est bien, c'est que la progression concerne aussi bien les très grosses structures comme les plus petites. Il y avait encore un peu de retard concernant les caves coopératives, mais il est en train de se réduire, notamment en Saône et Loire, là où elles sont très présentes».

Ce qui vous a incité à vous lancer dans le bio ?
«Notre conversion au début aura surtout répondu à une question technique. Alors qu'il nous semblait qu'un certain nivellement s'effectuait au fil des années, concernant la typicité des vins produits sur la région, alors même que ce sont les vins de Bourgogne où la minéralité est la plus présente. Progressivement, depuis les années 90, on perdait de plus en plus de cette minéralité, de cette identité. On était plus sur du variétal, Chardonnay ou Pinot noir et de moins en moins sur de vraies notions de terroir qui, petit à petit, nous échappaient. Avec le risque dans les années futures, de ne plus pouvoir se battre avec les mêmes armes et d'avoir du mal à argumenter notre identité».

A quand remonte le début de la conversion ?
«Entre la fin des années 90 et début 2000, on s'est fait certifier 4 ha afin d'évaluer la différence avec des vignes conventionnelles. Une parcelle avec plusieurs appellations. Et comme à chaque dégustation aveugle, les vins qui en étaient issus ressortaient le mieux, on a vite été convaincus. Si nous sommes passés en conversion pour une question technique, très vite, la démarche nous a conduit à des gestes beaucoup plus respectueux de l'environnement. Non seulement sur l'exploitation, mais aussi dans notre vie personnelle, qu'on n'avait pas du tout avant».

Le passage en bio est-il aujourd'hui devenu un atout commercial ?
«Au début, nous avons préféré ne pas trop en parler. Nous éionst méfiants car il se disait que vin allait être moins bon et on ne voulait pas faire fuir la clientèle en place. On a mis 4 à 5 ans avant d'en parler progressivement. Aujourd'hui, c'est un plus, mais comme on le répète à tous ceux qui voudraient se convertir : le label bio n'est pas un label de qualité ! C'est une façon de faire et après, à vous de bien exercer votre métier pour que cela devienne un label de qualité. Dans notre esprit, il n'y a pas les bons d'un côté et les mauvais de l'autre. La Bourgogne est un ensemble, avec sa diversité, que l'on soit bio ou conventionnel. C'est pour cette raison que la réunion à Beaune était ouverte à tous, comme le sont celles que l'on organise tous les 15 jours en période végétative. Cela nous évite de nous enfermer et nous permet d'avoir un regard critique, mais généralement très constructif venu de l'extérieur».

Que répondez vous à ceux qui reprochent à la viticulture bio un usage intensif du cuivre dans les vignes ?
«Autant il y a 15 ans j'aurais répondu qu'ils avaient raison et que l'on était sans solution, autant aujourd'hui le volume utilisé est loin être le plus important chez les bios. La réglementation nous a contraint à mettre des essais en place pour en diminuer les doses et depuis une dizaine d'années, on est passé de plus de 7 à 8 kg de cuivre métal à l'ha, à moins de 3 kg, l'équivalent de deux traitements de bouille bordelaise. Et à l'heure actuelle, pour des raisons sanitaires, nombre de conventionnels sont amenés à faire deux traitements pleine dose en fin de campagne, autant que ce qu'on aura mis sur toute l'année».

Et lorsqu'on vous dit que *«le bio s'arrête aux portes de la cave»* ?
«Plus maintenant ! Cette année, suite à une réglementation européenne, devrait disparaître la mention « vins issus de raisins biologiques », remplacée par « vins biologiques ». Il y aura une réglementation de base imposée par l'Europe, chaque région restant libre de la compléter selon le type de vins par des règles plus restrictives».

Les vins bios sont-ils forcément plus chers ?
«Une personne qui viendrait en viti bio uniquement pour des raisons économiques, en se disant que cela va lui ouvrir des marchés et qu'il pourra vendre plus cher, la chose qu'on lui dit d'emblée : «vous allez être déçus !» Si le poste traitement phytos est nettement inférieur, il est compensé par une présence et un travail accrus dans les vignes. A nous de leur démontrer qu'ils vont trouver quelque chose de plus intéressant que juste la vente de leurs produits : une façon de revenir à leur vrai métier de vigneron et de se réapproprier certaines décisions dont ils s'étaient petit à petit faits déposséder par des produits de plus en plus sophistiqués et compliqués à utiliser !»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



Achat d'une mélangeuse

Un investissement bénéfique pour l'éleveur et l'animal

L'achat d'une mélangeuse est un investissement lourd. Il présente pourtant de multiples intérêts : gain de temps, homogénéité et qualité des rations, et profite ainsi largement à la santé des animaux.

La désileuse charge le fourrage et peut aussi le distribuer. La mélangeuse mélange les rations dans les élevages bovins ou caprins, qu'elle distribue ensuite aux animaux. Elle peut aussi pailler les stabulations. Ces machines sont généralement tractées, elles sont parfois automotrices. Dans le domaine de la préparation et de la distribution des rations alimentaires en élevage, le choix des matériels est vaste et parfois confus. Quelques repères.

La désileuse, tout d'abord, qu'elle soit portée ou automotrice, prend le fourrage, généralement le distribue, mais ne le mélange pas. La recycleuse ou désileuse recycleuse, permet de prendre le fourrage ou les rations d'aliments, de les brasser et de les distribuer au moyen d'un tapis qui les fait remonter jusqu'à une goulotte distributrice. La recycleuse est aussi une pailleuse.

La mélangeuse a pour fonction de base la préparation et la distribution des rations alimentaires. «*L'intérêt de la mélangeuse par rapport à la recycleuse est qu'elle coupe net les fibres des aliments leur permettant de conserver leurs qualités intrinsèques*» précise Alexandre Batia, technicien contrôle laitier du Rhône dans les Monts du Lyonnais.

Selon ses besoins et ses moyens, il existe deux types de mélangeuses : celles à vis horizontales et celles à vis verticales, appelées également bols mélangeurs. Elles peuvent aussi, dans certains cas, désiler, c'est-à-dire charger le fourrage par elles-mêmes, ou pailler, voire les trois à la fois.

Vis horizontale ou vis verticale ?

«*Le choix d'une mélangeuse à vis horizontale ou verticale dépend de plusieurs critères,* indique Alexandre Batia. *Le premier, c'est l'équipement : si la machine est portée, est-ce que l'éleveur est équipé d'un autre tracteur pour charger ou la machine doit-elle également désiler ? Ensuite, le bâtiment : le bol est plus haut que le mélangeur à vis horizontale. La taille de l'élevage détermine la capacité de la machine. Un bol peut mélanger de plus gros volumes de rations que les mélangeuses à vis horizontale. Enfin, la qualité de la ration : les aliments mélangés en bol le sont de façon plus homogène, moins déstructurée et plus aérée*».

En bout de chaîne, la mélangeuse à pâles, ultime option technique, soulève les aliments, et offre ainsi une homogénéité encore meilleure que ses sœurs à vis.

Des effets sur la santé animale

Aujourd'hui, les mélangeuses intéressent les exploitations bovines, plus rarement caprines, à partir d'une trentaine d'animaux. Car, outre le gain de temps, la simplicité de la préparation et de la distribution des rations, les effets sur la santé animale d'une alimentation mieux préparée et plus homogène sont indéniables. «*Investir dans une mélangeuse est un moyen de faire manger du foin, donc des fibres aux vaches en le mélangeant dans la ration. La machine pèse les rations, étape par étape. Elle prépare des rations complètes (ensilage de maïs, d'herbe, paille, foin, concentrés...) et offre la garantie que la vache mangera tous ces ingrédients. La qualité du fourrage, l'ordre de chargement et le temps de mélange sont des paramètres importants pour une efficacité optimale de la mélangeuse. Le tamis secoueur nous permet de vérifier l'étagement de la coupe, et donc la qualité de la ration : les éléments de moins de 0,5 cm après mélange ne doivent pas dépasser 40 % du volume de la ration, ceux de 0,5 à 1 cm, 30 %, et les plus gros, 30 % également*».

Les apports d'une mélangeuse pour l'élevage sont évidents, mais l'investissement reste onéreux : à partir de 19 500 € pour une mélangeuse à vis horizontale, jusqu'à près de 40 000 € pour une à vis verticales[1]. Aujourd'hui, les éleveurs qui ne peuvent supporter seuls l'investissement dans du neuf, le font en Cuma, ou se tournent alors vers l'occasion.

Sébastien Duperay

(1) Source : document interne, contrôle laitier du Rhône.



Alexandre Batia : «Le tamis secoueur permet de contrôler la qualité de la ration préparée en mélangeuse».



Le choix d'une mélangeuse tient compte de l'équipement, du bâtiment, de la taille de l'élevage et du niveau de qualité recherché pour la ration.



▶ Ils ont investi dans une mélangeuse

Cyril Poncet: «*On gagne du temps*»

• Gaec Dejoin-Poncet, 3 associés, Haute-Rivoire (69)
Effectif : 110 vaches laitières
Quota annuel : 1 150 000 litres
Type de matériel : Mélangeuse à double vis verticales pailleuse BVL
Année : 2011
Prix : 52 790 €
Investissement : 27 000 € (reprise ancien matériel déduite)
Coût d'achat (hors entretien) : 3 857 €/an (amort. 7 ans), soit 3,35 € / 1000 litres.

«Depuis que j'ai commencé dans ce métier, j'ai toujours travaillé avec ce type de matériel. Au début, nous avions une mélangeuse BVL à double vis horizontales de 6 m3 qui désilait. A l'époque, nous avions 30 vaches, nous sommes montés jusqu'à 50. En 2003, avec plus de 60 laitières, nous avons dû investir dans une mélangeuse de plus grande capacité. Nous avons choisi un bol BVL à simple vis [verticale] de 10 m3, qui chargeait mais ne paillait pas. Et puis l'année dernière, nous avons construit une extension, et notre troupeau est monté à 110 laitières. Avec notre bol, nous devions faire 2 passages, ce qui nous faisait perdre bien ¾ d'heure. Nous avons donc investi dans un bol BVL à double vis porté, qui ne charge pas mais qui paille. Cette fois-ci, nous ne voulions pas de chargement, car ce dernier est plus long, le système est aussi plus vulnérable et plus cher. Le passage pour nourrir les bêtes est en couloir : nous avons donc choisi une machine avec distribution des 2 côtés. Pour finir, avec plus de vaches, des logettes, donc un accès plus difficile pour pailler, un bâtiment fermé d'un côté, une extension semi-ouverte avec une aire paillée de l'autre, il fallait que la machine puisse aussi pailler. La capacité du bol est maintenant de 20 m3, ce qui nous permet de nourrir toutes nos bêtes en un seul passage. La mélangeuse est un outil indispensable, qui nous fait gagner beaucoup de temps dans notre journée de travail».

Autres exemples d'investissements[1]

• EARL du village, Michel Viricel, Pomeys (69)
Effectif : 30 vaches laitières
Quota annuel : 250 000 litres
Type de matériel : Désileuse mélangeuse à double vis horizontales Supertino
Capacité : 6 m3
Année : 2006
Prix neuf : 16 000 €
Coût (achat + entretien) : 2 100 €/an (amort. 5 ans), soit 8,40 € / 1000 litres.

• Gaec de l'envolée 3 associés, Pomeys (69)
Effectif : 70 vaches laitières
Quota annuel : 650 000 litres
Type de matériel : Désileuse mélangeuse à double vis verticales (bol) Supertino
Capacité : 16 m3
Année : 2008
Prix neuf : 35 000 €.

S.D.

* Sources : Alexandre Batia, contrôle laitier du Rhône, secteur Monts du Lyonnais.

Désileuses automotrices

Débit de chantier et qualité de ration

Les désileuses mélangeuses automotrices présentent de multiples intérêts: de temps de travail, qualité de ration, etc.



Photo: Lely

Pour rentabiliser une automotrice, il faut cumuler au minimum 700 000 litres de lait ou 400 UGB.

Les désileuses automotrices séduisent de plus en plus d'éleveurs, que ce soit les petites et moyennes exploitations qui s'équipent en Cuma de désilage ou les grandes exploitations, qui achètent leur propre machine. Le débit de chantier (autour de 10 minutes pour désiler et distribuer pour 100 bovins), la précision de la pesée, la qualité des rations, l'utilisation d'un seul engin automoteur pour charger et distribuer sont autant d'arguments en faveur de cet outil, exception faite du prix.

Facteur décisif du débit de chantier, la fraise avale d'autant plus qu'elle est large, ce qui facilite par ailleurs la préhension du fourrage le long des bords de silos couloirs. De plus, elle recycle moins, donc émiette moins le maïs, quand le convoyeur est suffisamment large. Pour les fourrages fibreux, la coupe débute avec les couteaux de la fraise et se termine dans la caisse. Seule la mélangeuse à pales de Lely ne dispose pas de couteaux dans la caisse. À la place, un rotor équipé de couteaux prend place en début du convoyeur. De son côté, Bélair favorise la coupe avec des contre-couteaux escamotables au niveau de la fraise.

Concernant le mélange, les versions à vis horizontales comprennent une phase de compression dans le flux de mélange, ce qui n'est pas le cas des modèles à vis verticales dont le flux rappelle le mouvement brownien : de ce fait, les rations à fortes proportions de fibres sollicitent davantage les mélangeuses à vis horizontales.

Homologation routière indispensable en Cuma

Étant amenées à rouler sur les voies publiques (surtout en Cuma), les mélangeuses doivent être homologuées sur la route, à défaut de quoi le moindre petit accrochage peut être préjudiciable. Elles peuvent être homologuées pour une vitesse maximale théorique de 25 à 40 km/h, avec une grande variabilité dans les faits. Pour les machines en Cuma, c'est la route qui consomme le plus de temps : préférez plutôt une machine rapide lorsque les adhérents sont distants.

Dans la cour de ferme, il est important de tenir compte également du poids et du gabarit de la machine. En effet, une automotrice de 14 m³ affiche en moyenne 11 tonnes à vide et peut dépasser les 16 tonnes en charge : les bétons peuvent en souffrir ! Pour ce qui est du gabarit, les mélangeuses à moteur arrière sont sensiblement plus longues que celles dont le moteur est logé sur le côté ou juste derrière le poste de conduite. Cette position arrière permet, selon les constructeurs, d'équilibrer les machines sur leurs deux essieux. Elle protège également les radiateurs de la source principale d'encrassement, à savoir la fraise et ses projections et isole davantage le conducteur des bruits de moteur. En revanche, elle augmente la distance entre les pompes hydrauliques et les organes en mouvement, donc la puissance absorbée.

En hauteur, les machines à pales et à vis horizontales entrent plus facilement dans les bâtiments bas. Mais le gabarit ne fait pas la maniabilité. C'est l'empattement sur les machines à deux roues directrices le principal facteur : plus il est court, plus le braquage est court ! Les machines à quatre roues directrices gagnent encore en maniabilité, mais sont plus coûteuses.

L. VIMOND

Une automotrice pailleuse



G. COISEL

La turbine de paillage s'intègre à l'arrière du bol.

Le constructeur Lucas G propose un dispositif de paillage issu des pailleuses Castor sur sa mélangeuse automotrice Autospire. Cette machine est équipée d'une turbine de 1,60 mètre de diamètre, et d'un démêleur au raz de la cuve entraînés par des moteurs hydrauliques. Ces derniers sont alimentés par la même pompe que la fraise et le convoyeur. Une simple trappe permet l'étanchéité du bol durant le mélange. La ration est distribuée par une trappe ou à l'aide de la turbine par le biais de la goulotte. Cette machine se destine aux grandes exploitations d'élevage. La gamme Autospire compte deux modèles monovis de 12 et 14 m³ équipés d'un moteur de 140 chevaux. Deux modèles double vis de 16 et 18 m³ bénéficient quant à eux d'une puissance de 175 ch. Rappelons que cette automotrice intègre un entraînement mécanique de la vis associé à une boîte powershift à trois vitesses.

G. COISEL

La ration sur le smartphone



M. PORTIER

Le smartphone devient le boîtier de pesée de la mélangeuse.

Le constructeur allemand BVL propose un système de gestion de la ration basé sur l'utilisation d'un smartphone. Le Dairy Feeder TMR Pilot combine un logiciel de gestion du troupeau installé sur le PC du bureau, une application sur le smartphone et un boîtier de communication sans fil sur la mélangeuse. Le smartphone devient l'interface de gestion de la ration qui peut piloter la mélangeuse dans un rayon de 100 mètres par liaison bluetooth. Un portail internet permet également de télécharger des données utiles au calcul des rations.

Pour ses gros modèles de mélangeuses traînées à vis verticale, BVL propose un système de transmission powershift à trois rapports, limitant les contraintes mécaniques et le besoin de puissance. Une nouvelle trappe de distribution fait également son apparition. Celle-ci offre plus de dégagement pour les rations fibreuses.

M. PORTIER

JF-STOLL
La Ration Reinventée des Ruminants



MÉLANGEUSE À VIS VERTICALES
de 8 à 45 m³

ETS LEVEQUE 21 - Saffres **03 80 49 63 86**

LUCAS G TRAVAILLE pour la QUALITÉ de la VIE

CONDITIONS MORTE SAISON jusqu'au 15 mars



Gamme QUALIMIX: mélangeuse à pâles, conditionneuse de fibres



Gamme SPIRIMIX: mélangeuse à vis verticales



Gamme CASTOR 30 : distributrices pailleuses

CHAPUIS FRERES	21450 St Marc/Seine	**Tél. 03 80 93 22 28**
Sarl MORTIER	21430 Censerey	**Tél. 03 80 84 43 76**
DAFP	89130 Toucy	**Tél. 03 86 44 00 77**

Nouveautés

Le choix de mélangeuses s'élargit

Plusieurs constructeurs ont proposé des nouveaux modèles en matière de mélangeuses, désileuses pailleuses en 2011 afin d'améliorer la compacité des modèles et la qualité des mélanges.

Lely Série Panda, une nouvelle gamme pour le constructeur



Avec la distribution exclusive des Sgariboldi, Lely complète sa gamme de mélangeuses

Lely a ajouté une nouvelle gamme de mélangeuses à son catalogue avec la marque italienne Sgariboldi dont il est le distributeur exclusif. Avec la Panda, une mélangeuse à vis verticale(s), Lely propose toute la panoplie des mélangeuses : à pales, à vis horizontale(s) et vis verticale(s) en version trainée comme automotrice.

La série Panda couvre une large palette de mélangeuses avec 16 modèles différents, qu'il soit en version une vis avec une capacité de 8 à 15 m3 ou en version double vis de 12 à 19 m3. Les machines Panda A possèdent un anneau anti-débordement à l'intérieur de la cuve. Autre caractéristique, la gamme de mélangeuses distributrices est très compacte. Ainsi, le modèle 14 m3 ne dépasse pas 3,00 m de hauteur et 2,50 m de largeur. Le même modèle en double vis peut atteindre moins de 2,50 m de hauteur pour 2,15 m de largeur, ce qui permet son utilisation sur des bâtiments de faible hauteur. La transmission de la gamme Panda a été conçue pour être d'une solidité à toute épreuve. Le renvoi d'angle possède ainsi sa propre fixation sur la cuve. La vis est fixée à mi-hauteur, ce qui réduit ainsi les contraintes sur la vis et assure la robustesse de la connexion réducteur-vis. La forme de la cuve et de la vis diminue le phénomène de foisonnement et permet l'utilisation complète du volume. La cuve de la gamme Panda est équipée de deux contre-couteaux manuels qui peuvent être hydrauliques en option. Pour s'adapter à toutes les exploitations, la gamme permet différents modes de déchargement. Le modèle de base dispose d'un déchargement direct à l'avant côté droit et peut en option recevoir un déchargement par tapis droit ou gauche, aussi bien à l'avant qu'à l'arrière de la machine.

JF-Stoll Une pailleuse frontale sur bol

JF-Stoll propose une pailleuse montée sur un bol mélangeur en position frontale et équipée d'un système de tire-paille rotatif breveté par le constructeur.

La pailleuse est montée en position frontale sur le bol mélangeur, devant le tapis de distribution. Lors du passage en mode paillage, l'agriculteur pilote depuis le poste de conduite un couloir hydraulique équipé d'un tire-paille rotatif. Ce système est breveté par le constructeur. Le tire-paille est entraîné de façon hydraulique et alimente la turbine de la pailleuse ce qui permet de pailler jusqu'à une distance de 18 mètres. Après l'opération de paillage, le couloir peut se replier grâce à des vérins hydrauliques et le tapis de distribution est opérationnel pour une nouvelle distribution de ration.

Kverneland La désileuse 850 SL primée

La dernière nouveauté du constructeur Kverneland a été récompensée par un Innov'Space lors du dernier Salon Space 2011 pour son système de mise en charge progressive du démêleur.

Sur la désileuse pailleuse 850 SL, le démêleur est actionné par une courroie. Étant dépourvu de système d'embrayage hydraulique ou électrique, lors du démarrage de la turbine, le démêleur entre en rotation et entraîne du fourrage dans la chambre de la turbine. Afin d'éviter tout risque de blocage, le constructeur a développé le système Drum Feed Control. Le contrôle du fourrage est obtenu par ouverture / fermeture progressive d'un peigne pivotant, muni de plaques courbées, situées au-dessus du démêleur. Au chargement de la désileuse, le système Drum Feed Control est en position fermée, le peigne obturant l'espace au dessus du démêleur. Quand l'opérateur enclenche la prise de force, cela entraîne la turbine et le démêleur. Une fois le régime optimal de rotation de la turbine et du démêleur atteint, l'opérateur ouvre le système Drum Feed Control. Ensuite, il lui reste à actionner le tapis convoyeur afin de distribuer le fourrage.



Euromark Des mélangeuses stationnaires

Le constructeur propose maintenant des mélangeuses fixes offrant des capacités de mélanges de 10 à 80 m³.



Avec les mélangeuses stationnaires, Euromark cherche à toucher deux marchés, celui des grands troupeaux et les installations de biogaz. Ces mélangeuses stationnaires vont de 10 à 80 m3 et renferment une à quatre vis double action avec entraînement par train planétaire à deux étages. Elles sont équipées de deux contre-couteaux, réglables mécaniquement tandis que les autres font appel à l'hydraulique. Le graissage des vis est centralisé. La porte de déchargement peut-être placée à l'avant ou à l'arrière et du côté qui convient le mieux à l'agriculteur. La conception est la même sur les mélangeuses pour l'élevage, mais elles bénéficient en plus d'un bord d'usure en acier résistant. Cette gamme de mélangeuses stationnaires comprend également des versions destinées à l'alimentation des stations de méthanisation. Elles peuvent accueillir un fond pour le montage d'un dispositif de pesage avec des jambes d'appui inclus.

Grupo TATOMA
TOUTE UNE GAMME DE MÉLANGEUSES HORIZONTALES VERTICALES & AUTOMOTRICES


MT16
Déjà 6 machines en services sur votre département
• Nourriture très aérée,
• Digestibilité améliorée,
• Mélange très homogène
Même en petites quantités
Déjà plus de 2000 utilisateurs en France
SCAR CONSEIL distributeur exclusif depuis 14 ans
Votre spécialiste de matériel d'élevage SAV assuré
ETS CHAPUIS Frères
21 St Marc sur Seine - Tel. 03 80 93 22 28

SILOFARMER E-MEGA industrie

DÉSILEUSES PAILLEUSES
de 4,8 à 15 m³
ETS LEVEQUE 21 - Saffres 03 80 49 63 86

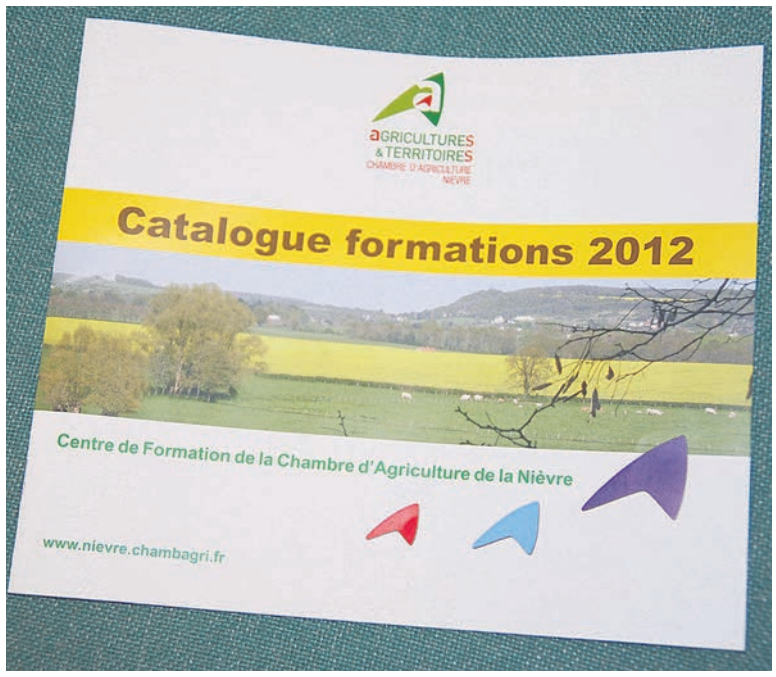
Chambre d'agriculture

Le catalogue formation 2012 est arrivé dans les fermes

Peu de nouveauté cette année dans le document proposé par le centre de formation de la Chambre d'agriculture: 52 stages ou sessions différentes sont programmées en 2012.

En matière de formation de ses mandants, la chambre d'agriculture semble avoir trouvé sa vitesse de croisière, avec un catalogue qui ne varie pas par rapport à celui de l'an dernier. La nouvelle livraison est arrivée dans les boîtes aux lettres il y a une dizaine de jours et ne devrait pas trop dépayser les agriculteurs qui sont habitués aux contenus proposés. Cette année, la part belle est encore réservée à la production animale, avec 18 sessions différentes, devant la production végétale, avec 11 stages organisés. Si, cette année, la Chambre s'est lancée à fond dans une démarche de contrôle qualité, qui peut impliquer un certain nombre de contraintes administratives supplémentaires pour les stagiaires, c'est en 2010 que les formations de la chambre ont explosé. 75 sessions avaient alors été organisées pour un public global de 700 participants, dont 500 agriculteurs, salariés d'exploitation ou futurs actifs agricoles. Compte tenu du succès remporté par les stages en 2011, les mêmes intitulés ont donc été reconduits en 2012, l'adaptation du centre de formation aux besoins des stagiaires restant, pédagogiquement et financièrement, une priorité. Selon Eric Bertrand, président de l'institution, les domaines d'activité les plus soutenus, après les productions animale et végétale, sont l'installation et le développement de la personne.

E.C.



Le catalogue de formation 2012 de la chambre d'agriculture de la Nièvre est arrivé dans les fermes il y a une dizaine de jours.

Agri Ressources 21

Des salariés disponibles en emploi partagé en Côte d'Or

Le Groupement d'Employeurs Agri Ressources 21 recherche un ou plusieurs exploitants agricoles qui souhaitent un complément de main d'oeuvre en emploi partagé sur leur exploitation.

Vous avez besoin de main d'œuvre sur votre exploitation, mais pas nécessairement à temps plein ou toute l'année ? Le groupement d'employeur vous apporte la solution en vous proposant de *«partager»* un salarié avec d'autres exploitants de votre secteur, selon vos besoins réels de main d'œuvre.

Le groupement Agri Ressources 21 est l'employeur unique du salarié qu'il met à disposition des exploitants adhérents selon leurs besoins et un planning défini. Ainsi vous êtes déchargés de toutes contraintes administratives et vous n'êtes facturés que des heures de travail effectuées par le salarié sur votre exploitation.
Actuellement, nous disposons sur le Canton de Montbard, d'un salarié disponible sur les mois de janvier, février, mars, avril, mai, novembre et décembre à temps plein ou à temps partiel selon vos besoins. De juin à octobre, ce salarié est mis à disposition à plein temps sur une exploitation céréalière.
Un autre salarié est disponible sur le canton d'Aignay-le-Duc, à mi-temps de janvier à juin puis à temps plein ou partiel, selon vos besoins, à partir du mois de juillet. Les six premiers mois de l'année, le salarié est mis à disposition à temps partiel sur une exploitation laitière. Il s'agit d'un salarié qualifié et autonome dans son travail.

Si vous êtes intéressés pour employer en temps partagé l'un de ces salariés, contactez le groupement d'employeurs Agri Ressources 21 :
Céline Flückiger au 03.80.68.67.68 ou cfluckiger.fdsea21@orange.fr

Firmes

Du nouveau chez Beiser Environnement

Beiser Environnement élargit sa gamme d'équiments d'hiver avec de nouvelles propositions de saleuses centrifuges ou monodisque.

Trois modèles sont disponibles :

• saleuse 350l sur trois points,

• saleuse 350l sur trois points avec commande hydraulique,

• saleuse 350 l sur roues (modèle équipé de roues en 177/70 R13, avec attache boule, feux et clignotants arrières).

Les saleuses sont équipées d'une trémie en plastique avec un fond en acier inoxydable, une grille de filtration, un cardande série, un agitateur articulé ainsi qu'un appareil d'épandage de sel ou de sable.

Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
VéOsyS


SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage
Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Eleveur Bourguignon
J.P. CLERGET Tél. 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

INNOV. GPS
Le partenaire de votre réussite
www.earldebaye.com
Tel : 06 88 42 52 37
Solutions GPS pour l'agriculture: Guidage, autoguidage, fermeture de tronçons. Votre interlocuteur pour la Nièvre : Benoit Mathé

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

A noter

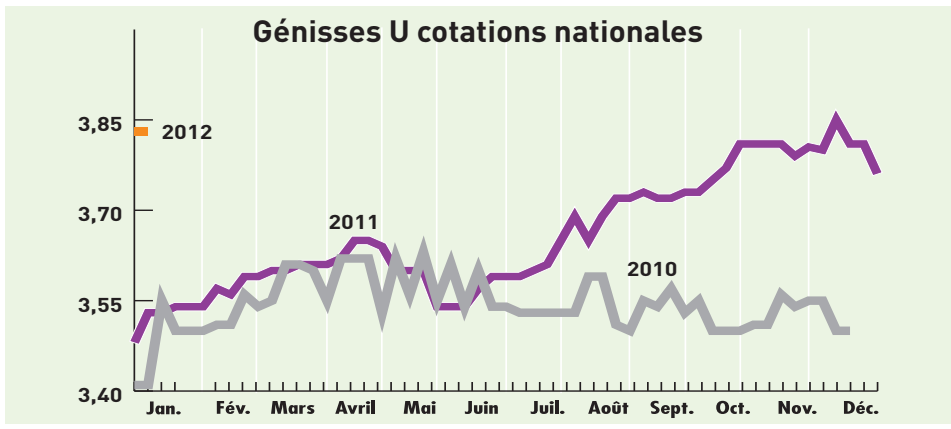
MSA Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
• Avallon :
Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
• Maillot :
Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
• Toucy :
Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
• Tonnerre :
Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
• Auxerre :
Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
14 bis rue Guynemer

Bovins

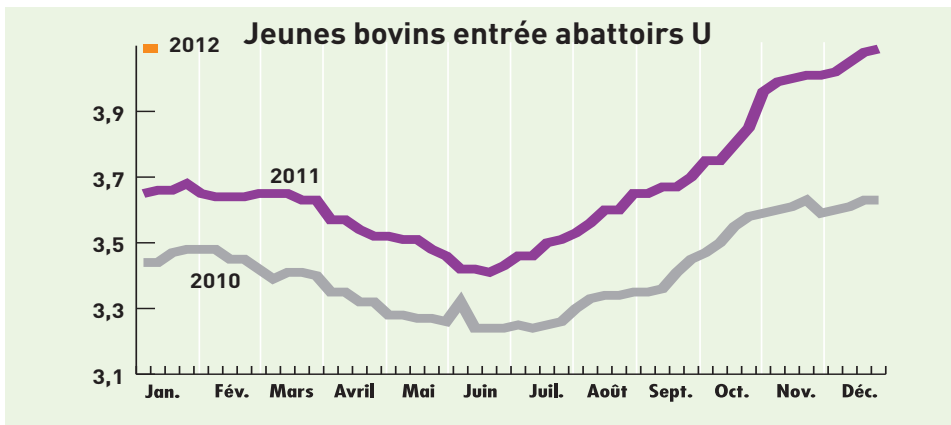
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 11/01/12	Corbigny 16/01/12	Bourg-en-Bresse 17/01/12	St Christophe-en B. 11/01/12	M.Engilbert *maxi* 10/01/12	National : 11/01 au 17/01/12
Effectifs		-	292	572		-	
Génisses	U	3,82 €		4,10 €	4,00 €	-	3,83 €
	R	3,64€		3,70 €	-	-	3,52 €
	O			3,15 €	-	-	2,98 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,00 €	-	
	R	-	-		3,70 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,42 €	4,13 €
	U	3,66 €	nc	3,60 €	3,66 €	2,06 €	3,68 €
	R	3,54 €	nc	3,40 €	3,50 €	1,75 €	3,42 €
	O	3,12 €	nc	3,05 €	3,05 €	-	2,96 €
Taureaux	U	-	-	2,75 €	2,71 €	-	2,64 €
	R	-	-	2,65 €	2,64 €	1,64 €	2,57 €
Broutards (335-380 kg) *maxi*			2,58 €				
Génisses (24 -36 mois) *maxi*			1,99 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 09/01/au 15/01/12*

	E	U	R	O	P
Génisses	5,00 €	4,06 €	3,60 €	3,18 €	
Vaches	4,48 €	3,93 €	3,50 €	3,05 €	2,75 €
Jeunes bovins	4,34 €	4,09 €	3,86 €	3,42 €	



Tendances

SEMAINE DU 16 JANVIER AU 20 JANVIER 2012

Bovins de boucherie

La consommation de viande bovine est en baisse, mais, la modestie de l'offre ne permet pas aux industriels de peser sur les prix.
Sur les marchés, l'offre est peu soutenue et demeure juste suffisante pour la demande. Si les tarifs plafonnent dans les charolaises haut de gamme ou labels, l'écoulement est assez régulier et les tarifs pratiqués sont facilement reconduits pour les bonnes génisses ainsi qu'en jeunes vaches de qualité bouchère. La fluidité dans les échanges se poursuit pour les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire avec des tarifs fermement reconduits. L'activité commerciale demeure régulière avec une bonne tenue des prix dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, les abatteurs profitent du relâchement tarifaire sur la Turquie pour mettre la pression sur les prix. ■

Broutards

L'activité commerciale est régulière pour les bons mâles charolais pesant de 250 kg à 430 kg, avec une reprise des exportations et une demande intérieure également plus ferme après les fortes sorties de fin d'année. En revanche, la demande est moins active dans les broutards de plus de 450 kg avec des sorties d'été et une demande plus réservée dans les tarifs sur la Turquie. Les charolaises lourdes et vaccinées pour le marché Italien se vendent sans trop de difficulté alors que la vente reste très calme dans le second choix ou non vaccinées. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

La demande est assez ferme de la part des engraisseurs qui peinent à s'approvisionner vu les volumes offerts. Les transactions sont suivies et les tarifs sont mieux défendus pour le cheptel convenable destiné à l'embouche.

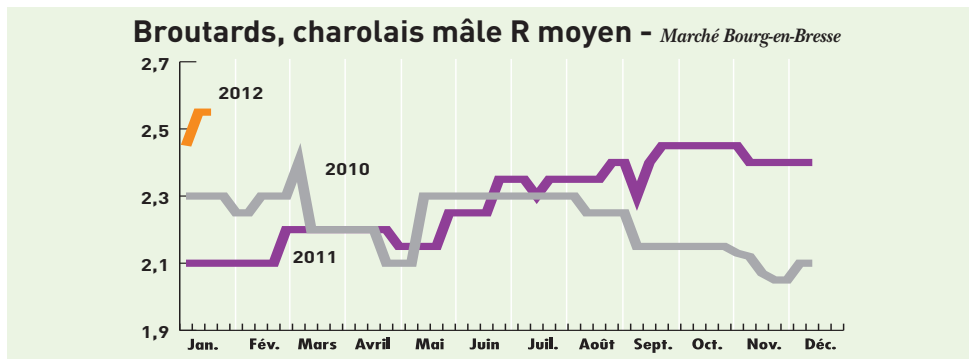
Veaux d'élevage et d'engraissement

La réduction de l'offre assure une certaine fluidité des échanges. Les transactions sont plus régulières avec une légère remontée des cours dans l'ensemble des veaux Frisons, Montbéliards et croisés convenables. En élevage, les transactions ne montrent pas de signe de faiblesse avec une bonne tenue des prix dans les bons veaux solides et viandés. ■

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 17/01/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,40 €	2,20 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,15 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,20 €	2,05 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,70 €	2,30 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,20 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,70 €	nc



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 11/01/12*

	U	R
Charolais mâles		
250 à 300 kg	2,88 €	2,79 €
300 à 350 kg	3,22 €	2,57 €
350 à 400kg	2,62 €	2,36 €
Charolais femelles		
< 220 kg	3,70 €	2,70 €
220 à 300 kg	2,68 €	2,48 €
> 300 kg	2,39 €	2,26 €

Tendance :
Apports de meilleure qualité, le prix des laitonnes est à la hausse. Demande toujours très prononcée dans les broutards.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/01/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,95-3,05 €	-
250 à 300 kg	2,76-3,19 €	-
300 à 350 kg	2,55-2,86 €	-
350 à 400 kg	2,52-2,70 €	2,38-2,48 €
400 à 450 kg	2,43-2,60 €	2,40-2,47 €
450 à 500 kg	2,36-2,54 €	2,32-2,44 €
> 500 kg	2,33-2,44 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,36-2,51 €	2,29-2,34 €
250 à 300 kg	2,27-2,52 €	2,18-2,22 €
300 à 350 kg	2,25-2,46 €	-
350 à 400 kg	2,16-2,32 €	-
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois	2,10-2,32 €	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,15-2,25 €	-
450 à 600 kg (12-24 mois)	1,93-2,17 €	-
(24-36 mois)	1,89-2,14 €	1,73-1,94 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,73-2,10 €	1,69-1,91 €
5 à 10 ans	1,70-2,00 €	1,56-1,89 €
+ 10 ans	1,64-1,90 €	1,50-1,96 €

Tendance :
• 97 % de vendus.
• Broutard: L'offre est de bonne qualité, mais la quantité est insuffisante. La vente est rapide et les cours sont fermes à haussiers
• Laitonnes-Génisses: L'ambiance est meilleure depuis le début de l'année. Les cours se stabilisent après deux semaines de progresion.
• Taureaux: demande suivie, cours inchangés.
• Vaches-Génisses 30 mois: Les cours sont facilement reconduits et les transactions sont très actives, dans la continuité des semaines passées. Il est fréquent de rencontrer sur le marché des éleveurs agréablements surpris par les prix obtenus pour leurs vaches, qu'elles soient destinées à l'abattage ou à l'engraissement !

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 16/01/2012*

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
335 à 380 kg	860-380 €	2,35-2,58 €
395 à 425 kg	940-1050 €	2,30-2,57 €
440 à 530 kg	1090-1250 €	2,32-2,49 €
Laitonnes		
280 à 340 kg	620-750 €	2,13-2,21 €
350 à 400 kg	770-860 €	2,01-2,19 €
Génisses		
560 à 590 kg (16-24 mois)	1080-1180 €	1,91-1,99 €
450 à 810 kg (24-36 mois)	820-1580 €	1,81-2,03 €
Vaches		
légères	580-1000 €	
entre-deux	1010-1220 €	
lourdes	1250-1550 €	
Bovins gras		
Génisses de viande		3,46-3,68 €/kg

Tendance :
Apports stables en broutards, la demande est plus sélective. Seuls les sujets supérieurs voiet leurs tarifs maintenus, léger tassement en animaux plus ordinaires ou trop gras. Vente fluide en laitonnes, fermeté des tarifs. Bonne demande en génisses et caches, le pacemen est régulier, deux invendus à des cours qui restent fermes.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 09/01/12 au 15/01/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,55 €	2,46 €
350 kg	-	2,51 €	2,45 €
400 kg	-	2,46 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,38 €	2,34 €
500 kg	-	2,31 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,21 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,01 €	-

Tendance :
Apports plus importants sur un marché où les débouchés stagnent.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 09/01 au 15/01/2012*

	E	U	R	O	P
Génisse	-	3,95-4,15 €	3,50-3,81 €	-	-
Vache	-	3,65-3,80 €	3,42-3,56 €	2,93-3,18 €	2,81-2,85 €
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	-	4,07-4,16 €	3,66-4,02 €	3,55-3,58 €	-

Veaux

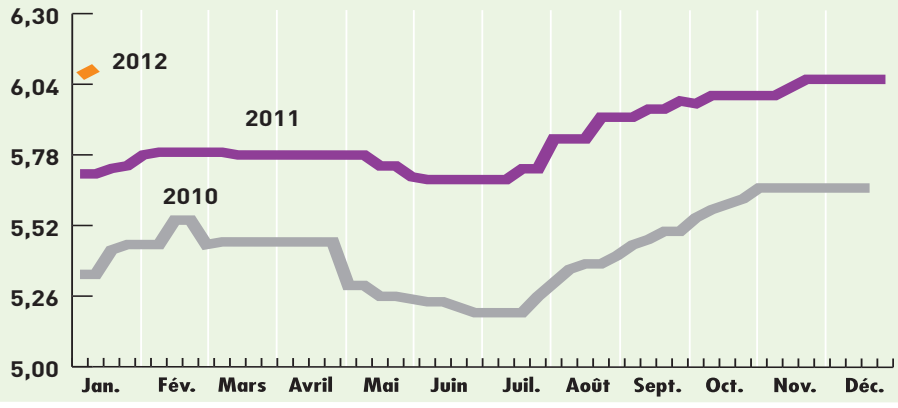
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir) Cotation nationale FranceAgriMer du 11/01 au 17/01/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,70 €**	-	-	-
U	**7,94 €**	**7,33 €**	**5,91 €**	-
O	**6,24 €**	**6,10 €**	**5,08 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros) Marchés régionaux du 16/01 au 20/01/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**102**	**515-610 €**	**445-505 €**	**210-305 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**168**	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-270 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**130**	-	-	**100-150 €**	**10-140 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**587**	-	-	**100-135 €**	**80-100 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) Cotations FranceAgriMer du 9/01 au 15/01/2012

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	**–**
Bons	**2,29 €**	**2,05 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif) Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/12*

Agneaux (169)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,82-2,97 €**	**2,51-2,89 €**
Gras (38-44 kg)	-	**2,91-3,21 €**	**2,54-2,79 €**
Gras (44-50 kg)	-	**2,66-2,92 €**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40-3,04 €**	-
Laitons (38-44 kg)	-	**3,22-3,32 €**	-
Laitons (+44 kg)	-	**3,15-3,20 €**	-
Brebis (81)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	0,94-1,27 €	**0,86-1,15 €**	**0,31-0,62 €**

Divers

Agneaux maigres	**2,11 à 2,89 €/kg**
Béliers (15)	**86 à 111 €/animal**
Chèvres (3)	**15 à 30 €/animal**

Tendance
Agneaux La faiblesse de l'offre permet de maintenir les cours élevés, dans les agneaux gris, comme dans les quelques lots de laitons.
Brebis L'offre est de bonne qualité. Les besoins paraissent illimités et les cours continuent de progresser.
Béliers-Caprins Bonne vente

Sicagemac *(prix au kg vif) Marché de Corbigny du 09/01/12*

Amenés:88	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**90-128 €**	**2,21-2,91 €**
Brebis	**53-98 €**	**0,96-1,20 €**
Béliers	**89-113 €**	-

Vente active dans l'ensemble des catégories. Tarifs très fermes en agneaux de bonne qualité. Forte demande en brebis, cours en hausse. **Prochain marché le 23 janvier 2012**

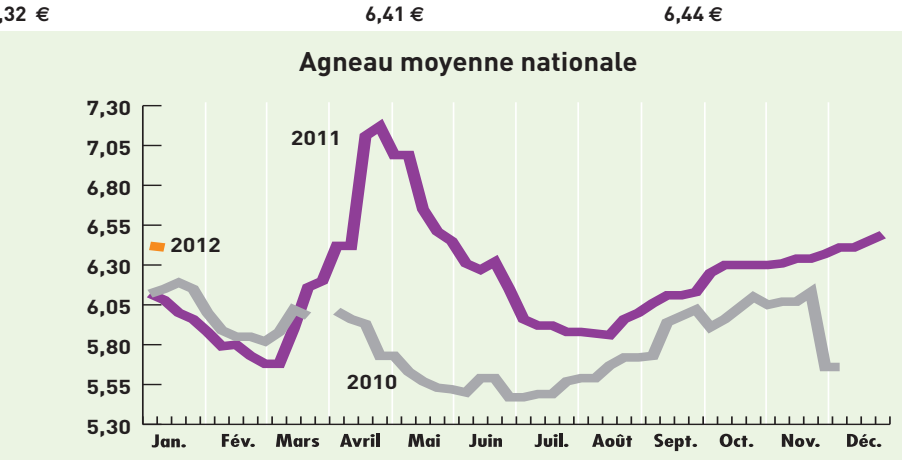
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) Cotations Avignon FranceAgriMer du 9/01 au 15/01/12

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,86 €**	**6,59 €**	**6,00 €**
Couvert	16-19 kg	**6,68 €**	**6,45 €**	**5,83 €**
Gras	13-16 kg	**4,93 €**	**4,81 €**	**4,43 €**
Gras	16-19 kg	**4,76 €**	**4,49 €**	**4,21 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) Cotations nationales FranceAgriMer du 9/01 au 15/01/12

Prix moyen pondéré des brebis agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des
2,32 €	**6,41 €**	**6,44 €**

Agneau moyenne nationale

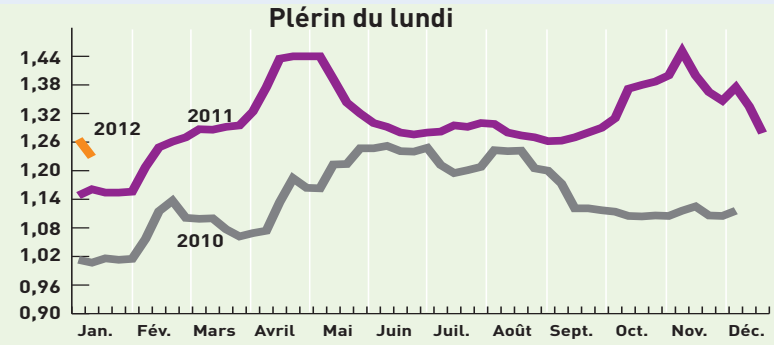


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 563 porcs présentés) *Cotations du lundi 16/01/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,229 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 06/01/2012 au 12/01/2012*

1,49 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2012	**2**	**37 000**	**0,2**	**0,2**	**0,2**	**2**
02/2012	**1**	**13 800**	**contrat**	-	-	**2**
03/2012	**1**	**38 500**	**contrat**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 11/01/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 6,00 à 6,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,80 à 7,00 euros/pièce
Pigeons : 5,50 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,90 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,40 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 3,72 euros/tonne du 16 au 30 novembre et de 4,19 euros/tonne du 1er au 15 décembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	janv.-mars	186	T C
	BPMF	janv.-mars	189	T C
Sud Est	BPMF 76/220/11%	janv.-mars	200	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	janv.-juin	192	V C
Nord Côte d'Or	76/220/11%	-	-	-

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	-	-	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	6 de janv.	193	V C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	3 de janv.	188	N C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) Cotations du 17/01/2012	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**1,15 €**	**1,40 €**	**1,70 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,58 €**	**0,61 €**	**0,55 €**
Céleri-rave France	**0,65 €**	-	**0,70 €**
Chou frisé France cat. I	**0,55 €**	-	-
Echalote France cat.I	**1,40 €**	-	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,05 €**	**1,28 €**	**1,15 €**
Epinard France cat.I	**2,30 €**	**2,30 €**	**2,00 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 gr (33 fruits)	**1,10 €**	**1,60 €**	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,75 €**	-	**0,75 €**
Navet rond violet France	**0,90 €**	**1,20 €**	**0,95 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,18 €**	-	**0,15 €**
Persil frisé France	**1,40 €**	-	**1,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,75 €**	**0,95 €**	**0,70 €**
Poire Conférence France cat I 75-80 mm plateau 1 rg	**0,95 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,25 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,60 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	**0,90 €**	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,90 €**	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vds tracteur Massey Fer 394F 5100h avec cabine
✆ **06 99 09 75 16**

21 - VENDS Landini 7880, 80 cv., année 94, 4 RM, 5 800 h., bâti chargeur, BE ¨+ matériels (réf. 0305)
✆ **06 81 91 54 79**

21 - VENDS JD 4240 S, 7 500 h., 10 000 € (réf. 030E)
✆ **06 76 12 38 21**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds Valtra T 132 D Année 2011 950H
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds Fendt 818 2003 pneus G50 /75/38 540/75/28 15% usure masses roue ar options TBE 62500euros
✆ **06 82 25 63 69**

38 - Vds tracteur case 4220 78 ch an 95 4 000 h relevage av adaptation charg HN 24 clim 40 km/h 2 DE 13 000 E HT
✆ **06 70 52 25 35**

55 - Vends JD 1030, 1978, 40 cv, bon état, pneus usure 20 %.
✆ **06 82 08 18 14**

69 - Vds tracteur 70 Ch 4 RM type Basso arceau + chargeur - Achète pneus occas. 13 638 14 9 24.
✆ **06 72 57 41 81**

69 - Vds trac. Someca 850 4x4 1973 12800 H. Round Baller Hesston 5650 année 1992. le tout BE.
✆ **06 18 36 47 25**

69 - Vds tracteur porteur avec treuil marque Béné mot. Bernard TBE 900 euros.
✆ **04 74 04 30 84 HR**

69 - Vd tract. enjambeur Bobard k38D voix 1,10 m. panneaux à désherber Balligand 3600 TTC.
✆ **06 18 36 47 25**

71 - Vds tracteur Valtra 8450, 140 CV, 1999, 4.720 H, 4 RM, clim. semi Powershift, 23.000 E.
✆ **06 70 63 45 11**

Travail sol

38 - Vds charrue RAB STAR 120
✆ **06 37 32 30 07**

21 - VENDS charrue de compétition Huard 2 corps en planche équipée de coutres, deport hydraulique, parfait état, 1 500 euros (réf. 030C)
✆ **03 80 36 31 60**

38 - Recherche roue de terrage pour charrue Huard TR65T, faire offre
✆ **04 74 88 21 16 HR**

71 - Vends herse rotative Maschio DM 3000, an. 97, rouleaux tube 12 toupie jeu de pignon 1000 TR.
✆ **06 88 60 99 98**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses Consul, Protector, Mercatoir, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John-Deere 952, 965, 970, 975, 1065, 1075, - New-Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 307, 440, 487, 507 et presses moyenne densité, - RB 120 x 120. (réf. 020A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds RB John derre 540 120 120 Pick-up chaines pignons neufs
✆ **04 75 48 57 92**

26 - Vds coupeuse Lavande Ponzo latérale tracteur Ferguson Tea 20 Mc Cormick Fcd Lecler Sabatier Pony
✆ **06 81 27 38 45**

38 - Vds ramasseuse noix RB 2000, 1992, nombreuses fact. réparation prix à débattre.
✆ **06 08 35 91 86 04 76 06 11 95**

38 - Vends noix sèches - 28 mm pour cerneaux et huilerie noix brutes a casser
✆ **06 88 48 53 46 / 04 76 35 32 64**

38 - Vds faucheuse Kunh 4 assiettes très bon état
✆ **04 74 59 25 34 HR**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large et filet tract. 60 90 cv
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Vds presse JD540 pièces adapt. neuves prestations ts pressage balles rondes.
✆ **06 18 05 04 20**

Traitement

18 - Vends pulvé Berthoud, porté, 24 m, Mac, 1.200 l, DP Tronick, année 12/1999.
✆ **Tél. 02.48.60.06.85.**

21 - VENDS pulvé Blanchard, an. 2008, 800 l., 12 m., cuve rinçage + mains, TBE. (réf. 0306)
✆ **06 81 91 54 79**

88 - Vends pulvé Berthoud porté 1000 L 16 m C. dever de 2000 BE 4.000 euros, salle de traite G. Melotte 2x5 décro.
✆ **06 84 26 17 83**

Arbo-viti

71 - Vends semoir à herbe interligne 80 cm, état neuf, 3.200 E HT, 10 conteneurs 220 B pliables, 48 E HT pce.
✆ **06 71 60 25 67**

Distribution

39 - Vds déroulleuse pailleuse Calvet DP 180 A année 2011 cause non emploi
✆ **03 84 48 24 02**

Trav. publics

38 - Vds pelle à pneus 15 t Case 888 à voir bas prix.
✆ **06 76 71 34 44**

Agri. divers

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 HT 2m40 serre larg 2mx2m15 HT 2m
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs PN 2, ensileuse automot., moiss.-batt.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds semoir monosem herse rota Lely pulvérisateur Berthoud MB MF 760 semoir engr.
✆ **06.76.25.99.29**

01 - Vds babycrok Audureau type 1750 an 1995 px 1800 E HT - semoir Sulky DPX 1505 an 1998 bâche teleflexible 1400 euros HT - quad Suzuki 400 cm3 an 2008 px 2600 E HT tb état
✆ **06.72.92.28.70**

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf. 490A)
✆ **06 81 94 70 44**

05 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs PN2, ensileuse automot., moiss.-batt.
✆ **07 61 95 19 99**

18 - Vends tracteur Landini Legend , 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ **Tél. 06.86.76.81.23.**

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ **06 22 89 76 50**

21 - CHERCHE herse Lely Terra 300, état moyen ou pour pièces, - VEND cuve gazoil, 3 000 l., 200 euros (réf. 0303)
✆ **03 80 64 65 63 HR**

26 - Vds Cellule à grains 100e /MultibroiTout 100e /Porte d'entrée blanche sans cadre 100e
✆ **04 75 45 50 34**

26 - Vds Etrave à neige 2,4m attelage 3 points 750euros - livraison possible
✆ **04 75 46 27 72 ou 06 11 97 23 39**

38 - Donne pneus pour silos, Vds cultivateur 13 dts, herse 3,20 m, bétaillère camion transformé.
✆ **06 03 80 35 05**

38 - Vds char à fourrages, Vds barre de coupe 4 assiettes bas prix
✆ **06 70 10 93 83**

58 - VENDS aplatisseur à grain Champenois, moteur 4 CV (réf. 0304)
✆ **03 86 76 02 55**

71 - Vds pel. Poclain 75 cheni. 2 GO, 10.000 E - trac. Soméca 850, 4 x 4, char. Mailx 7.000 E - pres. cubi. Case LB 433, 2 essx, 90 x 120, état neuf, garantie, 90.000 E.
✆ **06 02 24 40 12**

71 - Vds cellule stockage céréales, qualité acier extérieur, 1.600 qx + vis + ventilateur, proche Chalon/Saône.
✆ **03 85 47 96 44**

71 - Vds Same Silver 95, an. 05, 3.870 H, clim. toit vitré, charg., par crédit à 7 camp. taux 2,98 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Same Expl. 80, charg. MX 80, an. 98, révisé, garanti, 16.500 E HT, par finan. 7 camp., taux 2,98 %.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds TA sans reprise, 1 Renault Cérès 85, 13.800 E HT, 1 Lambo 950, 95 CV, tripleur, 13.980 E HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., bennes 8T, 10T et 12T, charrues nonstop 2-3-4 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds tracteur Massey 364 an 91, 2000 H, poste révers. AV AR, enjambeur Jacquet voie variable + soufreuse 300 L 3 points, état neuf.
✆ **06 08 55 90 83**

84 - Vds MF 152 7300 H : 2500 euros, Transpal électrique Still, Tête rotative Brunnet. Le tout bon état.
✆ **06 07 51 09 39**

Elevage

01 - Vds mixeur à lisier Pichon diam 60cm L5m tbé 1550 E rabot à lisier 2m40 250 euros
✆ **06.86.30.82.24. ou 04.74.04.07.24**

38 - Ensilage maïs récolte 11, godet désileur Emily 3 m3, attache Manitou fraise désilage.
✆ **06 22 71 40 99**

38 - Vd SMT packo balwood 2x5 décro pulsation groupe 2007 tubulaire réception progra lavage 1997 7500 E dérouleuse pailleuse 2007 alter bars charge hydro DR160PA 3000 E.
✆ **06 89 55 27 73**

42 - Cause cessation vds salle de traite chèvres 12 postes, 2 quais Cornadis auto bloq. servi 1 an
✆ **04 77 73 18 09 hr**

69 - Vds Dal Legrain type ani 2 stations pompes lait et médicament pas servi. Laisser message.
✆ **06 08 41 10 81**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds JF75 Savieman80 15000kms 6 pneus TBE CT ok Benne à vendange+Rehausse TBE Prix 7500 euros
✆ **06 81 14 92 48 ou 04 75 98 15 01**

38 - Vds camion Renault R330 Ampyrol tournand pièces 19 t, bas prix.
✆ **06 76 71 34 44**

69 - Vds camion Mercédès 508 D benne boite 5 vitesses 4 pneus AR neufs 190000 kms. Bon état.
✆ **06 18 36 47 25**

Tourisme

69 - Vends Renault Laguna diesel 2,2 l. DT RXT de 1998 - 215000 km avec crochet d'attelage - CT OK - Pneus bons.
✆ **04 74 04 35 86**

69 - Vends Laguna 3 Expression DCI 150 22000 kms 03/12/07 - Radar recul - Très bon état - 14000 euros.
✆ **06 03 62 88 41**

Achat-Vente

Récolte

07 - Vds enrubannage sorgho fourrager 60 euros la tonne
✆ **06 80 41 47 19**

38 - 38 Vds foin 2 ème et 3 ème coupe bottes de 10 à 12 kg
✆ **06 82 52 67 57**

38 - Vds DRECHES brasserie, CORN-GLUTEN, PULPE betterave, bottes MAÏS épis ou plantes entières
✆ **06 84 09 59 82**

39 - Vds foin et regain MD botte 13 kg Jura
✆ **04 74 76 87 40 soir**

39 - Vds 80 bottes enrubannées vesces avoine 25 euros botte, environ 40 stères piquets acacia 2,50 euros le piquet
✆ **06 24 82 40 06 ou 03 84 70 30 48 après 20 h**

69 - Vds pomme de terre Monalisa sans traitement anti germe origine Mt du Lyonnais 0,30 euros / kg.
✆ **06 83 02 29 58**

84 - 04-Vends paille très appétante.
✆ **06 62 87 48 93**

Fourrage

26 - Vds Petite botte luzerne deuxième coupe - très bonne qualité
✆ **04 92 66 03 79 ou 06 30 69 55 33**

69 - Vds foin de qualité, belle paille, livraison par CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

71 - Vends 120 bottes de paille de colza en bottes carrées à l'abri.
✆ **06 33 51 62 55**

74 - Vends foin et regain 2011 extra, livraisons en Haute-Savoie et Ain.
✆ **06 23 25 79 98**

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 et beaupres cal 10 12 12 15
✆ **06.82.07.33.68**

26 - Vds Plants de chenes truffiers blancs et verts sélectionnés 1 et 2 ans
✆ **06 76 92 81 71 ou 04 75 04 74 33**

Bât. Pro.

18 - Recherche ferme céréalière ou à dominante céréalière, 180 à 250 ha.
✆ **Tél. 02.48.59.84.42.**

Propriété

38 - Jeune agriculteur cherche terrains avec ou sans DPU ou vergers de noyers.
✆ **06 89 44 75 22**

Divers

01 - Je cède DPU sans fonciers pour 2012
✆ **04.74.51.95.21. ou 06.21.17.07.63**

18 - Vends lève sacs Agramat - fenwick, 3,5 t, en l'état, prix à débattre, année 80.
✆ **Tél. 06.81.17.90.07 ou 02.48.55.14.11.**

21 - VENDS barres de fer, 240 cm, 40 X 40 et 80 X 40, épaisseur 2.45 mm idéal pour clôture (réf. 0204)
✆ **03 80 31 96 62**

21 - VENDS broyeur à céréales Toy, - tronçonneuse Dolmar 111. (réf. 030B)
✆ **03 80 64 08 75 ou 06 33 94 23 10**

38 - A vendre une herse plate 2,50 m de large, 4 roues Berlingo 185-65/15.
✆ **04 76 95 91 83 HR**

38 - A v. jumelage 15,5x38 Molcon TBE - A v. scie à ruban diam. 800 avec moteur électrique, prix à débattre.
✆ **04 74 97 42 32**

38 - Vend coupe de bois avec terrain.
✆ **06 42 61 50 26 HR**

38 - Vds longueur billes acacia en 2 M pour piquets
✆ **06 81 80 77 10**

38 - A.V. Moteur électrique + pirouette + andaineur + monte botte

CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON
Z.I. des Berthilliers, 407 Chemin des Jonchères
71850 CHARNAY LES MACON

LISTE OCCASION

TRACTEUR			REMORQUES			SEMOIR		
CLAAS	**ARION 520 CIS**	**2010**	DEGUILLAU	HVD 13/10	2004	AMAZONE	D7/SUP 40	
CLAAS	**ARION 630 CIS**	**2009**	SODIMAC	RAFAL 900	2000	NODET	BS V6	1991
CLAAS	AXION 830	2007	DEUTZ	K 390	1981	ROGER	MR 308	1999
CLAAS	ARION 640 CIS	2009	DEUTZ	K 570	1991	KUHN	PL JUNIOR	1999
CLAAS	ARES 697 ATZ	2005	MAZERON	BT 6000	1999	RAU	MX 4P	2000
CLAAS	ARES 656 RZ	2004	GALLIGN	2120 L	2000	KVERNEL	OPTIMAT NT	2005
CLAAS	ARES 656	2006	NH	648	2002	KUHN	MDS 701	1995
CLAAS	ARES 567 ATZ	2007	PRESSE					
CLAAS	ARION 420 CIS	2010	CLAAS	VARIANT 380	2011	SOL		
CLAAS	ARION 410 CIS	2011	CLAAS	VARIANT 280	2007-06-04	KUHN	HR 4001	1996
CLAAS	ARES 547 ATX	2008	CLAAS	VARIANT 180	2001-00-99	MASCHIO	DM 4000	1999
CLAAS	ARES 547 ATZ	2006	CLAAS	R 250	2004	SOUCHU PI	20 DISQUES	1990
CLAAS	AXOS 330 CL	2010	CLAAS	R 46	1990	BUGNOT	VNS	1997
CLAAS	CELTIS 456 RC	2005	CLAAS	R 44	1987	QUIVOGNE	SOL V 32	2009
CLAAS	CELTIS 446 RX	2005-05-06-08	SUPERTINO	ABS 15 SL	2003	RABEWERK	GH 385 S	1989
CLAAS	CELTIS 426 RC	2005	WELGER	BL 220	1989	YANIGAV	ROYALE	2004
CLAAS	NECTIS 257 VL	2009	WELGER	RP 200	2003			
RLT	ARES 656 RZ	2004	GALLIGN	2120 L	2000	FAUCHEUSES		
RLT	ARES 620 RZ	2001	ANDAINEURS			CLAAS	DISCO 3000 TC	2004
RLT	ARES 616 RZ	2004	CLAAS	470 S	2007-98	CLAAS	DISCO 3450	2007
RLT	ARES 550 RX	1999	CLAAS	430 S	2007-06-02	CLAAS	DISCO 3050 +	2004
RLT	CELTIS 456 RX	2003	CLAAS	390 S	2005	CLAAS	DISCO 3050	2006
RLT	CELTIS 446 RX	2004	CLAAS	1250 TWIN	2009	CLAAS	DISCO 3050 C	2006
RLT	CELTIS 436 RX	2003	KUHN	GA 3501	2003	CLAAS	DISCO 2700	2010
RLT	CELTIS 436 RC	2004	KUHN	GA 4321 GM	2000	CLAAS	DISCO 2650	2003
RLT	120-54 TZ	1991	FANEURS			CLAAS	DISCO 3050 FC	2006
RLT	751-4 S	1983	CLAAS	VOLTO 670 H	2007	CLAAS	CORTO 3100 FC	2007
RLT	681 S	1985	CLAAS	VOLTO 640 H	2000	CLAAS	CORTO 270 N	2006
RLT	551 2RM	1979	CLAAS	VOLTO 52	2005	CLAAS	CORTO 270 S	2001
RLT	CERGOS 355	2002	KUHN	GF 8501 T	2001	CLAAS	CORTO 270 NC	2005-07-08
RLT	CERES 95	1993	KUHN	GF 8501 MH	2004-02	CLAAS	CORTO 210 C	2001
RLT	CERES 75	1995	KUHN	GF 7601 MH	2001	KUHN	FC 300 G	1993
FENDT	309 C	1999	KUHN	GF 6401 MHO	2002	KUHN	FC 243	2002
LANDINI	MYTHOS 110	2002	KUHN	GF 6401 T	2001			
MF	145	1971	KUHN	GF 6301 MH	2000	KUHN	GMD 702	2000
NH	T 7040	2007	KUHN	GF 5902	2009	FELLA	SM 300	2002
NH	TS 115 A+	2005	KUHN	GF 5001 MH	1995			
NH	TL 90 A	2005	POTTIN	HIT 910 N	2007	FELLA	SM 320	2007
			VICON	903	2003	VICON	CMP 3001	2003
TELESCOPIQUES			ANDAINEURS			JF	GMS 2800 D	1992
JCB	530 SXL	2004	CLAAS	470 S	2007-98			
JCB	535 SX	2005	CLAAS	430 S	2007-06-02	PULVET		
JCB	536-60 AGR SU	2007	CLAAS	390 S	2005	MATROT	M 24 D	2007
			CLAAS	1250 TWIN	2009	ARTEC	F40	2009
MANI	633 LS	1999	KUHN	GA 3501	2003	EVRARD	HM 3004	1990
FORD	655	1988	KUHN	GA 4321 GM	2000	BERTH	MACH 1000	1996
			FANEURS			HARDI	MEGA LHY	1995
MOISSONNEUSES BATTEUSES ENSILEUSES			CLAAS	VOLTO 670 H	2007			
CLAAS	**MEGA 360 4RM**	**2004**	CLAAS	VOLTO 640 H	2000	BROYEURS- EPAREUSES		
CLAAS	**D108SL MAXI 4RM**	**1998**	CLAAS	VOLTO 52	2005	SMA	5M	
CLAAS	LEXION 540C	2006	KUHN	GF 8501 T	2001	DESVOYS	DR4	
CLAAS	MEDION 340	2002	KUHN	GF 8501 MH	2004-02	KUHN	VKM 305	
CLAAS	MEDION 310	2005	KUHN	GF 7601 MH	2001	KVERNEL	FBH 310	
CLAAS	J 830 4 RM	2003	KUHN	GF 6401 MHO	2002	LAGARDE	GL 280	
CASE	2188 4 RM	1996	KUHN	GF 6401 T	2001	BUGNOT	BPE 144	
JD	1166	1989	KUHN	GF 6301 MH	2000			
JD	1075	1984	KUHN	GF 5902	2009			
MF	ROTA 8780 4RM	2000	KUHN	GF 5001 MH	1995			
NH	8040	1986	POTTIN	HIT 910 N	2007			
			VICON	903	2003			

SERVICE OCCASION :
Marc MICHEL / Fabrice POINT
Tél. : 03 85 34 66 15
Port : 06 30 25 98 26
www.tractomarket.com/macon

CLAAS

20 m tout en élément démontable + 1 collier à cheval de trait + 1 écrémeuse à main + 1 rotative 4 assiettes + 1 tracteur 4 roues motrices forestier + paire de roue forestière + matériel ancien.
✆ 04 76 59 25 39 Tel après 18h ou à 12h

38 - Chaîne d'alimentation avicole. Semoir monosem NG 6 rangs. Bineuse Ribouleau 6 rangs. Dechaumeur Lemken 3 m.Sous Soleuse 3 dents. Vibro 4,50 m. Jumelage Molcon 5 bras 9,5 x 48
✆ 04 74 59 87 17

38 - Vds Tuiles plates «écaille» 0,30 euros l'u + char dans l'état 4 roues pneumatique 2m x 4,50 m à 450 euros
✆ 04 74 97 23 88

38 - Semoir à engrais Amozone 1500 L 15 à 24 M TBE ttes options 1 800 euros, semoir à blé Sulky 2,30 m, C15 pour pièce, déchaumeuse
✆ 06 60 77 58 11

38 - Vds Renault espace TD 2,2 révisée crochet radio gris métal 7 places A 98 prix 3 500 euros AD T. B état C. OK. Vds Qaudrisocs Huard 475 Losange 2 100 euros .Tronc. Stihl 260 ou Echo CS4500 BE
✆ 04 74 58 02 65 HR

42 - Vds 220 poules certifiées AB début ponte 24 semaines + 25 chèvres laitières début lactation + 25 brebis Lacaunes laitières début lactation + 1 génisse Montb. + 2 génisses Jersiaises + mat. fromageire + mat. traite
✆ 06 37 75 30 36

42 - Rech. expl. agr. vache laitière individuelle dép. 42, 43, 69, 07. Vds Clio 5P DCI an. 2002
✆ 06 12 91 44 75

Location

Agricole

26 - Cherche exploitation pour 350 brebis avec bâtiments pour automne 2012 - Très urgent
✆ 06 99 85 17 06

Offre

Emploi

01 - Pont d'Ain exploitation laitière recherche salarié H ou F
✆ 06.70.54.91.74

26 - ETA recherche Chauffeur tracteur avec permis PL pour épandage en arboriculture
✆ 06 12 56 72 10

38 - Exploit. avicole rech. salarié pour suivi élevage et livraison 35 h permis B, déb. accepté.
✆ 06 81 91 95 40

67 - Venez découvrir le Canada. Recherche stagiaire pour saison 2012. Ferme laitière 50 vaches, 80 hectares, expérience requise avec vaches et machines, permis de conduire valide, mi-avril à mi-octobre 2012, rémunération logement et billet d'avion inclus.
✆ 00 1450 521 33 90

69 - Service de remplacement des Monts du Lyonnais cherche salarié(e) en CDD 6 mois (possibilité CDI) pour seconder ou remplacer les exploitants (polyculture-élevage). Contacter le Président.
✆ 06 62 32 02 65

AXEQUIPEMENT
La qualité du service BENOIT - PRIEUR

RECHERCHE
SPÉCIALISTE **TECHNIQUE** MANUTENTION

MISSION

Sous la responsabilité des chefs d'atelier, vous serez amené à:
- réaliser des diagnostics et de la recherche de pannes avec le matériel approprié (PC portable, outillage spécialisé etc…)
- effectuer des réparations principalement en extérieur
- aller en formation pour se perfectionner
- préparer des chariots télescopiques neufs et d'occasion
- mettre en route des machines neuves et d'occasion

PROFIL
- Vous avez de bonnes connaissances techniques
- Vous êtes motivé par le travail de terrain
- Vous aimez les nouvelles technologies
- Vous avez envie d'évoluer
- Le contact client vous plait
- Vous êtes autonome

MOYENS
- Véhicule atelier équipé
- Téléphone portable
- Ordinateur portable
- Salaire motivant

Envoyer CV + photo + lettre de motivation à :
Laurent BENOIT
AXE EQUIPEMENT
58110 Aunay en Bazois
ou par mail: benoitlaurent@axequipement.com
MERLO

71 - Dom. viti. recrute ouvrier viticole/tractoriste confirmé, CDI.
✆ 03 80 21 59 70 ou 06 30 36 35 81

89 - Nord 89, exploitation grandes cultures , recherche salarié agricole expérimenté, motivé, autonome. Connaissances mécanique et soudure. Sens des responsabilités (réf. 0202)
✆ 06 20 09 27 76 après 19 h

Service

84 - WIMA Ent. Trav. Agri. met personnel à disposition pour taille arbres fruitiers, oliviers ….. Siren 520 382 458.
✆ 06 47 21 00 31

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ 03 86 55 98 85
06 86 01 50 99

Mariage

Rencontre

58 - Veuf retraité DESIRE rencontrer veuve retraitée pour vie commune, 60 ans ou plus. Lormes (réf.0302)
✆ 03 86 22 52 30

89 - Agriculteur 58 ans, célibataire, dispo. aider agricultrice B, lait ou autre, situation indifférente (5012)
✆ 03 86 47 12 81

Animaux

Bovin

01 - Cherche pension pour bovin pour prochaine mise à l'herbe dans 01 ou 71
✆ 06.73.12.32.16

01 - Vds trx Charolais 3 ans 2 ans et 5 de 15 mois bonne origine, sanitaire OK
✆ 06.15.69.02.80

01 - Cse cess vds génisse Prim'Holstein à terme
✆ 06.14.65.32.48

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (réf. 03VB1)
✆ 06 28 02 04 05

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry, de 30 mois, avec certificats d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ Tél. 02.48.56.21.49
ou 06.81.38.47.12.

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 de 18 mois, 1 de 30 mois et 6 de 12 mois - vaches pleines - génisses de 2 ans, indem. IBR. Gayon Serge. Tél. 02.48.74.51.39 ou 06.86.76.81.23.
✆ Tél. 02.48.74.51.39
ou 06.86.76.81.23.

18 - Elev. HBC, vend taureaux de l'année et 1 adulte, orig. Toronto. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ Tél. 06.10.91.41.94.

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, - vaches garanties pleines. (réf. 0206)
✆ 03 80 23 68 04

L'ELEVAGE CHAROLAIS DESSERT MAURICE
«Les Sillets» 03210 Marigny
Vous invite le samedi 28 janvier à partir de 10h00
à la VENTE de gros taureaux charolais de 12 à 17 mois et ISSU IA
Améliorant l'aptitude au vêlage, le lait et le développement
Renseignements au 06 88 96 23 63 ou sur www.elevagedessert.com

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

21 - VENDS génisses et vaches pleines, vêlage février ou mars, secteur Auxois Sud (réf. 0207)
✆ **06 69 44 14 05**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

38 - Vds une génisse prête Mox Tarine terme début janvier 2012 toutes garanties sanitaires
✆ **06 19 79 43 78**

42 - Cse cessation vds troupeau laitier Montbéliard Holstein cl 7500 L non indem ibr
✆ **06 77 92 40 65**

42 - Vds très bons taureaux charol. 14 mois, HBC + laitonnes. Cuisset J.-Marc, St-Germain-Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

58 - Elevage limousin VEND 1 taureau 3 ans HBL, fils de Roesti (IA) et 1 taureau de 2 ans, vêlage facile, IBR A. (réf. 02VB1)
✆ **03 86 30 20 97**
06 17 18 44 26

58 - VENDS taureau 4 ans HBC, - très bons veaux HBC 15 mois, mères bien indexées, vêlage facile. EARL Cloix (réf. 0301)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - Elevage charolais HBC Guenot Nicolais VENDS vaches et génisses gestantes ou vêlées, taureaux et génisses 1 et 2 ans, ind. IBR. Livraison possible, très bonnes origines (réf. 020C)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 06 01

Élevage Dessert (03)
vend gros taureaux charolais
issu IA, prêts à la monte
06 88 96 23 63

58 - VENDS bons veaux reproducteurs 1 an HBC et 4 jumelles de 15 jours, TGS. GAEC Pigoury (réf. 0209)
✆ **03 86 60 44 24**

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais HBC 14 mois - TB origine TGS.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

70 - Vends Highlands.
✆ **03 84 67 62 04**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - Vds pour la reproduction taureaux limousins 15-22 mois, HBL ou non, bonnes origines.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends 8 bons taureaux 2 ans et veaux repro. HBC, TGS. Ducert Cl., Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**
ou 03 85 24 02 61

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 030D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds vaches charolaises HBC pleines, veaux reproducteurs, cause retraite.
✆ **03 85 24 15 93**

Les éleveurs du gercela vous invitent
les 26, 27 et 28 janvier aux
VENTES PROMOTIONNELLES
d'animaux charolais (HBC)
Veaux: 2 000 €
Taureaux 18 mois - 2 ans: 3 000 €
dans les élevages participants.
Fichier des animaux disponibles
à la vente au 03 86 58 16 03
par mail: gercela@orange.fr
ou sur notre
site internet: www.gercela.com

89 - Elevage HBC IBR A VEND taureaux 1 an, - vaches suitées. EARL Pierre Cadoux (réf. 0203)
✆ **03 86 32 54 71**

Caprin

03 - Vd troup. 30 chèvres Saanen pleines + boucs, trayeuse 4 p, cornadis, tank lait.
✆ **06 88 39 30 58**

26 - Vds 9 chevrettes Saanen NB 0112 Machine à traire 900L 8 postes Tank520-320L
✆ **04 75 61 20 00**

42 - Pépinières vds chevrettes échographiées pleines issus sélection mère CL poss. livraison
✆ **06 81 55 76 14**

Ovin

21 - VENDS 55 brebis charollaises terme à partir du 15 février, prix à débattre. (réf. 0307)
✆ **06 30 23 45 19**

26 - Troupeau Bio vend 13 brebis réformé et 1 bélier typés Mérinos
✆ **06 61 87 46 54 ou 04 75 28 05 64**

26 - Vds 200 brebis préalpes et croisées
✆ **06 15 70 26 41**

26 - Vds cause retraite, Brebis préalpes du sud
✆ **04 75 45 75 22 (HR)**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM000248 - JURA
FUTUR CHEF DE CHANTIER DRAINAGE AGRICOLE H/F
Pour entreprise de travaux agricoles effectuant du drainage agricole en Franche-Comté, Bourgogne et Rhône Alpes essentiellement. Vous serez dans un premier temps chargé des différentes phases de la réalisation de chantiers de drainage (et/ou formé à ces phases) : du premier contact client à l'exécution des travaux (utilisation d'outils entièrement mécanisés avec électronique : guidage Laser et GPS), jusqu'à la réalisation finale du chantier. Une fois ces différentes phases maîtrisées, et suivant votre profil, vous aurez en charge l'encadrement d'une équipe. BTS minimum. De bonnes bases en machinisme seraient un avantage sérieux. Sensibilité environnementale appréciée. Avec expérience et donc immédiatement opérationnel, ou débutant à former dans l'entreprise accepté. Mobile. Ouvert d'esprit. Prêt à évoluer dans l'entreprise et à encadrer une équipe. Entrée dès accord. Poste évolutif.

AL011586 - HAUT RHIN (68)
CHEF D'EQUIPE CREATION EN ESPACES VERTS H/F
PME de très forte notoriété, spécialisée en création et entretien des espaces verts auprès des particuliers. Société indépendante et de taille humaine recrute. Sous l'autorité du dirigeant de l'activité, aura en charge, dans l'activité «création» : l'organisation et la réalisation du chantier avec son équipe ainsi que le compte - rendu du déroulement de chantier. BEP ou BAC PRO, avec minimum 5 années d'expérience dans un poste similaire. Bonne connaissance du métier (maçonneries paysagères, engazonnement, plantations, clôture, pavage et dallage, escaliers, etc....) et des végétaux. Sens du contact tant auprès de la clientèle que du personnel salarié de l'entreprise. Le candidat retenu devra faire preuve d'une grande autonomie et d'initiative dans la fonction. Entrée à convenir. CDI. Salaire selon expérience et formation + heures supplémentaires payées + Mutuelle + primes panier selon convention collective.

AM000447 - ALSACE
CHARGE DE MISSIONS H/F
Syndicat professionnel viticole souhaitant renforcer son équipe. Aura en charge : 1/ Des activités liées à la mission d'organisme de défense et de gestion : Participation aux différentes missions (appui technique en viticulture et en oenologie, suivi d'exploitations, organisation de dégustations de vins etc.). Participation aux travaux de gestion des appellations viticoles alsaciennes (cartographie, délimitation, hiérarchisation). 2/ Des activités liées à des actions syndicales d'animation et de communication. BAC+2 avec expérience ou BAC+3/5. Connaissances en viticulture et en œoenologie indispensables. Intérêt marqué pour le produit et ses producteurs, ouverture d'esprit, capacité rédactionnelle, polyvalence et adaptabilité exigées. Esprit d'équipe. Maîtrise des outils informatiques. Connaissance des outils de géomatique. Permis VL + véhicule. Entrée dès que possible. CDD 12 mois avec possibilité de CDI dans la structure. Statut cadre. Rémunération selon grille chambre d'Agriculture et profil.

AM000279 - COTE D'OR
TECHNICIEN SUIVI AGRONOMIQUE ET EXPLOITATION H/F
Entreprise d'envergure nationale dans le domaine de la fertilisation organique. Prendre en charge les dossiers de recyclage agricole des sous-produits de clients industriels et collectivités. Gérer la logistique des filières de recyclage (livraison, épandage, suivi agronomique). Caractériser les produits et les sols, interpréter les résultats analytiques et diffuser les informations. Rédiger les rapports de synthèse d'exploitation et de suivi agronomique. Assurer les relations avec les agriculteurs, les sous-traitants, les clients (collectivités et industries). Participer à l'élaboration des dossiers d'étude préalable en collaboration avec l'équipe «Etude». De formation BTS agricole ou équivalent, vous êtes dynamique, autonome, mobile, organisé, apte à la rédaction et aux contacts avec le milieu agricole. Première expérience souhaitée. CDD 12 mois à pourvoir dès janvier 2012. Possibilité de CDI au sein de structure. Salaire à définir selon profil et expérience.

AM000376 - CÔTE D'OR
TECHNICO-COMMERCIAL POUR NOUVELLES TECHNOLOGIES AGRICOLES H/F
Pour un Importateur / Distributeur : autoguidage, GPS, barre de guidage ... Promouvoir et vendre les produits d'une marque leader : prospecter et fidéliser un portefeuille de clients agriculteurs en Côte d'Or et départements limitrophes. BTS Technico-commercial Agrofournitures ou équivalent. Débutant accepté. Connaissances informatiques, connaissance du milieu agricole. Anglais. Autonome.

AM000286 - JURA
SALARIE POLYVALENT H/F
Groupement d'employeur. Magasinier / manutentionnaire d'octobre à mars. Salarié viticole de mars à juillet. CAPA / BEPA. Motivation pour un poste riche et diversifié. Consciencieux. Aimant le travail en équipe. Bon relationnel. Aptitudes au port de charges. CDI. Tps plein. Formation possible. Déplacements indemnisés. Entrée le 1er février 2012. Secteur Arbois, Poligny, Salins.

AM000289 - BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTE
COMMERCIAL GMS ET BCA H/F
Société agroalimentaire, spécialisée dans la découpe des viandes. Rattaché hiérarchiquement au Responsable Commercial, vous êtes chargé de développer le portefeuille des clients existants et à créer sur le secteur grand Est de la France. Formation commerciale. Organisé et rigoureux. Expérience significative à un poste équivalent. Rémunération sur 13 mois + avantages, voiture de service, téléphone.

AM000295 - VOSGES
DIRECTEUR H/F
Etablissement privé associatif, sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture - 1000 jeunes accueillis en formation (Lycée, CFA et CFP). Aura en charge la direction de l'Etablissement (130 personnes). BAC+5. Expérience de direction de 10 ans minimum. Entrée : septembre 2012. CDI. Salaire selon expérience professionnelle.

AM000301 - HAUTE SAONE
VACATAIRES H/F
Administration. Appui à la réception et l'instruction des dossiers PAC, ainsi qu'à l'accueil des agriculteurs. Étudiants ou niveau bac +1 mini, à l'aise avec l'informatique et disponibles 1 ou 2 mois entre avril et septembre. Déplacements éventuellement à prévoir. Permis B souhaité. CDD de 1 ou 2 mois entre avril et septembre 2012.

AM000383 - HAUT RHIN
FLEURISTE VENDEUR H/F
Fleuristerie. Sera chargé des tâches liées à cette fonction. Titulaire du BP (candidatures CAP étudiées), avec si possible expérience. Bon contact client et connaissances des végétaux. Salaire à convenir selon expérience. Temps partiel de 22h/semaine.

AM000511 - HAUT RHIN
AIDE EXPERIMENTATEUR - GROUPE INSECTICIDE H/F
Sté de l'industrie phytosanitaire. Sous responsabilité des techniciens en charge des expérimentations insecticides, aidera à la mise en place des expérimentations au laboratoire et au champ (de la prép., mise en place jusqu'à analyse résultats). Eventuellement conduite de certaines études en autonomie. BAC+2 biologie/agronomie. Maîtrise outils info. Bon niveau anglais. Mission intérim du 01/02 au 30/11/2012.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Porcin

38 - Vds porc fermier 140 kg 2,70 kg élevé à l'orge en liberté dans les topinambour.
✆ **04 74 43 23 78**

Chien

26 - Vds Chiots Border nés 19/11 mère 2EFT292 Lof brevet travail père Lof finale CPE France
✆ **04 75 21 82 88**

42 - Vds chiots border collies tricolores pure race poils longs, oreilles droites, parents LOF + chienne 1 an, dressée 70% n° mère 250269801470810
✆ **06 18 83 42 48 hr**

69 - Vds chiots Border Collier n° tatouage mère : 2 CNG496 nés le 20/09/2011.
✆ **06 87 24 66 01**

69 - Vds chien type Berger mâle 6 mois très affectueux. Tatouage mère : 2DKA566.
✆ **06 71 72 98 94**

71 - Vds 6 chiots Petits bergers des Pyrénées, parents visibles, pucés, vac. m. 250269799036125.
✆ **06 75 67 00 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

38 - Vds lièvres trio : 300 euros, hase : 110 euros.
✆ **04 76 93 51 38**

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL
et son supplément Direct Affaires

Terres de Bourgogne

pour 8,50€ par mois

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois
sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter

NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes

Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB

Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

N° national d'émetteur 464 918

Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

MENDOZA S.A.

Société anonyme
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Route de Fontaines Les Sèches
21330 Laignes

D'une Assemblée Générale et d'un Conseil d'administration en date du 6 Janvier 2012, il résulte à compter de cette date les modifications suivantes aux mentions antérieurement publiées concernant la composition du Conseil d'administration.
Anciennes mentions :
Président du Conseil d'administration : Franck Mendoza
et Directeur Général
Directeur Général délégué et Administrateur: Christian Mendoza
Directeur Général délégué et Administrateur: Francis Mendoza
Administrateur : Christophe Mendoza
Administrateur : Miguel Mendoza
Administrateur : Martial Mendoza
Nouvelles mentions :
Président du Conseil d'administration : Franck Mendoza et Directeur Général demeurant 9 Route de Nicey 21330 Laignes
Directeur Général délégué et Administrateur: Christophe Mendoza
Demeurant Les Ruellottes 21330 Laignes
Directeur Général délégué et Administrateur: Miguel Mendoza
Demeurant Rue du 11 Novembre 1918 21330 Laignes
Directeur Général délégué et Administrateur: Fabien Mendoza Demeurant 10 Rue de la Feuillée 21400 Châtillon sur Seine
Administrateur : Martial Mendoza Demeurant Rue de la Fontaine L'Huillier 21330 Laignes
Pour avis

AL21038454

E.A.R.L. DEVELLE HUBERT ET MARIE-LAURE

Société civile
au capital social de 300.000 Euros
Siège social : Saussey (21360)
Route de Thomirey
435.374.616. R.C.S. Dijon

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 Octobre 2011, la collectivité des associés
. A décidé la transformation de l'E.A.R.L. en Groupement Agricole d'Exploitation En Commun à compter rétroactivement du 1er Octobre 2011 dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation En Commun
Dénomination Sociale : G.A.E.C. DEVELLE PERE ET FILS,
Date d'agrément par le comité départemental d'agrément des GAEC de la Côte d'Or : 13/09/2011
N° d'agrément : 1220
- Nommé Monsieur Julien Develle, demeurant à Montceau et Echarnant(21360). Grandmont. Rue de la Fontaine, co-gérant de la société à compter du 05/10/2011 pour une durée illimitée,
- Augmenté le capital social pour le porter à 462.600 Euros à compter du 01/10/2011.
Pour avis, La gérance

AL21038463

BEAUNE CONGRES

Société d'Economie mixte, 565.000 euros
Mairie de Beaune, 21200 Beaune
353 406 895 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 04/01/2012 de la société susvisée a décidé de la transformation de la société en «société publique locale» à compter du 04/01/2012 sans création d'un être moral nouveau, avec adoption de nouveaux statuts. L'objet social prévoit désormais que «la société a pour objet principalement d'organiser tous congrès, foires, salons ou manifestations commerciales. Elle pourra également recevoir mandat de toutes personnes physique ou morale pour l'organisation d'assemblées ou manifestations de toute nature pour le compte de tiers. Elle pourra accomplir toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation. La société exerce ses activités exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres;
Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital social, la dénomination, la durée, les commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la société demeurent inchangés.
L'assemblée précitée a également décidé de nommer en qualité d'administrateurs, en remplacement des mandats des administrateurs de la société sous sa forme de société d'économie mixte qui ont pris fin le 04/01/2012, (i) représentant la ville de Beaune, Olivia Leparoux, 2 rue de la Bouzaize, 21200 Beaune; Jean Luc Becquet, 3, impasse Alexander Fleming, 21200 Beaune; Jean François Champion, 1, route de pommard, 21200 Beaune; Fabrice Jacquet, 1, impasse du clos Maire, 21200 Beaune; (ii) représentant la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud; Thérèse Aufrère, 3, boulevard de la liberté, 71150 Chagny; Jean Pierre Rebourgeon, 10, rue Marey, 21200 Beaune; Denis Thomas, 2, rue de Montmeix, 21190 Meursault; Emmanuel Bichot, rue du prieuré, 21190 Saint Romain; (iii) représentant le SIVOUBEM, Louis Martin, 15, rue Pierre Joigneaux.
Le conseil d'administration du 04/01/2012 a décidé de nommer M. Jean François Champion en qualité de président directeur général.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL21038472

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué le 13 janvier 2012 une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale:BF HOLDING
Forme:Société à responsabilité limitée
Siège social:11, rue Martin Léjéas, 21110 Aiserey
Objet:Prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, civiles, industrielles, immobilières, financières ou autres, françaises ou étrangères ; gestion de ces participations
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Capital social: 450.000 €
Gérance: M. Bruce Fébvret, 68, impasse du Cadet, 74800 Cornier
R.C.S.:Dijon
Pour avis,
La Gérance

AL21038467

Avis est donné de la constitution d'une société selon les caractéristiques suivantes :
Forme :société à responsabilité limitée
Dénomination : L'OTHENTIK
Siège social :113 avenue Roland Carraz, 21300 Chenôve
Objet :club libertin, night club, petite restauration, sauna, bien-être
Durée :99 années
Capital social:1 000 €
Gérance :Mme Carole Marquet, demeurant 56 rue Principale, 39290 Champagney.
Immatriculation :registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis

AL21038470

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE NATHALIE FONTAINE-TRANCHANT ET FLORENT SOULARD AVOUES ASSOCIES

Société civile professionnelle
au capital de 353.681,72 euros
Siège social : 6, rue Hernoux
21 000 Dijon
353 067 036 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 21 décembre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er janvier 2012 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Florent Soulard, demeurant 15, rue Amiral Roussin, 21 000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 6, rue Hernoux, 21 000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21038451

SNACK

SARL au capital de 20000 euros
Siège social:
13 rue dauphine, 21000 Dijon
509240461 RCS Dijon

L'AGE du 02/01/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 02/01/2012, nommé en qualité de liquidateur M. El Kassimi El Mansouri Said, demeurant 4 Rue Berthelot, 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur
Modification au RCS de Dijon

AL21038468

MODIFICATION DE CAPITAL

GAEC DEVELLE PERE ET FILS

Route de Thomirey
21360 Saussey
435 374 616 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2011, la collectivité des associés a augmenté le capital pour le porter à 481 700 € et ce à compter rétroactivement du 01/10/2011.
Pour avis la gérance

AL21038462

NON DISSOLUTION

ENTREPRISE BERNARD JACQUES PÈRE ET FILS

SARL au capital de 5 000 €
7 rue Castelnau 21000 Dijon
521 184 796 RCS Dijon

Aux termes du PV d'AGM du 12/09/2011 statuant en application de l'article L223, 42 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL21038464

MPR IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
Au Capital de 8.000,00 Euros
Siège social : 15, Place Granville 21000 Dijon
R.C.S de Dijon B 507 535 391

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2011, il résulte que : L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS : Dijon.

AL21038469

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI TREMOUILLE 7

Société civile immobilière
au capital de 900 euros
Siège social : 7, boulevard de la Trémouille
21 000 Dijon
393 034 723 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1er décembre 2011, le siège social a été transféré 15, rue Louis Blanc ,Ai 06 400 Cannes, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21038385

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MARIGNY-LE-CAHOUET:
2 ha 69 a 84 ca - Champ pigeon: A-241 - Es corcheliets: A-4-68 - La comme: A-561-583 - La rossotte: A-521-523-529 - Le bas de loup: D-335 - Le champ monsieur: A-426 - Le perron: A-144-161 - Les sopotes: B-
Nature des parcelles : Terres et landes
Situation locative : Biens occupés.
Cmne de FOISSY:
18 ha 03 a 70 ca - La moliere: D-477[455]
Parcelle en nature de pré
Situation locative : bien occupé
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/02/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21038471

NOMINATION

DIMA

SCCV au capital de 1 000 €
26 rue du Faubourg Saint Nicolas
21121 Fontaine les Dijon
485 216 881 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2011, l'assemblée générale décide de nommer :
La SARL ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES, 20 rue Ernest Bailly, 21000 Dijon en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.
Monsieur Jean-Luc BARCON, 20 rue Ernest Bailly, 21000 Dijon, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21038458

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

INOVIAFLOW

SAS au capital de 1000 €
Siège social:
4 rue du Bas de Chanot
21800 Chevigny Saint Sauveur
528624448 RCS Dijon

L'AGE du 26/12/2011 a nommé en qualité de président M. Christophe Baussart demeurant au 7 rue Gentil 70140 Pesmes en remplacement de Mme Viviane Bordat, à compter du 01/01/2012.
Modification au RCS de Dijon.

AL21038453

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL PIXSIX

au capital de 500 euros
siège social
25 rue Paul Vaillant Couturier
58000 Nevers
477 88 89 RCS Nevers

Au terme de l'assemblée générale de en date du 30 novembre 2011, il a été décidé d'étendre l'objet social à : l'art de la atble et l'épicerie fine.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence:
« Aménagement intérieur, intégration HiFi et vidéo, installation de solutions domotiques, vente d'objets de décoration de l'univers de la maison, art de la table, épicerie fine.»
Pour avis, le gérant.

AL58038682

EARL DE SERVANDET

Servandet 58110 Rouy
Capital social : 178 000 €
RCS Nevers - 397 730 169

Par acte sous seing privé en date du 31 décembre 2011, il a été procédé au retrait de l'associé cogérant, M. Picard Henri.
Pour avis, la gérance

AL58038691

GAEC DE CHAMPLEVOIS

Château de Champlevois
58340 Cercy la Tour
Société Civile
au capital de 106.300 €
RCS Nevers - 392.737.920

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2011, ont été prises les résolutions suivantes
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 31 décembre 2011 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale :
EARL de CHAMPLEVOIS
Siège social : Château de Champlevois 58340 Cercy la Tour
Associé gérant : M. BERNARD Emmanuel ,Ai Château de Champlevois 58340 Cercy la Tour
Capital social : 98.290 € divisé en 4.781 parts de 15 € représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58038690

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Daniel Métayer et Francis Lhéritier
Notaire associés
6 avenue Saint Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Francis Lhéritier notaire associé à Nevers, le 13 janvier 2012, M. Gérard Cheutet, retraité et Mme Madeleine Ancery, son épouse, demeurant ensemble à Varennes Vauzelles (58640), 16 avenue Jean Jacques Rousseau, mariés sous le régime de la communauté légale de meubles acquêts, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Francis Lhéritier, notaire associé à Nevers, 6 avenue Saint-Just.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Me Francis LHERITIER

AL58038695

AVIS DE CONSTITUTION

Paul Gourgue
et Franck Boulle
Notaires Associés
13 bis Avenue Général Champon.
38000 Grenoble

Suivant acte reçu par Maître Gourgue, le 10 janvier 2012, a été constituéE une société dont les caractéristiques sont :
Forme : SARL
Dénomination : « Grain de Beauté »
Siège social : Saint Benin d'Azy (58270) 2 Avenue Gambetta
Objet social : Soins esthétiques, exploitation de tout Centre de beauté, bronzage, d'amincissement, massage, maquillage, parfumerie, cosmétiques, de beauté et d'une manière générale, toutes activités se rapportant aux soins corporels.
Négoce de bijoux fantaisies, maroquinerie, équipement de la personne, tous accessoires et produits se rapportant aux activités spécifiées ci-dessus.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.
Capital : 2 000 € en numéraire.
Gérance : Madame Sabine Chemineau, demeurant à Saint Benin d'Azy (58270), 2 avenue Gambetta.
Pour avis, le notaire.

AL58038674

Novo Conseils
Société d'Avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

Acte sous seing privé du 28 décembre 2011
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : Fermetures du Haut Nivernais
Siège social : 1, rue des Dames 58460 Trucy l'Orgueilleux
Objet : - la vente et l'installation de fermetures, de portails, de portes de garages, de volets, de stores, de vérandas, de clôtures,
- la vente et l'installation d'automatismes,
- la métallerie et la serrurerie,
- le cloisonnement et l'isolation,



- la plomberie, l'électricité, les travaux publics et la petite maçonnerie.
Durée : 99 ans
Capital : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Jean-Louis Michot demeurant 1, rue des Dames 58460 Trucy l'Orgueilleux.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58038677

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

« JMBV »

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Lieudit « Loppin »
Lormes (Nièvre)

Par acte SSP en date du 09 janvier 2012, il a été constitué une SARL dénommée: JMBV
Objet social : l'exercice de travaux agricoles et ruraux, la location de matériels et en particulier de matériels agricoles, l'exercice de prestations de terrassement, de travaux publics notamment tous travaux de voirie, réseaux divers et aménagement d'espaces
Siège social : Lormes (Nièvre), Loppin
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Jean-Marc Bourgeot demeurant à Lormes (Nièvre),
Loppin
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Immatriculation au RCS de Nevers
Pour Avis.

AL58038681

Suivant acte reçu par Me Christophe THEVENY, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 22 décembre 2011, enregistré à Nevers (Nièvre)
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI LA PIERRE ANGULAIRE
Siège social : Saint-Amand-en-Puisaye (Nièvre) 33 rue du Faubourg Neuf
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Apport en numéraire : 1.000 Euros
Capital social : 1.000 Euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance : Est nommé comme premier gérant de ladite société pour une durée illimitée : Mr Méry Michael, dt à Fontainebleau (77300) Résidence du Palais, 21 boulevard Magenta, célibataire.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis,
Me THEVENY, Notaire.

AL58038683

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 11/01/12, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination : SARL CHOQUET
Siège : 9 quai de Loire 58300 Decize
Objet : commerce de détails non alimentaire.
Durée: 99 ans
Capital : 1 €
Gérant : M. Choquet demeurant 2 Bis rue de Decize 58260 La Machine est désigné en qualité de gérant pour 99 années.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Nevers.
Le gérant

AL58038685

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2012 à Pouilly sur Loire (58), il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCEA Domaine Guy Baudin et Fils
Forme : Société civile d'exploitation agricoles
Capital : 5 000 euros
Siège social : Impasse des Tonneliers - Les Loges 58150 Pouilly sur Loire
Objet : activités agricole
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : M. Lilian Baudin Jean-Marie Pluchon demeurant impasse des Tonneliers - Les Loges 58150 Pouilly sur Loire.
Immatriculation : RCS Nevers
Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire.

AL58038688

Suivant acte sous seing privé en date du 05/01/2011 à Garchy, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MJM
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 16 rue Blanche 58150 Garchy
Objet : menuiserie générale, fabrication et pose neuf et rénovation, agencements et tous travaux liés à l'activité de bâtiment.
Capital social fixe: 10 000 euros divisé en 100 parts sociales de 100 euros chacune
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Mr Banquart Jean Marc
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers
Pour avis
La gérance

AL58038689

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL MILLE ET UN MOTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 ter rue des Tailles 58000 Nevers
515 117 661 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2011, il résulte que:
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 décembre 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Mlle Gohier Véronique, 1 ter rue des Tailles 58000 Nevers, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 1 ter rue des Tailles 58000 Nevers, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS: Nevers
Pour avis

AL58038540

EARL LA POINTE

Société civile au capital fixe
de 63 266,34 euros
Siège social : La Pointe,
58150 Suilly La Tour
RCS Nevers - 379 120 850

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2011, il est décidé la dissolution anticipée de l'EARL LA POINTE à compter du 1er décembre 2011 et sa mise en liquidation amiable.
M. Bertrand Alex, domicilié à Champcelée, 58150 Suilly La Tour, quitte ses fonctions de gérant et est nommé coliquidateur avec son épouse Mme Bertrand Evelyne. Ils disposent des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à Champcelée, 58150 Suilly La Tour.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les liquidateurs

AL58038676

SARL MARVAL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège de la liquidation:
11 bld Grand pré des Bordes
58OOO Nevers
RCS Nevers 450 602 792

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Julien Vallade de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58038684

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

POLYCLINIQUE DU VAL DE LOIRE

S.A au capital de 1.114.744,50 euros
Siège social : 49, bd Jérôme Trésaguet,
58000 Nevers
651 880 437 RCS Nevers

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2011, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 600.163,75 euros pour être porté de 1.114.744,50 euros à 1.714.908,25 euros.
Les articles 6 & 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Nevers.
pour avis.

AL58038693

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

ETABLISSEMENTS GADET FRANCOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 86 911,18 euros
Siège social
156 Avenue de Verdun
58300 Decize
RCS Nevers 721880599

Aux termes d'une délibération en date du 02 janvier 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Etablissements Gadet François a décidé de transférer le siège social du 156 Avenue de Verdun, 58300 Decize à Allée du Port Ponant, Résidence La plage du Golf, appart 2I4, 34280 La Grande Motte à compter du 2 Janvier 2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL58038673

➜ DÉMISSION

ID CREATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 rue Jean Jaurès
58500 Clamecy
RCS : 511 930 901

Par assemblée générale extraordinaire en date du 01/01/2010, Madame Duquenne Isabelle a démissionné de ses fonctions de cogérant, avec effet au 01/01/2010, de la SARL ID CREATION dont le siège social est situé 14 rue Jean Jaurès, 58500 Clamecy.

AL58036119

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE CHANTEMERLE

Société civile au capital de 308 670 euros
Chantemerle, 58210 Varzy
RCS Nevers, 481 043 404

Par acte sous seing privé en date et à effet du 30 novembre 2011, M. François Lelu demeurant à Chantemerle, 58210 Varzy démissionne de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance

AL58038675

EARL DE BOULORGES

Société Civile
au Capital de 7.622,45 €
Le Pavillon
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers : 418 773 032

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2011, M. Thibault Bernard démissionne de ses fonctions de gérant et Mme Thibault Josiane est nommée gérante.
Pour avis, la gérance

AL58038678

EARL BEAUVOIS

Les Breux
58200 Cosne Cours sur Loire
Capital social : 200 400 €
RCS Nevers, 441 881 455

Par acte sous seing privé en date du 30 novembre 2011, il a été procédé au retrait de la cogérance de M. Beauvois Jean-Claude et à la précision du lieu du siège
social, à savoir 18 route des Breux.
Pour avis, la gérance

AL58038679

EARL DE VERFEUILLE

L'Huis Carré 58140 BRASSY
Société Civile
au capital de 67.077,56 euros
RCS Nevers 399.436.211

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2011, M. Richard Michel démissionne de ses fonctions de gérant et Mme Richard Mireille, née Augueux est désignée gérante
Pour avis, la gérance

AL58038687

CARROSSERIE INDUSTRIELLE PLAGNY

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 118 route de Lyon
58 000 Sermoise
RCS Nevers 510 035 553

Modification de la Gérance
Assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2011 : remplacement à compter du 1er janvier 2012 d'un gérant démissionnaire
Ancien Gérant : Monsieur Petelo Suve, demeurant 108 route de Lyon, 58 000 Sermoise
Nouveau Gérant : Madame Claudia Pothin, demeurant 118 route
de Lyon, 58 000 Sermoise
Pour avis.

AL58038692

➜ VENTE

SCP «Jean-Paul Jacob et Christophe Théveny»
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Théveny , Notaire, le 28/12/2011, enregistré à Nevers le 06/01/2012, Bord n°2012/18 case n° 1 ext: 40
La Société dénommée SARL CCTC, au capital de 7622,45 eur, dont le siège est à Cosne Cours sur Loire(58200), 237 Rue des Frères Gambon, identifiée au Siren sous le numéro 383777984 et immatriculée au RCS de Nevers.
A vendu à
La Société dénommée EURL C2H, au capital de 4.800,00 EUR, dont le siège est à Cosne Cours sur Loire(58200), 237 Rue des Frères Gambon , identifiée au Siren sous le numéro 537764607 et immatriculée au RCS de Nevers.
Un fonds de commerce de CENTRE DE CONTROLE TECHNIQUE DE TOUS VEHICULES sis à Cosne Cours sur Loire(58200) 237 Rue des Frères Gambon, lui appartenant, connu sous le nom commercial CENTRE CONTROLE TECHNIQUE COSNOIS, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 383777984
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 35.000 €
L'entrée en jouissance est fixée au 01/01/2012
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître Théveny, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître Théveny

AL58038680

➜ FUSION

CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL D'OTO-RHINO LARYNGO-LOGIE OPHTALMOLOGIE-STOMATOLOGIE

Sarl au capital de 33.920 euros
Siège social : 7 rue de la Chaussade
58000 Nevers
313 538 068 RCS Nevers

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 décembre 2011, il a été constaté la résiliation définitive de l'apport-fusion à la sté POLYCLINIQUE DU VAL DE LOIRE, SA au capital de 1.114.744,50 euros, dont le siège social est au 48 bd Jérôme Trésaguet 58000 Nevers, 651880437 RCS Nevers.
En conséquence, le CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE OPHTALMOLOGIE-STOMATOLOGIE, est dissout de plein droit, sans opération de liquidation.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58038694

YONNE

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ)
Suivant acte reçu par Maître Gérard Leguy Notaire à Avallon (Yonne), 4 rue de Lyon, soussigné, le 12 janvier 2012.
Monsieur Jacques Paul Theureau et madame Chantal Marcelle Rose Perreau son épouse, demeurant à Avallon (Yonne) 11 allée Gauguin mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Collot notaire à Dijon (Côte d'Or) le 7 mars 1967 préalable à leur union célébrée à la mairie de Dijon (Côte d'Or)le 11 mars 1967, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Gérard Leguy 4 rue de Lyon, Avallon (89200) où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.

AL89038676

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DE LA VIGNATTE

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
reconnu le 2 février 1971
par le Comité départemental
d'agrément de l'Yonne
Société Civile
au capital de 34 650 euros
Siège social
26 grande Rue 89190 Courgenay
410 180 673 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2011 a pris acte de la démission de Mme Nicole Michel épouse Charpentier de ses fonctions de gérant.
Cette assemblée a également décidé de proroger la durée du groupement de 20 années, reportant ainsi son terme au 1er décembre 2040.
Pour avis,
La gérance

AL89038658

EURL PC ENTREPRISE

au capital de 3 000 euros
7 grande rue 89800 Chemilly sur Serein
R.C.S Auxerre n° 532938537

Par décision du gérant le 14 janvier 2012, la dénomination et le sigle de la société seront modifiés à compter du 16 janvier 2012, l'article 3 des statuts est modifié.
Nouvelle dénomination : Chablis Plomberie Chauffage.
Nouveau sigle : C P C
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL89038671

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Maîtres
Clotilde Tatat
Emmanuel Arnaud
et Christophe Dugrossy
Notaires associés à Sens (Yonne)
28 avenue Georges Pompidou

Suivant acte reçu par Maître Clotilde Tatat, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle " Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrossy", titulaire d'un Office Notarial à Sens (Yonne) 28, avenue Georges Pompidou, le 21 décembre 2011, enregistré à Sens le 30 décembre 2011 Bordereau n°2011/1 020 Case n°4 extrait 3391, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
- La dénomination sociale est : « SCI LE PANDORE »
- Le siège social : Saint Martin du Tertre(89100) 28 Grande Rue
- Objet social : l'acquisition, la propriété, la gestion et l'administration d'un patrimoine immobilier et mobilier, y compris par voie d'emprunt, la détention de tous immeubles, de tous droits sociaux et de tous instruments utilisés sur les marchés financiers français et internationaux, tant en pleine propriété qu'en nue-propriété ou en usufruit, la détention de participations dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, françaises et étrangères, tant en pleine propriété qu'en nue-propriété ou en usufruit, la mise à disposition gratuite de biens et droits mobiliers et / ou immobiliers appartenant à la Société à l'un quelconque de ses associés, et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles en facilitent la réalisation et qu'elles n'affectent en rien le caractère civil de la Société.
- Le capital social est fixé à la somme de : 1000 Euros.
- Durée de la Société : 99 années à compter de son immatriculation
- Apports : Tous de numéraire.
- Agrément des cessions de part : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
- Co-Gérants : Monsieur Frantz Christian Gramain et Mademoiselle Barbara Lydie Dobex, demeurant ensemble à Saint Martin du Tertre(89100) 28 Grande Rue.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour insertion
Le Notaire.

AL89038651

Constitution SSP à Sens en date du 11-01-2012 de la SARL à capital variable Francelec89 Sigle : FE89. Capital et minimum: 100 Euros Maximum: 10000 euros. Siège: ZFU les Vauguillettes 1 bd des noyers Pompons, 89100 Sens. Durée: 99 ans. Gérance : Auguste Patricia , 28 rue des oublettes 89100 Sens. Objet: Vente matériels électrique, électronique. Etude, conception. Telecomunication, informatique, Contrôl accès et domotique, automatisme. Activités connexes. RCS: Sens

AL89038657

Suivant acte sous SSP en date du 2 janvier 2012, il a été constitué sous la dénomination. ASI & ASSOCIES une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : ZAC des Vauguillettes 1, Bld des Noyers Pompons 89100 Sens
Objet social : Le conseil et l'assistance aux entreprises ou organismes divers en matière de gestion, d'organisation, d'information, tant dans les aspects financiers, administratif, juridiques, sociaux et fiscaux.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital social : 500 €.
Président de la société :a été nommé président Abderrahman IS IDENE, 23 rue Alsace Lorraine 89100 Sens.
Immatriculation au RCS de Sens.
Pour avis et mention

AL89038659

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Courgis (Yonne)du 22 décembre 2011, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EARL DOMAINE PATTES-LOUP
Siège : 2 Grande Rue Nicolas Droin ,Äì 89800 Courgis
Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Objet :la Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural. Achat des raisons moûts vins, stockage, élevage vinification.
Capital social : capital variable
Gérance : Monsieur Thomas Pico, demeurant 26 Rue Jacques Ferrand 89800 Courgis a été nommé gérant de la société sans limitation de durée.
Pour avis
La gérance

AL89038661

Par acte sous seing privé en date du 10 janvier 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : Dago Gourmand
Capital : 2 000 €, divisé en 2 000 parts de 1 €.
Siège social : 2 Les Epenards 89100 Gron
Objet : Fourniture de services de restauration chez tous clients pour une occasion particulière ; organisation de banquets, cocktails, buffets, lunchs et réceptions diverses au domicile du client ; organisation de circuits touristiques « Gourmand », connaissance des produits régionaux ; rédaction d'articles et de revue de presse ; commerce de tous produits alimentaires.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Gauthier Pajona demeurant à Gron (89100), 2 Les Epenards.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89038663

Aux termes d'un acte SSP en date du 9 janvier 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :CONTRAGES
Siège social : 148 avenue de Sénigallia, 89100 Sens
Forme : SASU
Capital : 500 Euros
Objet social : Les conseils et l'assistance aux entreprises ou organismes divers en matière de gestion, d'organisation, d'information, de gestion, tant dans les aspects financiers, administratif, juridiques, sociaux et fiscaux.
Président : Monsieur Jacky Rasolo Dit Rasolonjatovo demeurant :
148 avenue de Sénigallia, 89100 sens
êlu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89038666

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES GOURMANDS
Forme : Société Anonyme Simplifiée
Capital : 14 000,00 euros
Siège Social : lieudit « Les Goûts », 89170 Saint-Martin des Champs
Objet Social : Restaurant auberge
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Dupont Renald demeurant à Saint-Martin des Champs (89170) 34B, lieudit « Les Goûts ».
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

AL89038667

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
PUISAYE RENOVATION ENERGIES
Sigle : P.R.E
Capital: 8000 euros
Siège:23 Le Vernoy 89130 Toucy
Objet: Travaux d'installation d'équipements thermique et de climatisation.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Deux Alain 37 rue Principale 89520 Fontenoy.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89038668

Il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: S.C.CI. CHABOU
Capital initial: 1000 euros
Capital min: 1000 euros
Capital max: 100000 euros
Siège:
9 rue Bailly 89700 Dannemoine
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: M. Chamoin Andre 9 rue Bailly 89700 Dannemoine
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89038670

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
DIGES et LEUGNY, terre, bois-taillis et hangar métallique
Diges : 62 ha 97 a 76 ca - Bois de la foret: G-750[470] YB-1(A)-1(B) - Champs cheneaux: YA-54 - Champs du pommier: YB-69[8] - Grands champs: G-832[293] YA-144[52] - La fosse: YA-56(Z)-56(AJ)-56(AK) - La sablonniere: YA-58(J)-58(K) - La vaux loup: F-96-98 - Les brees d en bas: YB-43-44[464] - Les champs lallier: F-411 - Les gouffiers: G-717[473]-731[487] YB-4-32-55[3] - Les gouffiers hameau: G-793[475] - Les grands boulats: F-431 - Les ouches: ZY-58-59-60 - Les recassis: YA-30 - Petits pres: ZY-57
Leugny : 6 ha 01 a 21 ca - Champs paris: ZE-20(J)-20(K)
Diges : 3 ha 09 a 64 ca - Bois paume: F-194-195-1303[202] - Devant les portes bois pau: ZY-7(J)-7(K) - La fontaine au vers: YB-41 - Les gouffiers hameau: G-780[479]
TOUCY, terre, pré et bois-taillis
Situation locative : fonds occupé en partie
2 ha 89 a 55 ca - Champs des pierres: B-325-326 - Champs du bois paillot: B-478 - La maison paillot: B-467 - Les noues: B-476 - Les parts: B-424 - Les pruches de la maison r: C-324[319] - Prairie de l epine: E-744[412]-748[411]-751[410]-756[395]-757[395]-771[401]-775[402]-778[400]-780[397]-782[397]-786[409] - Sur le vivier: B-444 - Verigny: B-399
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/02/2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 Auxerre cedex, Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89038674

DISSOLUTION LIQUIDATION

LECO

SARL au capital de 10 000 €
Siège Social : 15, rue du Docteur Ragot
89100 Paron
522 698 505 RCS Sens

L'AGE a décidé, le 31 décembre 2011 : -la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé M. Paul Leoni, demeurant 15 rue du Docteur Ragot 89100 Paron, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89038045

A.P.F.L.C.

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : Hôtel d'entreprises du Sénonais
ZAC des Vauguillettes
1 Boulevard des Noyers Pompons,
89100 Sens
529 950 420 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2011, l'associée unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89038412

JE TE MANGE EN LIQUIDATION

SARL au capital de 1 000 €.
Siège social 41 rue rouget de l'isle
89000 Auxerre. RCS 524481702.

Par délibération en date du 09/04/2011 enregistrée le 10/01/2012 l'assemblée générale des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à effet au 09/04/2011.
Melle Kerrouche Zouléra a été nommée liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatives à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre. La correspondance concernant la liquidation devra être adressée au lieu du siège social.
Pour avis, le liquidateur.

AL89038648

EARL DU VAL DE QUENOUIL

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 104 130 euros
Siège social : Val de Quenouil
89700 ST Martin sur Armançon
510 787 773 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er janvier 2012 et sa mise en liquidation amiable

Publi information

INAPORC

Etiquetage de **l'origine des produits** de charcuterie

Un accord INAPORC pour informer les consommateurs

Contrairement à d'autres produits agricoles, l'Union Européenne n'a adopté que très récemment un Règlement rendant obligatoire l'étiquetage de l'origine de la viande fraîche de porc. Il ne sera applicable que dans 3 ans. Rien n'est prévu pour le moment pour les produits de charcuterie.

Pour répondre à la demande à la fois des producteurs et des consommateurs, l'interprofession porcine INAPORC a adopté fin 2010 un accord volontaire pour étiqueter l'origine de la viande de porc et des produits de charcuterie sur les barquettes. Cet accord est donc en avance sur la réglementation européenne. C'est pourquoi il est d'application volontaire car l'Etat français n'a pas le droit de le rendre obligatoire.

44% des charcuteries indiquent l'origine de la viande de porc
INAPORC assure un suivi régulier de l'application de cet accord volontaire. Ce suivi couvre plus de 2 000 références de produits de charcuterie vendus en grandes surfaces, soit entre 80 et 90% du marché selon les catégories de produits.

	« VPF »	« Origine France »	« Origine UE »	Pas d'indication de l'origine
% nombre de produits de charcuterie	20%	9%	15%	56%
TOTAL produits indiquant l'origine : 44%				

68 % des jambons cuits indiquent l'origine de la viande de porc
Le jambon cuit représente le plus gros volume de ventes de produits de charcuterie. 68% des jambons cuits affichent l'origine de la viande de porc. 49 % sont étiquetés « VPF », 8 % « Origine France » et 11 % « Origine UE ».

■ Des résultats très variables en fonction des produits
L'étiquetage de l'origine de la viande est très variable selon les produits de charcuterie : de 68 % des jambons cuits à 24 % des saucisses sèches et saucissons secs.

	Nombre de produits de charcuterie indiquant l'origine de la viande de porc
Jambons cuits	68%
Saucisses fraîches ou fumées	65%
Pâtés, mousses, rillettes	60%
Boudins blancs, noirs, andouilles, andouillettes	51%
Lardons, poitrine, bacon	47%
Saucisses pâtes fines, saucissons cuits	36%
Jambons secs	25%
Saucisses sèches, saucissons secs	24%

INAPORC va renforcer son suivi de l'étiquetage de l'origine notamment sur la viande fraîche.

sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Françoise Munier, demeurant Val de Quenouil, 89700 St Martin sur
Armançon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Val de Quenouil, 89700 ST Martin sur
Armançon . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89038655

RC DRIVING

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social
19 rue du 24 août
89000 Auxerre
RCS Auxerre n° 520 788 779

Par décision du 24 décembre 2011, applicable ce même jour, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation, nommé liquidateur Madame Purification De La Obra Cobos 19 rue du 24 août 89000 Auxerre, et fixé le siège de la liquidation à cette même adresse.
Mention sera faite au RCS.
Pour avis

AL89038656

SCI Du BOIS NETO au capital de 1 000 euros. 28 rte de St Florentin 89320 Arces. RCS Sens 488402884. A compter A.G.E du 30-10-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateurs durée liquidation: Madame NETO Joëlle et Monsieur André NETO demeurant tous deux Arlindo 21 allée Guiseppe Verdi 33470 Gujan Mestras. Siège liquidation : siège social. Mention au RCS Sens.

AL89038662

SELARL DU DOCTEUR DIDIER BOUCHETARD

Selarl au capital de 90 000 euros
Siège social : 30 rue du Château
89220 Bléneau
RCS Auxerre 484 153 721

Aux termes d'une décision en date du 5 novembre 2011, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 5 novembre 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Didier Bouchetard demeurant 30 rue du Château à Bléneau (89220), associé unique exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 30 rue du Château à Bléneau (89220). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièce relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le liquidateur.

AL89038675

➜ NON DISSOLUTION

SARL MED N' SPORTS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège Social : 118 Grande Rue
89340 Villeblevin
RCS Sens 518 260 518

L'assemblée Générale du 28 décembre 2010 statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société, a transféré le siège social au 2b rue du Colmeau 89100 Nailly et mis à jour l'article 4 des statuts :
Ancienne mention :
Siège social : 118 Grande rue 89340 Villeblevin
Nouvelle mention :
Siège social : 2b rue du Colmeau 89100 Nailly.
Mention sera faite au RCS : Sens.

AL89038660

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DU BOIS

Société civile immobilière
capital de 114 336,75 €
Siège :Chemin de l'Oiseau
89120 Fontenouilles
RCS Sens 409 604 071

Changement de siège :
Aux termes d'une décision de la collectivité des associés suivant procès-verbal du 8 décembre 2010, le siège de la société civile immobilière dénommée «SCI DU BOIS» qui était précédemment à Fontenouilles (89120, Yonne), Chemin de l'Oiseau, a été transféré à La Baule (44500, Loire Atlantique), 19 allée Duguesclin à compter du 8 décembre 2010.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis.
Le Gérant.

AL89038669

➜ NOMINATION

Aux termes d'une délibération en date du 7 novembre 2011, l'Assemblée Générale Mixte des associés de l'exploitation agricole à responsabilité limitée EARL DE LA METAIRIE, au capital de 89853.45 euros dont le siège est situé La Métairie 89240 Lindry immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 389481284 a nommé en qualité de cogérante Mme Sarah Lelong, demeurant 5 Rue de la Métairie 89240 Lindry Monéteau, pour une durée illimitée.
La Gérance

AL89038649

DUC

Société Anonyme
Au capital de 17.322.998,40 euros
Siège social :
GR, 89770 Chailley
722 621 166 RCS Sens

Suivant procès verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 09.06.2011, il a été décidé de nommer Mme Mariam Chamlal, demeurant à Paris (75017) 72 rue Berzelius, en qualité d'Administrateur.
Mention en sera faite au R.C.S. de Sens.
Pour avis
Le Représentant légal

AL89038654

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

webdia,EURL au capital variable de 2500 euros, 30, avenue Vauban 89100 Sens. RCS Sens 529148751. A compter AGE du 08-08-2011 : Démission gérant: Dubois david. Nomination nouveau gérant: Boudon Benjamin, webdia 60C avenue du 14 juillet 21300 Chenôve. Formalités au RCS de Sens. Pour avis, le gérant.

AL89038652

COTE SOLEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 67 Rue du Général Leclerc, 89100 Sens
513 199 398 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 20 Décembre 2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Frédéric Clare de ses fonctions de co-gérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Mademoiselle Stone Olivier demeure seule Gérante.
Pour avis
La Gérance

AL89038653

➜ CESSION

Suivant acte reçu par Me Brocardi notaire à Joigny (Yonne), 48 avenue Gambetta, le 14 décembre 2011, enregistré à Sens, le 19 décembre 2011, bordereau n° 2011/971 case n° 1 extrait 3191, la Société dénommée CENTRAM, dont le siège est à Joigny (89300) Zone Commerciale de la Peite Ile Rue des Eentrepreneurs, identifiée au SIREN sous le numéro 320130644 RCS Sens, a cédé à la Société dénommée Société Nouvelle d'Exploitation G. Favrel, dont le siège est à Sens (89100) 52 rue des Oublettes, identifiée au SIREN sous le numéro 405381914 RCS Sens, un fonds de commerce d'achat et vente en gros et au détail de tous matériels, outillages, appareils se rapprochant au chauffage, à la climatisation, à la réfrigération, au sanitaire, à l'électricité exploité à Joigny (89300), Rue des Entrepreneurs, Zone commerciale de la Petite Ile, lui appartenant, connu sous l'enseigne «GITEM», moyennant le prix principal de deux cent mille euros (200.000,00 eur), s'appliquant : aux éléments incorporels pour 115.055,00 € et au matériel pour 84.945,00 €.
Propriété et jouissance au jour de la signature.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Brocardi, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL89038650

Suivant acte sous seing privé en date du 13 janvier 2012 à Sens (89100), 4 rue Gambetta, enregistré au S.I.E de Sens/Pôle enregistrement, le 12 janvier 2012, bordereau n° 2012/29 cas n) ext 133.
la société LABORATOIRE PLUS AUDIO, Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €, immatriculée au R.C.S de Sens sous le numéro 390 999 290 sise 4, rue Gambetta, 89100 Sens, a cédé à la société AMPLIFON GROUPE FRANCE, Société anonyme au capital de 48 550 898 €, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 318 083 110, sise 22, avenue Aristide Briand, Le Visium, 94110 Arcueil : des éléments d'un fonds de commerce de vente de prothèse auditives, création et commercialisation de logiciels informatiques professionnels, sis et exploité à Sens (89100), 4, rue Gambetta, lequel est l'objet d'une immatriculation au R.C.S de Sens sous le numéro 390 999 290 et à l'INSEE sous le numéro 390 999 290 00013, moyennant le prix de 285 000 €.
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 3 janvier 2012.
Les oppositions seront reçues à l'adresse des éléments du fonds de commerce vendu sis 4, Gambetta, 89100 Sens pour la validité et à l'adresse du séquestre juridique de l'ordre des avocats, 11, place Dauphine, 75053 Paris cedex 01 pour la correspondance.
Pour insertion.

AL89038673

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Vie quotidienne

Conseil général

Neige et verglas peuvent arriver !

Depuis le 18 novembre et jusqu'au 16 mars, le Conseil général a activé son dispositif de viabilité hivernale. Avec pour objectif de maintenir un réseau routier le plus praticable possible en toutes circonstances.

Hiver… ? Vous avez dit hiver ? Même si la clémence de la météo peut laisser penser le contraire, nous sommes bien en janvier ! A la douceur saisonnière peut rapidement succéder l'arrivée des premiers grands froids et de ses conséquences sur le réseau routier départemental. Les services du Conseil général ont déclenché depuis le 18 novembre dernier leur dispositif de viabilité hivernale. Les chasse-neige sont dans leurs starting-blocks et les stocks de sel au plus haut. La neige peut arriver !
Chaque année, d'importants moyens techniques et humains sont mis en œuvre : 100 agents d'astreinte, 15 patrouilleurs, 36 unités de traitement, 16 dépôts de sel pour 6 200 tonnes disponibles, 5 stations de fabrique à saumure… Avec l'hiver exceptionnel de l'an passé et ses 38 jours d'intempéries (19 jours de neige, autant de verglas), la facture pour le Conseil général s'est alourdie, avoisinant les 4,2 millions d'euros. Dont une rallonge globale de 2,2 M€ pour remettre en état l'ensemble du réseau départemental. Au total, 108 000 km ont été parcourus au cours des 540 patrouilles effectuées. Parmi les autres moyens matériels, un site météo professionnel, constitué de 5 stations disposées sur tout le département et consultables à distance. Elles relèvent en permanence la température extérieure, l'humidité de l'ai, la température de la chaussée en surface, le point de rosé et de congélation, ainsi que l'état général de la chaussée.

Conditions de circulation en temps réel sur www.lyonne.com
Consultée 43 563 fois l'an passé par près de 22 000 visiteurs différents, la carte interactive *«Yonne Routes»* accessible sur le site Internet du Conseil général www.lyonne.com indique en temps réel les conditions de circulation routière. La mise à jour étant effectuée 24h/24h pendant toute la durée du dispositif hivernal et ce, du début d'un évènement météo, jusqu'à sa fin. Une nouveauté cette année : des segments routiers à plus grande échelle, afin d'affiner les renseignements apportés.

Selon la nature du phénomène météo à prendre en compte (précipitations neigeuses, verglaçantes, gel, pluies verglaçantes…), les traitements sont appropriés : raclage et salage avant le lever du jour, utilisation de saumure lorsque les températures sont inférieures à -7°C, du fait de l'ineffi cacité du sel.

Toutes les routes ne pouvant être dégagées simultanément, trois réseaux ont été définis, selon la fréquentation et les conséquences économiques résultant d'une paralysie du secteur. Long de 1080 km, le réseau N1est traité prioritairement, du fait d'un trafic inter-



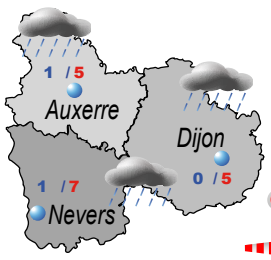
Le dernier hiver a été particulièrement rigoureux, avec 38 jours d'intempéries comptabilisés, partagés entre 19 jours de neige et autant de verglas.

régional. Vient ensuite le réseau N2 et ses 720 km de voies reliant les principales agglomérations. Pour les 3000 km restants, (réseau N3), priorité est donnée aux routes donnant l'accès aux chefs-lieux de canton, avec des créneaux horaires d'intervention en journée, une fois N1 et N2 dégagés. Un maillage complété par les conventions passées avec certains agriculteurs intervenant avec leur propre matériel de déneigement. Soulignant l'efficacité du système, le Conseil général rappelle toutefois que les interventions ne doivent être déclenchées qu'après le feu vert donné par ses services.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Prévisions **météo** du 20 au 29 janvier 2012

Vendredi 20 Janvier



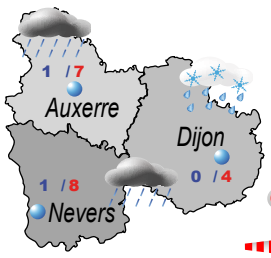
Pluvieux
Un ciel couvert et de nombreuses précipitations en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 30 km/h

St Sébastien
Soleil : 08:35 - 17:55
Lune : 06:01 - 15:10

Samedi 21 Janvier



Perturbé
Les précipitations persisteront ce samedi et seront localement accompagnées de chutes de neige.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Ouest 30 km/h

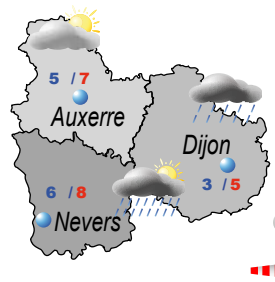
Ste Agnès
Soleil : 08:35 - 17:57
Lune : 06:55 - 16:16

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

DIJON CÉRÉALES

Dimanche 22 Janvier



Mitigé
Ce dimanche sera partagé entre précipitations et timides apparitions du soleil. Les températures seront en hausse en matinée.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Vincent
Soleil : 08:34 - 17:58
Lune : 07:40 - 17:25

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Janvier :

De nombreuses averses en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 6 à 9 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Janvier :

Les averses persisteront au cours de cette période.

Vents : Nord-Nord-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 3 à 9 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

							1	3
8			6	7				
	6	2			9		7	8
6			7					
9		5	8	6	2	3		7
					3			1
7	8		9			1	2	
				5	7			6
3	5							

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	2	3	7	8	9	4	6	5
7	6	4	3	1	5	9	8	2
5	9	8	2	4	6	3	1	7
8	7	1	6	2	3	5	9	4
3	5	6	4	9	1	2	7	8
2	4	9	5	7	8	1	3	6
6	1	7	9	5	2	8	4	3
4	8	2	1	3	7	6	5	9
9	3	5	8	6	4	7	2	1

▶ **Télévision** Sélection du 21 au 27 janvier

Samedi 21

TF1
20.50 Génération tubes de toujours. Divertissement présenté par Nikos Aliagas et Liane Foly, avec Patrick Juvet, Dave, Lio, Nicolas Peyrac, Plastic Bertrand, etc.
23.10 Les experts, Miami ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Richard Berry, Liane Foly, Philippe Candeloro, Pascal Obispo, Jonathan Lambert, Maud Fontenoy, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Je retourne chez ma mère ★. Téléfilm avec Annie Cordy, Pierre Cassignard, Rufus. *Outrancier.*
22.00 Famille décomposée ★★. Téléfilm avec Julie Gayet, Bruno Salomone. *Amusant, mais long.*

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Premiers à l'Everest ?» ★★. *Passionnant.*
21.35 L'aventure humaine «L'odyssée polynésienne» ★★. *Superbe.*
22.30 Stylenite Berlin.

M6
20.50 NCIS. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.50 Sans identité ★★. Thriller (2010) de Jaume Collet-Serra, avec Liam Neeson (1h49) ⓾. *Haletant.*

Dimanche 22

TF1
20.50 Ce que veulent les femmes ★★. Comédie (2000) de N. Meyer, avec Mel Gibson (2h02). *Amusant.*
23.10 Le dernier Samaritain ★★. Policier (1991) de Tony Scott, avec Bruce Willis (1h46) ⓬. *Pas mal.*

FRANCE 2
20.35 Les insurgés ★★. Guerre (2007) de E. Zwick, avec Daniel Craig (2h12) ⓾. (voir Sélection)
23.05 Non élucidé «L'affaire Olivier Fargues». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Football «Coupe de France : Marseille/Le Havre».
23.20 Misery ★★. Drame (1990) de Rob Reiner, avec James Caan, Kathy Bates (1h43) ⓬. *Éprouvant.*
01.00 Ces messieurs dames ★★. Comédie en NB et VO (1965) de P. Germi, avec Virna Lisi (2h). *Drôle.*

ARTE
20.40 Le parrain 3 ★★★. Drame (1990) de Francis Ford Coppola, avec Al Pacino (2h43). *Superbe.*
23.25 La Mafia, organisation parasite ★★. *Instructif.*

M6
20.50 Capital «Plus forts que la crise : Enquête sur ces Français qui s'en sortent». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Les secrets de l'île Maurice». Magazine.

CANAL +
20.55 Strike back «Mission Irak» ★★. Téléfilm (1h29) ⓬. *Très bien fait.*

Lundi 23

TF1
20.50 Une famille formidable «La guerre des chefs» ★★. Téléfilm avec Anny Duperey. *Pas mal.*
22.35 Esprits criminels ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec A. de Thuin, Aude Walker, Juliette Gréco, Isaure, T. Neuvic et Olivier Baroux.

FRANCE 2
20.35 Castle : «La traque», «Dernières paroles», «Célèbre à tout prix» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic ⓾. *Une fin trépidante.*
22.50 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 La croisière des idoles (1/2). Magazine de Mireille Dumas, avec Richard Anthony, Hervé Vilard, etc.
23.05 Deuxième Guerre mondiale «Négociations secrètes : Staline, les nazis et l'Occident (1/2)» ★★. (voir Sélection)

ARTE
20.35 Les tueurs ★★★. Policier en NB (1946) de R. Siodmak, avec Burt Lancaster, Ava Gardner (1h43). *Magistral.*
22.15 Hammett ★★★. Policier (1981) de Wim Wenders, avec Frederic Forrest (1h34). *Envoûtant.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
22.30 L'amour est encore plus vache ★. Téléfilm avec Delphine Chanéac (1h30). *Mineur.*

CANAL +
20.55 Camelot (5 et 6/10) ★★ ⓾.

Mardi 24

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «Suspect Messer», «Fratries», «La danse du poisson». Série ⓾.
23.15 Docteur Rafto (1/2).
02.20 Agents secrets ★★. Espionnage (2004) de F. Schoendoerffer, avec Monica Bellucci, Vincent Cassel (1h46) ⓾. *Très bien fait.*

FRANCE 2
20.35 Histoires en série «Couple : Quand l'autre change de visage». Magazine de Béatrice Schoënberg.
22.45 Infrarouge «Album(s) d'Auschwitz» ★★ ⓾. *Bouleversant.*

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil ★★. Série avec Virginie Lemoine. *Sympathique.*
23.00 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.35 Prêt à jeter ★★. Documentaire. (voir Sélection)
21.50 Débat.
22.10 Le dessous des cartes.
22.25 Adieu camarades ! (1 et 2/6) ★★. (voir Sélection)

M6
20.50 Prédictions ★. Fantastique (2009) de Alex Proyas, avec Nicolas Cage (1h56) ⓾. *Décevant.*
23.00 Lord of war ★★. Drame (2005) de Andrew Niccol, avec Nicolas Cage (2h02) ⓬. *Bien fait.*

CANAL +
20.55 Poupoupidou ★★. Policier (2010) de G. Hustache-Mathieu, avec J.-P. Rouve (1h39) ⓾. *Original.*

Mercredi 25

TF1
20.50 Grey's anatomy ★★. Série avec Ellen Pompeo ⓾. *Très réussi.*
23.15 Nikita. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les hommes de l'ombre (1 et 2/6) ★★. Série avec Nathalie Baye, Bruno Wolkovitch, Grégory Fitoussi. (voir Sélection)
22.15 Secrets de famille.

FRANCE 3
20.35 Histoire immédiate «Bon pour le service militaire» ★★. *Un survol intéressant, mais peu nuancé.*
22.00 Débat avec Martin Hirsch, Éric Ciotti, le colonel Michel Goya et Annie Crépin.
23.00 Enquêtes de région.

ARTE
Spécial Angoulême
20.35 Persepolis ★★★. Animation en NB (2007) de Marjane Satrapi et V. Paronnaud (1h32). *Excellent et plein d'humour.*
22.10 Valse avec Bachir ★★★. Animation (2007) de Ari Folman (1h23). *Remarquable.*
23.35 La BD s'en va-t-en guerre.

M6
20.50 On ne choisit pas ses voisins. Magazine présenté par Karine Le Marchand et Stéphane Plazza.
22.40 Maison à vendre.

CANAL +
20.55 Faster ★. Thriller (2011) de George Tillman Jr., avec Dwayne Johnson (1h34) ⓬. *Très violent.*

Jeudi 26

TF1
20.50 Alice Nevers : «Jardin secret», «Animal», «L'homme en blanc». Série avec Marine Delterme ⓾.
23.40 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes «François Hollande». Magazine présenté par David Pujadas.
22.40 Avant-premières. Magazine présenté par Élisabeth Tchoungui.

FRANCE 3
Soirée Jacques Villeret
20.35 Effroyables jardins ★★. Drame (2002) de Jean Becker, avec Jacques Villeret, André Dussollier (1h35). *Poignant.*
22.55 L'été en pente douce ★. Comédie dramatique (1987) de G. Krawczyk, avec Jacques Villeret (1h36) ⓾. *Truculent, mais inégal.*

ARTE
20.35 Les Tudors (5 et 6/8) ★★★ ⓬. *Très brillant, mais cru.*
22.20 Virus contre bactéries «Une solution à la crise des antibiotiques ?» ★★. *Très intéressant.*
23.15 Les gars et les filles «Pleure ma fille, tu pisseras moins».

M6
20.50 Criminal minds. Série avec Forest Whitaker ⓬.
23.15 Les nouveaux visages de la prostitution (2/3) ⓬.

CANAL +
20.55 Terra Nova (4 et 5/13) ★★.

Vendredi 27

TF1
20.50 Qui sera le meilleur ce soir ? «Qui sera le meilleur sosie ?». Divertissement présenté par Christophe Dechavanne.
23.25 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Dame de carreau ★★. Téléfilm avec Thierry Godard, Valérie Decobert Koretzky, Guillaume Cramoisan ⓾. *Excellent.*
22.25 Flashpoint (7 et 8/13) ⓾.
23.55 Mon Taratata à moi. Divertissement présenté par Nagui, avec Seal, Christophe Maé, Lulu Gainsbourg, Vanessa Paradis, etc.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «En Espagne». Magazine.
23.15 Les grands du rire. Divertissement présenté par Yves Lecoq, avec Clémentine Célarié, Yvan Le Bolloch', Michel Leeb, Popeck, etc.

ARTE
20.35 Vers la fin de l'été ★. Téléfilm avec Marie Bäumer, Milan Peschel (1h27). *Ennuyeux.*
22.05 Le Petit Poucet ★★. Téléfilm avec Ilian Calaber, Denis Lavant (1h21). *Bien filmé, mais affreux.*

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Halal police d'État ★. Comédie (2011) de R. Dibou, avec Éric et Ramzy (1h32) ⓾. *Lourd.*

SÉLECTION


FTV - Bernard Barbereau

Les hommes de l'ombre (1 et 2/6) - Le président de la République a été victime d'un attentat. Très vite, en coulisses, les états-majors s'activent pour les prochaines élections. Simon Kapita, conseiller en communication du président assassiné, décide de soutenir la candidature d'Anne Visage. Le grand public ne connaît pas leurs visages et à peine leurs noms. Pourtant, les conseillers en communication occupent une place très importante dans l'entourage des candidats. C'est à eux que cette série en six épisodes est consacrée. Grâce à une interprétation de tout premier plan, le téléspectateur pénètre dans les coulisses (plus ou moins propres) de la politique. Trahisons, ambitions, coups bas, etc., tels sont les ingrédients d'une histoire bien menée et passionnante. Le rythme est vif, l'histoire pleine de rebondissements, et, même si tout n'est pas très crédible, l'on passe un excellent moment. ***Mercredi 25, sur France 2, à 20h35.***

Les insurgés - Ce film retrace un événement authentique qui donne une autre image des juifs pendant la guerre. Loin de toute soumission à la barbarie nazie, les héros de cette histoire se battent contre l'oppresseur et sauvent de nombreux juifs. Edward Zwick filme sans génie, mais avec efficacité cette belle histoire, en montrant que tout n'est pas facile dans ce genre de situation. Mais c'est très violent et pénible. ***Dimanche 22, sur France 2, à 20h35.***

Deuxième Guerre mondiale «Négociations secrètes (1/2) 1939-1943» - Dès 1939, Staline eut des conversations avec Hitler, par l'intermédiaire de Ribbentrop. Cette série documentaire, coproduite par la BBC et France Télévisions, est constituée de témoignages et de scènes de fiction reconstituant les conversations de Staline. C'est intéressant, même si l'on n'apprend pas grand-chose et si les reconstitutions sont trop nombreuses. ***Lundi 23, sur France 3, à 23h05.***

Prêt à jeter - C'est en suivant les démêlés d'un homme qui veut réparer son imprimante que la réalisatrice de ce remarquable documentaire développe le thème de «l'obsolescence programmée», inventée par les industriels dès 1920 ! Ou comment obliger les consommateurs à renouveler le plus souvent possible leurs achats. Dans le même temps, le Ghana est envahi par nos déchets informatiques ! ***Mardi 24, sur Arte, à 20h35.***

Adieu camarades ! (1 et 2/6) - De 1975 à 1991, l'URSS est passée de la toute-puissance à l'effondrement. Cette série documentaire retrace cette érosion que nul n'avait prévue. Des archives et des témoignages émanant des différents pays du bloc soviétique l'illustrent. Ce sujet passionnant est abordé de manière originale, claire et nuancée, mais nécessite un minimum de connaissances. Mais la seconde partie traîne un peu. ***Mardi 24, sur Arte, à 22h25.***

Canton de Nuits-Saint-Georges (21)

Bienvenue à la Maison aux mille truffes et champignons

Elle était commerciale depuis 17 ans. Lui, depuis 35 ans. Deux Côte d'oriens ont tout plaqué pour créer un espace pédagogique et vivre de leur passion.



Autrefois commerciale et technicien dans le domaine des télévisions, Céline Sachot et Jean-Pierre Blanchard ont réussi un pari fou, celui de créer un espace pédagogique et touristique dédié à la truffe de Bourgogne et aux champignons. Leur bâtisse équipée d'un circuit découverte en plein air se trouve à Marey-lès-Fussey, à 8 km de Nuits-Saint-Georges. Inauguré mi-décembre, ce site est l'aboutissement de quatre années de réflexions et de dix-huit mois de travaux. La Maison aux mille truffes et champignons saura séduire plus d'une personne, novice ou expérimentée, au cours d'une visite riche en originalités. L'objectif que se sont donnés les deux Côte d'oriens est triple : promouvoir la truffe de Bourgogne, mettre en avant le patrimoine mycologique du secteur et contribuer au développement économique et touristique des Hautes-Côtes de Nuits.

La visite commence à l'intérieur de la Maison aux mille truffes et champignons. Où pousse la truffe de Bourgogne? Comment se récolte t-elle? A quelle période de l'année? Toutes les réponses à ces questions, et bien d'autres, se trouvent sur des panneaux pédagogiques dispersés dans le musée puis tout au long du parcours découverte. Une salle de vidéoprojection propose un film sur lequel on peut voir des chiens en action de cavage (recherche de truffes). En saison de récolte, des sorties sont proposées avec les chiens truffiers de Céline Sachot et Jean-Pierre Blanchard. La visite se poursuit avec un parcours en forêt, agencé par saison et par famille de champignons. Le site n'est pas exclusivement dédié à la truffe car nombre de pleurotes, morilles et autres chanterelles sont représentées par de très belles sculptures. Les décors sont particulièrement réussis et le règne des champignons n'aura plus aucun secret pour les visiteurs.



Le parcours découverte est agencé par saison et par famille de champignons.



Céline Sachot et Jean-Pierre Blanchard, accompagnés de leurs deux chiens truffiers, vous attendent dans leur nouvelle structure à Marey-lès-Fussey. ©

Une boutique propose ensuite une large gamme de produits. Des truffes et des plants truffiers sont mis à la vente. On trouve également de l'huile de truffe, des produits du terroir et du vin de la région. Ce beau projet pédagogique et touristique a reçu les soutiens financiers du Conseil régional, du Pays beaunois et d'Agefiph. De nombreuses personnes ont ajouté leur pierre à l'édifice comme des mycologues, les membres de l'association de la truffe côte d'orienne, des graphistes, des sculpteurs, des photographes, le conseil municipal de Marey-lès-Fussey, des techniciens et ingénieurs de l'Inra et bien d'autres encore...

AURÉLIEN GENEST

Info pratique

Ouverture: De mi-avril à mi-octobre : tous les jours de 10 heures à 19 heures.
De mi-octobre à mi-avril : ouvert en semaine, tous les jours de 13 heures à 18 heures. Le week-end, ouvert de 10 heures à 18 heures.
En saison truffe, de mi-septembre à fin mars, d'autres activités sont proposées sur réservation.
Tarifs adultes : 7,80€, enfants : 4,5€, groupes : 6,80€, scolaires : 4€. Gratuit pour les enfants de moins de sept ans accompagnés de leurs parents.
Téléphone : 03 80 30 08 91.

▶ Zoom sur...

La truffe de Bourgogne

Le *«diamant noir bourguignon»* a pour véritable nom Tuber uncinatum. Symbiose entre un champignon et un arbre (chêne, noisetier, charme, hêtre, pin), la truffe de Bourgogne se récolte dans tous les terrains calcaires, généralement de mi-septembre à fin janvier. Son prix oscille entre 300 et 400€ le kilogramme.





De nombreux produits à base de truffe et de champignons sont mis à la vente.

Le parcours découverte est ludique, avec plusieurs énigmes à résoudre. L'humeur des arbres guidera les visiteurs et notamment les enfants. ©





De nombreux panneaux pédagogiques répondent à toutes les questions des visiteurs, à l'intérieur du musée.

